

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :

M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°s) LE NUMERO 0,50 F
1er oct au 30 sept FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèques Postals 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e Tél 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

« Humaniser les débuts de la musique... amener l'enfant, par le jeu, à participer à des exécutions chorales et instrumentales, mettre sa sensibilité directement en contact avec le monde enchanté des sons, tels sont les buts qui nous paraissent essentiels »
Marcel LANDOWSKI.

N° 249 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

FEVRIER 1972

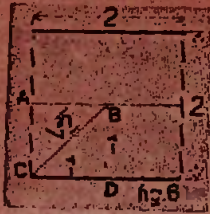
LE NOMBRE D'OR: 1,618... ET SA SECTION D'OR: 0,618... DITE DIVINE PROPORTION

(Suite VI)

Cela dit, revenons maintenant aux proportions symboliques de la Pyramide de Chéops.

D'après ce que nous dit Théo Koelliker dans son livre et ce qu'a dit antérieurement Edouard Schuré, qu'il cite, il faut observer avant tout que toutes les proportions en élévation, donc celles qui montent vers le ciel, sont celles qui symbolisent précisément ce qui est divin. Mais, au contraire, ce qui est à la base, donc essentiellement terrestre, symbolise justement et logiquement l'opposé du pur et du divin, c'est-à-dire ce qui est impur, donc humain. Nous avons vu précisément que les Égyptiens ont pris grand soin de donner la toute première place à ce qui symbolisait le principe même de la Vie Divine, son essence, c'est-à-dire la racine carrée de φ .

Voilà maintenant, par le plus absolu contraste, ce qui se trouve à l'opposé. Après l'axe vertical — ligne d'ailleurs immatérielle et donc invisible à nos yeux mais qui, par la pensée, se prolonge dans l'infini du ciel — nous allons voir ce qui y a de plus matériel : la base carrée du monument, ce qui repose sur le sol terrestre. Ce carré est symbolisé par le nombre 2, proportion qui, dans l'ensemble du monument, figure chacun des quatre côtés de la pyramide. Que l'on veuille bien se reporter à la figure 6 ci-contre (plan de la base carrée 2 sur 2) et il est clair que si nous dessinons à chaque côté du carré la valeur 2, chaque moitié de chaque côté sera représentée par la racine carrée de 2. Le centre du carré horizontal de base 2 sur 2 sera au point B où naît en élévation l'axe vertical $\sqrt{\varphi}$ se prolongeant ensuite vers l'infini du ciel. Dans le quart ABCD du grand carré de la base totale, il est évident que chacun des deux petits côtés BD et CD a la valeur proportionnelle du nombre 1, moitié de 2, côté du grand carré entier de la base de la pyramide. Il s'ensuit donc que la diagonale BC aura la valeur de la racine carrée de 2, soit 1,414, puisque la somme des carrés des deux côtés 1 de l'angle droit BCD égale 2, ou $1^2 + 1^2 = 2$. C'est donc dire que la diagonale-hypoténuse BC est la racine carrée de 2. Tout cela est extrêmement simple mais sait-on ce que symbolise exactement cette racine carrée du nombre 2, lui-même symbolisant la Dualité ? Théo Koelliker va nous le dire en complet accord avec Edouard Schuré et ce qu'on sait du symbolisme égyptien.



(Suite page 2)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

RAVEL

(Suite)

Les Histoires Naturelles furent écrites en 1907 sur des textes de Jules Renard. Celui-ci demandait un jour au jeune compositeur ce que la musique pouvait ajouter à ses poèmes ? « Mon dessin lui répondit Ravel n'est pas d'ajouter mais d'interpréter... Dire avec de la musique ce que vous dites avec des mots ». Il s'agit de cinq mélodies pour chant et piano : 1. Le Faon, 2. Le Grillon, 3. Le Cygne, 4. Le Martin-pêcheur, 5. La Pintade. Première audition en fut donnée salle Erard, dans un grand concert de la Société Nationale, le 12 Janvier 1907. Les partisans de la « Schola » attendaient l'épreuve avec des sourires prometteurs... Ce fut une véritable catastrophe : Jane Bathori qui avait minutieusement travaillé avec Ravel avait peine à terminer chaque pièce sous les huées de l'auditoire offensé... Charles Kœchlin retraça dans ses souvenirs l'hostilité de l'assistance.

« Elle s'indigna, comme d'une mauvaise plaisanterie, de cet humour qu'elle jugeait dénué de musique ; les silences du Grillon surtout firent scandale. Et quand, aux premières mesures du féérique et merveilleux Martin-pêcheur, Jane Bathori chanta la phrase que vous savez : « ça n'a pas mordu ce matin », quels rires gonfleurs et grossiers pour l'accueillir ! »

Il reste, maintenant que le temps a fait son œuvre, cinq petits tableaux traités avec une minutie amusante et sensible. Ils restituent l'atmosphère dans laquelle se plaçaient les animaux : cinq tableaux de maître !

C'est encore à la voix humaine que le maître consacre son talent en 1906 et début 1907. D'abord une mélodie sur un poème signé Henri de Régnier, Les Grands Vents Venus d'Outre-Mer. Il pense à un opéra, La Cloche Engloutie mais le projet reste sans suite, les éléments en furent employés dans L'Enfant et les Sortilèges. Une autre mélodie, Sur l'herbe (Verlaine) au début de 1907 puis cette fameuse Vocalise en forme de Habanera écrite pour voix grave et piano (première audition, Sté Nationale, 22 février 1909). On peut dire que ces quelques lignes de musique si bien venues ont été d'abord chantées par toutes les voix et bien rares sont les instruments mélodiques qui ne l'ont pas interprétée sans d'ailleurs offenser son origine.

On ne peut pas placer Maurice Ravel au rang des « symphonistes » au sens exact défini par ce mot. En effet, la plupart de ses œuvres orchestrales sont des transcriptions de partitions préalablement écrites pour piano. Orchestrateur éblouissant il a montré cette préférence dans les Tableaux d'une Exposition de Moussorgsky. Peut-on affirmer que ce joyau de la musique russe même grâce aux pianistes qui jouent avec un rare talent la difficile version originale pour clavier, peut-on affirmer qu'elle aurait connu une si large audience sans la somptueuse palette sonore qui lui donne un tel relief ?

(Suite page 4)

Le rythme musical

Après avoir écrit, dans ce journal 8 articles sur le Rythme Musical, nul ne pouvait être plus satisfait que moi de voir les instruments rythmiques prendre place de plus en plus dans l'Éducation Musicale Officielle ; ainsi s'efface peu à peu cette carence de rythme d'accents que déplorait déjà Berlioz. Chaque compositeur, au sortir des études classiques ou le rythme n'est considéré que dans des rapports de durées, a dû compléter, seul, sa technique rythmique en associant un rythme de durées (féminin) à un rythme d'accents (masculin). Cela s'est très bien passé lorsque le compositeur a eu une activité de chef d'orchestre ou de virtuose. Par exemple, tel n'a pas été le cas d'Arthur Honegger, dont le génie n'est pas en cause, qui n'a employé qu'un timbale dans « Pacific 231 » alors que le sujet aurait exigé une percussion plus abondante et plus riche ; d'où critiques dont la plus marquante a été de dire que le rythme était statique ; les roues tournaient mais la locomotive n'avance pas. On pourrait trouver d'autres exemples dans certains ballets contemporains qui sont moins dansants que leurs aînés.

Par là fait se produira de moins en moins si l'on reprend la battue sonore des temps, et ce, avant la battue visuelle, plus imprécise. Cela demandera sans doute, de la part des professeurs un sens du rythme plus développé, ce qui n'est pas difficile à acquérir. J'ai remarqué que les accordéonistes et les harmonistes ont beaucoup plus de perfection rythmique que les autres parce qu'ils apprennent à jouer de leurs instruments avec des danses. Faire danser est la meilleure école du rythme ; lorsqu'on a joué des danses pendant des heures, des nuits sans presser ni ralentir, on commence à être un initié dans le domaine rythmique.

POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà reçues : 389 F. :

M. Joseph DEFFAYET, St-Cloud (Hauts-de-Seine) 16 F. ; M. Fernand MAGENHAM, Nice (Alpes-Maritimes) 6 F. ; M. Crochart, Maubeuge (Nord) 6 F.

Total à ce jour : 417 F.

Cinquantenaire de la mort de Saint-Saëns

Aimez-vous Saint-Saëns ? Il y a de fortes chances pour que la réponse soit non ! Les musiciens ont encore pour lui de l'estime tant la pâte sonore de sa musique en est fine... Mais avec quel sentiment de culpabilité... Saint-Saëns, n'est-il qu'un compositeur pour virtuose ou spécialiste ?

Il y a cinquante ans, le 16 décembre 1921 s'éteignait celui dont Wagner disait (en 1882) : « Vous adorez Saint-Saëns ; entre nous, vous n'avez pas tort ».

Ne fut-il pour nous qu'une brillante comète dont il ne reste qu'un souvenir ébloui ?

Le paratubage souffre parfois d'une réputation un peu... En son temps, comme au nôtre, on affecta à la musique un rôle mélodramatique, on s'efforça de l'écouter... Mais dans les années Saint-Saëns, écrit la musique la plus spontanée qui soit l'ensemble comme si... quelle merveille au sein de la parade la plus mouvementée de la musique française. Admettons qu'il y ait sur lui un linceul de contradictions.

HERITIÈRE DE SIX GÉNÉRATIONS DE MUSICIENS Une arrière-petite-fille de Jean-Sébastien Bach vit en Normandie

C'est dans le coquet appartement qu'elle occupe à « La Mesnie » (voir pour personnes âgées) de Saint-Pierre-sur-Dives, que Mme Berthe Caille-Bach a eu l'amabilité de nous recevoir. Nous avons eu le rare privilège de faire la connaissance de celle qui, au travers de la musique, a toujours eu une indéfectible vénération pour son ancêtre illustre, le grand Jean-Sébastien Bach.

HERITIÈRE DE SIX GÉNÉRATIONS DE MUSICIENS

Mme Berthe Caille-Bach est, en effet, la descendante en ligne directe du célèbre musicien allemand et de sa seconde épouse Anna-Magdalena Wulken, qui eut de lui treize enfants.

— Si mes aïeux étaient allemands, mes parents avaient émigré en Lorraine, puis au lendemain de la guerre de 70, étaient venus en France. C'est ainsi que je suis née à Paris, rue Rochechouart... voici 87 ans...

— Dès l'âge de 5 ans, mes parents, excellents musiciens, m'ont fait apprendre la musique et le piano. J'avais alors un éminent professeur en la personne de Camille Saint-Saëns. Je fis ensuite mes études au collège de Meaux et avais alors jusqu'à cinq heures de piano par jour. C'est à cette époque que j'obtins mon premier prix du Conservatoire de Paris. Plusieurs musiciens célèbres de l'époque et en particulier Louis Gamie, Gabriel Fauré, m'écrivaient alors des partitions.

— Vous avez alors joué uniquement en France ?

— Certes non ! Alors que je parlais couramment l'allemand, mes parents décidèrent de m'envoyer en Angleterre, afin de me perfectionner dans la langue de Shakespeare. Je suis donc restée trois ans dans un collège de la banlieue londonienne où j'ai appris parfaitement l'anglais et où j'ai fait d'énormes progrès en piano. C'est alors que j'ai décidé d'apprendre le russe et mes parents m'ont envoyée en 1906 à Saint-Petersbourg.

— Là encore, c'était à l'école ?
— A l'école de musique, oui, mais surtout dans les concerts. J'étais pianiste à la cour du tsar. Tout le monde m'aimait bien et j'étais gâtée. Très vite, j'ai été adoptée par

les grands musiciens russes de l'époque et plus particulièrement par Rachmaninov et Stravinsky, dont je viens d'apprendre la disparition avec beaucoup d'émotion. Pendant la Première Guerre mondiale, je suis rentrée en France, connaissant un peu le russe, mais ayant appris beaucoup en musique. Par la suite, j'ai donné des leçons et des récitals dans les grandes villes de France. Plusieurs fois, j'ai rempli dans des concerts la célèbre Marquise de Long.

DE LA MUSIQUE A LA RESISTANCE

Durant la Seconde Guerre mondiale, Mme Caille-Bach était installée dans un manoir en Dordogne, en bordure de la ligne de démarcation.

— Ma parfaite connaissance de l'allemand et de l'anglais allait me permettre durant quatre années de rendre bien des services... Je m'étais spécialisée dans le passage en zone non occupée des acteurs alliés abattus au-dessus de la France. C'est ainsi que j'ai eu la surprise un soir d'héberger et de faire rapatrier le propre neveu du général Eisenhower.

— Vous n'avez jamais été inquiétée ?

— Si, vous pensez bien que nos services ont été vite repérés. J'eus maille à partir plusieurs fois avec l'occupant. Mais à chaque fois, la révélation de mes origines et le nom de Jean-Sébastien Bach m'aidait pour ne sauter. J'ai eu trois ans l'honneur d'être invitée à me rendre en Amérique. J'ai eu le plaisir de revoir plusieurs de ceux que j'avais fait rapatrier. Ma grande joie a été de recevoir des mains du président un diplôme attestant des services rendus aux soldats alliés.

Désormais, Mme Caille-Bach pensionnaire à la « Mesnie » aime évoquer tous ces souvenirs avec ses fidèles amis. Ne pouvant plus jouer de piano, elle écoute à la radio la bonne musique. Elle apprécie comme il se doit les œuvres de J.-S. Bach, mais aime particulièrement Liszt, Schubert, Grieg, avec un concerto en ré à se mettre à genoux et par-dessus tout, Beethoven qui me fait pleurer quand je l'entends.

M. MAIZERET.

Continuons la liste des antino-

nies. La musique est pour lui une fin en soi, mais il correspond à la définition malicieuse de Pierre Lalo : « bibliothèque mal rangée », tant ses dons s'exercent loin de la musique.

Peintre du dimanche, critique d'art, il fera une communication à la société astronomique sur le phénomène des mirages. Il écrit des « Notes sur les décors de théâtre dans l'antiquité », un livre de philosophie : « Problèmes et Mystères » etc...

Incroquant et scientifique, il compose une Messe de Requiem en 1894 et la Bible inspire ses plus beaux ouvrages lyriques (Le Déluge, Samsou et Dalila).

Il réclame une écriture si éblouissante qu'elle en est sèche, mais son élève préféré n'est autre que le musicien de la subtilité Fauré, qui dira « qu'on lui doit toute la musique ».

Chantre de l'art pour l'art comme Th. Gautier, il préfère les pièces de salon, mais les meilleurs concerts pour piano, violon ou violoncelle dont il renouvelle la littérature.

(Suite page 3)

CHRONIQUE des DISQUES

GUILLAUME DE MACHAUT

Trop peu d'enregistrements sont consacrés à ce musicien-poète. Le disque proposé présente 5 motets (profanes), 3 ballades, 2 virelais (à une voix ou cappella, particulièrement beaux) et 2 rondeaux. En général, l'ensemble s'adresse à 3 ou 4 parties : une vocale et quelques instruments (cornet, viole, flûte à bec, etc...)

On goûtera le charme de cette musique gothique. En outre, on découvre la modernité de l'« Ars nova » par rapport au siècle précédent.

Exécution par la Cappella Lipsiensis (dir. Knoth). Ainsi chantée et jouée, la musique ancienne procure un plaisir auditif subtil, malgré la franchise des prestations.

Gravure soignée. En résumé, disque admirable, pour lequel on ne déplore que l'absence de toute fiche technique (1).

VICTORIA

Victoria est le grand maître de la Renaissance espagnole. Nous entendons de lui des œuvres chorales religieuses à cappella.

Le motet « Vidi speciosam » adopte la forme responsoriale. Certains déplacements de notes évitent la dissonance, il y a des chromatismes piquants.

La messe « Vidi speciosam » est construite sur le motet du même nom. Elle est écrite à six voix : les 3 voix inférieures s'opposent aux 3 voix supérieures en une sorte d'antiphonie. Son caractère est ardent, parfois extatique.

Suivent 7 motets ou responsoriaux, la plupart tirés du recueil de la Semaine Sainte. Ils évoquent des épisodes de la Passion, par exemple le trahison de Judas.

Les exécutions, dues au « Regensburger Domchor », témoignent de plénitude et d'homogénéité, de pureté et de fervour pondéré.

Enregistrement impeccable. Notice trilingue. Les sources sont indiquées, les textes reproduits (2).

LE CLAVECIN :

SIRET, BALBASTRE

On sait peu de choses sur la vie de ces deux compositeurs (et organistes) français du XVIII^e siècle. Le 1^{er} élève de Couperin, et le 2^e élève de Rameau.

De Siret, la Suite en sol mineur, dont l'écriture est très ornée, révèle un style d'une grande noblesse.

De Balbastre, ces 7 Pièces de clavecin attestent de l'influence de son maître. Derrière le titre se profile le portrait d'un personnage. Mais les intentions discrètement descriptives n'ont rien de la beauté intrinsèque de cette musique (La Suzanne, Le Malheur, La de Caze, La d'Héricourt, La Castelmor, La Courtaille, La Lemarck).

Le jeune claveciniste américain W.L. Christie s'est spécialisé dans la musique française ancienne. Sa technique éblouit, sa musicalité enchante, son intelligence du texte stupéfie.

Reste à souligner les belles résonances de l'enregistrement (3).

L'ORGUE

Les grandes orgues de la cathédrale de Chartres ont fait l'objet d'une très longue, importante et consciencieuse rénovation. La cérémonie inaugurale de restauration eut lieu en juin 71, accompagnée d'un grand concours ouvert aux organistes. Ce sont les deux premiers ex aequo qui ont enregistré chacun une face de ce disque. Nous ne tenterons pas de faire ce que le jury n'a pas voulu, c'est-à-dire les départager.

C'est un double récital Bach. La 1^{ère} face est jouée par D. Roth, la 2^eme par Y. Devigny.

1) Toccata en fa (340). Choral BWV 659. Prélude et fugue en sol (541).

2) 3 des chorals « Schübler » (645, 648 et 649) dont l'admirable Choral du Veilleur. Prélude BWV 547. Choral BWV 731. Sinfonia de la 29^eme cantate.

Captation soignée, reproduction limpide. Notice : indication des jeux de chaque clavier (4).

LE PIANO : CHOPIN

Sanson François dans un récital Chopin. On sait que l'artiste ne jouait jamais la même chose de la même façon ; deux exécutions d'une œuvre ne se ressemblaient pas exactement. D'où l'intérêt de ces enregistrements inédits, qui montrent de nouveaux aspects de son génie si marquant et toujours mobile.

Programme — La Fantaisie op. 49 : un thème évoquant sans doute l'implicabilité du destin le 2^eme mouvement. Les 3 mazurkas de l'op. 7. La brillante Mazurka op. 30 N° 3. Le 1^{er} Impromptu, dont Schumann a dit : « il est parfait ». La Barcarolle op. 60 : un des rares hommages rendus par Chopin à l'Italie. La Tarentelle op. 43, frénetiquement dansante. Les Nouvelles études n° 1, 2 et 3 (posthumes). La 4^eme Ballade. La 1^{ère} et la 11^eme Valses. La 3^eme Polonaise : solennelle. La 10^eme Étude op. 10 fluide. La 5^eme Étude op. 25 : pour les appogiaturs. Le 3^eme Scherzo : conserve certaines attaches avec la forme sonate. Le 2^eme Nocturne : orné de gracieuses arabesques.

Enregistrements réalisés à Paris, au Japon, en Angleterre. Plaquette jointe : S. François aux fêtes romantiques du No-hant (5).

COR ET PIANO

D'abord la sonate op. 17 de Beethoven (1 - A l'appel vigoureux du cor répond une phrase tendre, mozartienne, du piano. 2 - Un peu comme une marche funèbre. 3 - La gaieté réapparaît avec le rondo final).

L'adagio et allegro op. 70 de Schumann comprend deux parties de même tonalité (1 - Romance : la virtuosité du corniste trouve sa nécessité au sein de la lenteur même. 2 - Thème assez rigoureux et « pressé »).

La sonate op. 70 de Koechlin (1918) offre un certain aspect cyclique (1 - cor et piano dialoguent, apportant la musique en une douce caresse 2 - Calme rêverie. 3 - Le cor tire le tandem, pour un duo animé).

G. Barboteu est probablement le 1^{er} corniste français. Les sons qu'il tire de son difficile instrument sont d'une étonnante qualité : pureté, poésie ; tout est « posé » et « soutenu » avec une maîtrise suprême. Geneviève Joy, elle, est une brillante, fine et intelligente pianiste.

Enregistrement net et équilibré, livré en album-pochette (6).

SMETANA : QUATUORS A CORDES

Chaque mouvement du 1^{er} quatuor « De ma vie » représente un chapitre de son existence (1 - Eloquent, énergique, le 1^{er} thème interroge l'avenir, prêt à lui faire face ; 2^eme en opposition, doux et romantique. 2 - Savoureux, évoque les danses nationales. 3 - Confession amoureuse passionnée. 4 - Bien parti, bifurque tragiquement pour évoquer les dernières années ; surdité exprimée par un sifflement strident).

On fera une découverte avec le 2^eme quatuor, jamais joué. Très concis, il est d'une densité extraordinaire (1 - de la révolte à la sérénité. 2 - danso et rêve alternent. 3 - Agité, comme affolé parfois. 4 - Court, rapide, félin ; strette finale violente).

Interprétations d'une intelligence aiguë, très expressives et fougueuses — et l'accent du terroir — lorsqu'il le faut (les seconds volets) — par un Quatuor autochtone.

Ardre, la reproduction donne toute satisfaction. Contrairement à ce qu'indique l'étiquette, la fin du 1^{er} quatuor se trouve en début de face 2. (7).

BEETHOVEN, DAVID MUSIQUE DE CHAMBRE

La Grande Fugue op. 133 fut à l'origine le finale du quatuor op. 130. Mais, trop en avance sur son époque, elle demeura totalement incomprise. Mûrie d'une structure d'une grande complexité, l'œuvre est d'une extrême richesse polyphonique... En voici la version pour orchestre de chambre.

David est un compositeur autrichien contemporain. Son 2^eme Concerto pour orchestre à cordes, élaboré et charpenté, révèle un art contrapuntique consommé. Si bien qu'on peut le situer à la fois dans la tradition de Beethoven et dans celle plus proche de Bruckner. (1 - thème énergique et « tourbillonnant » superposés au départ. 2 - Halte dédramatisée, polyphoniquement généreuse. 3 - vigoureux, presque arrogant).

Exécutions par l'Orchestre de chambre de Munich, dir. Stadlmair : sonorités très surveillées, limpides, du tissu « fermé et précis », esprit « prométhéen ».

La reproduction permet une très bonne lisibilité. Notice insuffisante (8).

MUSIQUE DE CHAMBRE :

FAURE

Shylock est une musique de scène pour une adaptation de Shakespeare. Lumineuse, la partition recrée intuitivement l'atmosphère de Venise, où se déroule l'action. Outre les 4 pages d'orchestre, on en trouve 2 pour ténor et orchestre.

Suivent 2 pièces pour chœurs et orchestre : Pavane (parfum d'archaïsme) Madrigal (sur un thème de choral de Bach).

Calligula est une musique de scène pour une pièce de Dumas fils (chœurs de femmes et orchestre). (Prologue : fanfare, marche et chœur. « L'hiver s'enfuit » ; charme. Air de danse. 2 mélodrames : l'un a fibre allure, l'autre est un voluptueux bercoulet).

Le ténor Sénéchal chante subtilement. L'Orchestre de chambre de l'ORTF est conduit par A. de Almeida ; décidément, ce chef aime et dirige bien la musique française. Ses traductions sont autant de pastels chatoyants.

Réalisation soignée (9).

FRANCOEUR : L'ORCHESTRE

Extraits de la collection « Châteaux et Cathédrales », nous trouvons avec plaisir une nouvelle gravure des Symphonies du festival royal de Mgr le comte d'Artois.

Francoeur — le plus célèbre d'une dynastie de musiciens un peu comparables aux Couperin — a arrangé et groupé en suites des morceaux de divers compositeurs : Dauvergne, Rameau, Mondoville, etc... Voilà donc un excellent échantillonnage de la musique de cour (1773). De ce programme d'apparat, nous entendons des fragments de la 4^eme Suite, et la 2^eme intégralement.

La 4^eme Suite, « mêlée de trompettes, timbales et cors », est riche et éclatante. La 2^eme Suite revêt un caractère moins décoratif, plus dansant.

L'Orchestre de J.-F. Paillard présente une version brillante, dans laquelle nous signalerons la beauté des cordes et la rutilance des cuivres.

Reproduction somptueuse (10).

BERLIOZ : SYMPHONIE FANTASTIQUE

Parlons directement de l'interprétation, signée par P. Boulez à la tête du London Symphony Orchestra.

N° 1 — L'Idée fixe « sensible venir d'un lointain cauchemar ». Puis la suite des visions est rendue cohérente. Tout s'articule parfaitement ; tout s'explique. Le climat de rêve est maintenu pendant tout

le mouvement. N° 2 - Apparaissant jadis comme un élégant intermède, ce volet semblait isolé du reste, sa présence peu justifiée. Ici, il s'inscrit dans le drame. N° 3 - La scène aux champs se situe à la frontière entre le réel et l'irréel. N° 4 - La marche jaillit du néant. Elle éclate dans un tempo très modéré qui la magnifie, flanquée de contreponts qui la transfigurent. N° 5 - Le génie du chef rejoint le génie berliozien au point de rendre cette vision infernale proprement hallucinante.

Voilà donc encore une version personnelle et parfaitement pertinente. L'unité conceptuelle de l'œuvre est étonnante, et sa métaphysique s'en trouve révélée. Grâce à une captation et une reproduction très efficaces, les intentions du chef sont fidèlement servies (11).

HINDEMITH

On peut voir dans la Symphonie en mi bémol une synthèse de baroque-classicisme et de post-romantisme. Structure habituelle en 4 mouvements ; chacun d'eux ne comporte pas de véritable développement, mais de multiples combinaisons de thèmes entre eux. D'où le caractère polyphonique de l'œuvre. (1 - Musclé, affirmé par le rythme. 2 - Processionnel. 3 - Trépidant scherzo. 4 - Polymorphe : a) marche imposante, b) intermède, c) marche et récitatif des cordes, d) conclusion).

La Philharmonie de New York (Bornstein) a recherché à rendre limpide cette riche écriture, tout en fournissant une vigoureuse image.

Suit une exécution spirituelle des Métamorphoses symphoniques sur des thèmes de Weber, divertissement en forme de symphonie. Chaque variation conserve le caractère de son thème. Beaucoup de verve et de virtuosité instrumentale. Les N° 1, 3 et 4 exploitent des thèmes tirés des pièces à 4 mains ; le N° 2 est sur un thème de l'opéra « Turandot ».

Inscription sur gravure soignée (12).

MESSIAEN

Messiaen est un mystique. Ecrites pour piano puis orchestrées par l'auteur, les 4 pièces qui constituent l'Ascension forment autant de méditations symphoniques (1 - Choral de cultes vers la trompette éclairée de tons chauds. 2 - Les bois se chargent de traduire cette sobre jubilation. 3 - plein d'allégresse. 4 - Prière s'élevant des cordes à la recherche de la lumière, à travers des dissonances irisées).

L'auteur avait 25 ans quand il écrivit l'Hymne, d'une réelle puissance dramatique. Il explique comment il y voit des effets de couleurs.

Enfin un lyrisme intense émane des Offrandes oubliées.

M. Constant est à la tête de l'Orchestre de l'ORTF. Très simplement, sans « ampouler » inutilement la discours, il va au fond de la pensée de Messiaen et en exprime l'essence.

Enregistrement réalisé sous la supervision de l'auteur. La musique omplit tout l'espace (13).

PENDERECKI, MAYUZUMI, WILLIAMS : ENSEMBLE A VENT

Du Polonais, la Pittsburg Overture. Tous les instruments de toutes les familles sont représentés : en plus, un piano, et percussions nombreuses utilisées par groupes. La texture est très serrée mais non chargée, car la partition est fort aérée. On notera des recherches de sonorités, ainsi que l'utilisation des registres extrêmes. Une marge de liberté est laissée aux exécutants.

Du Japonais, Music with sculpture insiste sur l'exploration des timbres individuels. Sa structure est basée sur les contrastes.

Enfin, de l'Américain, Sinfonietta for Wind Ensemble, qui dénote aussi de l'originalité dans les recherches d'accords. Ici, rien d'aléatoire ; tout est prévu.

L'« Eastman wind ensemble » étonne, force l'admiration, par la qualité des sonorités notamment.

Gravure remarquable : les sons les plus rémus se discernent, les plus extrêmes sont fidèlement reproduits (14).

MUSIQUE ETHNIQUE :

MASQUES DAN

Les Dans occupent l'arrière-pays entre Côte d'Ivoire et Liberia. Le port du masque, lié à des rites, est censé donner une autre personnalité. Le « Masque » change donc sa voix. Quelques instruments (mirliton, hochets, etc...) ou un chœur peuvent accompagner le chanteur.

1 - Masques habillés : masque mâle (voix vibrante) masque long, sur échasses (voix suraiguë et strident) masque méchant (raou, guttural) masque guian (jouant d'une trompe traversière) etc...

2 - Masques nus, c'est-à-dire sans parure, seulement sonores : masque nocturne (3 hommes chantent) masque oiseau, masque à grosse voix (vrombissement d'une planchette) etc...

En pochette-album. On trouvera sur la notice un texte très intéressant complété par des photos : généralités sur les Dans, description des masques (certains sont très curieux). Un document (15).

Roland CHAILLON

- (1) PHILIPS 6500 026 (33/30)
- (2) ARCHIV PRODUKTION (DGG) 2533 051 (33/30)
- (3) O.R.T.F. (Barclay) 995 011 (33/30)
- (4) PHILIPS 621 623 (33/30)
- (5) VOIX DE SON MATRE C 165-11 345/6 (33/30)
- (6) ARION 30 A 111 (33/30)
- (7) C.B.S. 75 918 (33/30)
- (8) CLASSIC 591 093 (33/30)
- (9) O.R.T.F. 995 012 (33/30)
- (10) ERATO S1U 70 316 (33/30)
- (11) C.B.S. 75 701 (33/30)
- (12) C.B.S. 75 897 (33/30)
- (13) ERATO S1U 70 673 (33/30)
- (14) D.C.G. 2530 053 (33/30)
- (15) OCORA 52 (35/30)

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois cuivre).

— A percussion.

— Accessoires.

— Tenues de musiciens.

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée, méthodes, etc...

— Catalogues et devis gratuits sur demande —

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

(Suite de la page 1) LE NOMBRE D'OR

Mais avant même de lire les éclaircissements de Théo Koelliker, jetons un coup d'œil sur la figure 7 nous donnant la demi-coupe diagonale en perspective de la Pyramide de Chéops. Qu'y voyons-nous tout d'abord ? En traits gras un triangle rectangle construit dans les proportions suivantes : $\sqrt{2}$ pour la base,

$\sqrt{\varphi}$ pour la hauteur et, forcément, $\varphi + 2$ pour l'hypoténuse selon le théorème de Pythagore. Cette base $\sqrt{2}$ qui repose au ras du sol et que nous voyons figurée en plan par la diagonale BC (Fig. 6) du petit carré AECD représente la distance qui sépare le point C (l'un des angles du grand carré de base du monument) du point B, centre même de la pyramide d'où s'élancera verticalement vers l'infini du ciel l'axe symbolisant le principe même de la Vie Divine. Par contraste de cette verticale naissant au point B pour monter vers l'infini, la diagonale horizontale BC

qui est la racine carrée de 2, soit $\sqrt{2}$, symbolisera donc tout ce qu'il y a de plus matériel, de plus terre-à-terre, de plus humain et, il faut bien le dire, de plus impur par opposition avec ce qu'il y a de plus pur, de plus idéal, de plus céleste et qui est symbolisé par l'axe central et verticalement ascendant : $\sqrt{\varphi}$. Comme le



dit fort bien Théo Koelliker : « $\sqrt{2}$ est la diagonale de 1/1. UN, c'est le non-manifesté (entre autres). Or, 1/1 = 1. Le carré, par lui-même, ne manifeste rien, c'est une figure qui manque totalement de personnalité : tous les carrés sont les mêmes. La synthèse du carré — sa diagonale $\sqrt{2}$ — pourrait avoir comme signification symbolique l'état d'inconscience ou d'ignorance ». Mais pouvons-nous attribuer à UN, (c), le symbolisme du non-manifesté (dans ce qu'il a en somme de plus négatif), alors que, jusqu'à présent, nous avons considéré comme l'Absolu, Dieu ? C'est précisément ce que la Pyramide va nous permettre de trancher ». Et Théo Koelliker nous fait d'abord remarquer que le triangle de la Figure 7 ($\sqrt{\varphi}$, $\sqrt{2}$,

$\sqrt{\varphi + 2}$) « doit avoir eu pour les Egyptiens une importance considérable. La preuve semblerait se trouver dans le fait que les rapports que l'on peut tirer de ce triangle-là constituent une formule l'harmonisation qui se retrouve dans les œuvres les plus diverses de l'antiquité égyptienne (architecture, décoration, mobilier) et quelle que soit l'époque, semble-t-il. Ce triangle doit pouvoir nous renseigner sur le symbolisme de $\sqrt{2}$. Tout d'abord,

on notera que les Egyptiens ont placé $\sqrt{2}$ à l'horizontale et au sol. Donc, ils ne lui ont attribué aucune vertu divine, cette position marquant, au contraire, le caractère « lourd » et « indifférent » aux choses de l'Esprit. Allons plus loin. Dans la Pyramide, $\sqrt{2}$ mesure la distance de l'angle du monument à l'axe vertical. Cet angle est en même temps le point-origine de l'arête, le point à partir duquel l'arête va exister, mais où, en fait ; elle n'existe pas encore. Ce point désigne, par conséquent, l'état de l'être humain avant le début de son réveil spirituel, l'être humain qui se considère comme purement matériel. $\sqrt{2}$ signifie donc ce qui sépare cet être-là de son principe divin, à savoir son ignorance de l'existence de Dieu. La Pyramide nous donne une confirmation du symbolisme trouvé par la synthèse du carré. Et l'auteur ajoute : « Sous la racine carrée, nous avons le nombre 2, la manifestation à l'état de principe, donc qui n'est pas encore manifestée. Le tout « enfoui dans les profondeurs », parce que sous la racine. Nous en arrivons alors à la notion de l'inconscient, au sens que lui donnent les psychologues. Notons en outre que DEUX est également le symbole de la Dualité, donc que l'ambivalence. $\sqrt{2}$ exprimerait aussi l'inconscient dans ce qu'il a d'amoral. Théo

Koelliker nous dit enfin : « nous aurions en résumé : $\sqrt{2}$, symbole de l'ignorance, de l'inconscience, comme aussi de la libido. D'une manière globale, $\sqrt{2}$ caractériserait l'humain et $\sqrt{\varphi}$ le divin ».

Voyons maintenant ce que signifie $\sqrt{\varphi + 2}$, c'est-à-dire l'hypoténuse du triangle rectangle de la Fig. 7, autrement dit l'arête oblique de la Pyramide. Sur le croquis, nous constatons que le carré de $\sqrt{2}$ donnerait 2 et le carré de $\sqrt{\varphi}$ donnerait φ , c'est-à-dire que la somme de ces deux carrés des deux côtés de l'angle droit serait par conséquent $\varphi + 2$. L'hypoténuse sera donc obligatoirement $\sqrt{\varphi + 2}$. Or, $\sqrt{\varphi + 2}$ a pour signification le désir intense de l'homme de manifester la Vie Spirituelle, de s'élever jusqu'à elle. φ est cette Vie Spirituelle elle-même et 2 est la manifestation de ce désir. Je n'ai pas la place de développer ici tout ce que Théo Koelliker exprime à ce sujet mais son livre le fait comprendre nettement. En tout cas, dans l'expression algébrique $\varphi + 2$ nous voyons que par la présence du Nombre d'Or sous la racine carrée et l'élevation qui nous entraîne déjà vers l'axe vertical que rejoindra l'arête oblique, nous nous éloignons de l'horizontalité de notre terre impure et grossière, nous manifestons le désir de nous élever, de monter vers le ciel, nous en manifestons au moins le désir. Comme l'a dit Edouard Schuré, tout ce qui est attaché à la terre, horizontalement, cou-

Suite page 3

LE NOMBRE D'OR

(Suite de la page 2)

ché, symbolise le matérialisme, en opposition avec ce qui s'élève graduellement vers le ciel, d'abord obliquement pour aboutir plus tard à l'ascension verticale.

Notons que $\sqrt{\varphi + 2} = \sqrt{3.618} = 1.902$.

Nous allons maintenant examiner la Figure 8, autrement dit la coupe transversale de la Pyramide. La hauteur du triangle, tracée en pointillé, a naturellement pour mesure la racine carrée du Nombre d'Or, soit l'axe central et vertical $\sqrt{\varphi}$. Souvenons-nous que cet axe central et vertical a son origine au point B de la Fig. 6 précédemment étudiée et que cet axe monte jusqu'au sommet de la Pyramide pour se prolonger ensuite vers l'Infini. Quant à la base, c'est tout simplement la reproduction en coupe de ce que nous voyons en plan au milieu de la Fig. 6 déjà examinée, c'est-à-dire le côté 2 du grand carré dont la moitié 1 est soit la cote AB, soit la cote BD selon que l'on considère comme coupe transversale du sommet de la pyramide à sa base l'une ou l'autre des deux lignes médianes se croisant perpendiculairement en B, point central d'où s'élance verticalement pour se prolonger à l'infini l'axe du gigantesque pentaèdre de Chéops.



Nous allons maintenant étudier le triangle extérieur qu'est la face de la Pyramide, autrement dit ce que nous pouvons voir et admirer sur chacun des quatre côtés du monument. C'est ce que schématise la Fig. 9. Tout d'abord il est aisé de comprendre que la base de ce triangle est exactement la même que celle de la Fig. 8 précédente et, naturellement, la cote 1 représente la moitié de la proportion 2 au ras du sol. Nous ne reviendrons pas sur le symbole

$\sqrt{\varphi + 2}$ que nous connaissons déjà et que nous avons vu sur l'hypoténuse de la Fig. 7 et qui représente l'arête latérale et oblique de la Pyramide. Mais nous allons nous arrêter spécialement sur ce qui est l'apothème de chacune des 4 faces pyramidales et qui n'est autre que le Nombre d'Or lui-même, soit φ . Nous n'en avons pas parlé à propos de la Fig. 8 bien qu'il y soit présent et indiqué par chacun des deux côtés isocèles. Ces deux côtés représentent en profil ce que nous voyons de face sur la Fig. 9 ci-contre, soit la ligne en pointillé tombant perpendiculairement sur la base. Le tout-puissant Nombre d'Or 1.618, donc le φ , est le symbole qui figure sous nos yeux au centre même de chacune des quatre faces de la Pyramide de Chéops, sous la forme de l'apothème et cela est particulièrement significatif. Nous savons déjà que l'axe central du monument qui s'élance vers le ciel est la racine carrée du Nombre d'Or :



$\sqrt{\varphi}$ qui va monter dans l'infini dans le sens de la verticale absolue et idéale. Mais cet axe est rigoureusement invisible à nos regards. Il existe virtuellement, il se cache, il se dérobe à notre sens visuel, enfoui d'abord sous les

pierres comme le signe du Nombre d'Or se cache sous le signe de la racine carrée mais, cependant, IL EST et il monte toujours. Ce nombre d'Or, nous voyons maintenant sa présence au beau milieu de chacune des quatre faces de la Pyramide, non verticalement mais dans le sens oblique, gravissant une pente supérieure à 45°, plus que la moitié d'un angle droit, et, au faite de la Pyramide, il rejoint l'axe vertical central dans la direction de l'infini céleste.

Voyons donc un peu ce que signifient ces questions d'horizontalité, de pentes ascendantes diverses et de verticalité. Nous allons nous en faire une juste idée.

(à suivre).
André PETIOT.

Cinquantenaire de la mort de Saint-Saëns

(Suite de la page 1)

On pourrait multiplier les points d'interrogation. Mais on peut plutôt s'étonner de notre propre dédain envers lui, un demi-siècle après sa mort. Selon R. Dumesnil en 1922, les associations parisiennes affichaient 334 fois le nom de Wagner dans les concerts. Beethoven 139, Saint-Saëns 111, Mozart 76, Berlioz 62.

Saint-Saëns a reçu en partage trop de dons. Comme un arbre non élagué il manque de périr sous sa richesse. Il pose des problèmes que son temps ne pouvait résoudre. Par là, sa place parmi nous devrait être plus grande. On le veut rétrograde, en le jugeant par rapport à ceux qui l'ont suivi. Ils ne nient pas ce qu'ils lui doivent, témoin Ravel. S.-S. fut le novateur de son temps, comme ces lignes du critique E. Clément le prouvent : « La danse des Prêtresses (de Samson) doit son succès à des dissonances qui... nous font hurler d'un bout à l'autre. Si les personnes, dont l'oreille n'est pas délicate s'y laissent prendre, c'est que pour elles, le beau est laid ».

Evoquons un instant la vie de celui qui fut le contemporain de Berlioz autant que de Debussy ou du groupe des Six.

oOo

Parisien, d'une famille normande, ses ancêtres avalent fondé au VIII^{ème} siècle un village nommé Saint-Saëns. Camille naît rue Jardinot le 9-10-1835. Il perd son père deux mois après sa naissance. Condamné lui-même par les médecins pour la même affection, il vivra pourtant jusqu'à 86 ans (Sa mère peintre, le voulait grand musicien : il apprend les notes à l'âge de 30 mois). A deux ans il interroge toutes les sonorités : « En revenant de nourrice, raconte-t-il lui-même, je me mis à écouter tous les bruits tous les sons, faisant crier les portes, me plantant devant les pendules pour les entendre sonner. Mon grand plaisir était la symphonie de la bouilloire, une bouilloire énorme qu'on installait chaque matin devant le feu du salon. M'asseyant près d'elle, sur un tabouret, j'attendais avec une curiosité passionnée ses premiers murmures, son

crescendo lent et plein de surprises et l'apparition d'un hautbois microscopique dont le chant s'élevait peu à peu, jusqu'à ce que l'ébullition le fit taire ».

A trois ans il improvise. A quatre ans, il refuse les formules stéréotypées : « la basse ne chante pas » disait-il (A cinq ans, il joue des sonates, les transpose) un manuscrit le « Soir », daté de 1841, est parfaitement correct. Il étudie à ce moment-là le « Don Juan » de Mozart. A sept ans, il compose valses, galops sans recours au piano et travaille avec Stamaty. A 10 ans, premier concert salle Pleyel avec orchestre. La même année il compose une suite de morceaux pour harmonium.

Cinquante ans plus tard, le 2 Juin 1896, Saint-Saëns reparait comme pianiste dans la salle de ses débuts, y jouant le même Concerto de Mozart, mais en y ajoutant notamment, la première audition de son Cinquième Concerto pour piano.

Jeune virtuose, il se penche néanmoins déjà sur l'astronomie, la botanique, la géologie, les mathématiques, les lettres. Il entre au Conservatoire, classe de Benoit (orgue), de composition chez Halevy, puis étudie avec Gounod et Reber. De manière incompréhensible il échoue deux fois au Grand Prix de Rome (16 ans et 26 ans). Berlioz pourra s'écrier : « Ce jeune homme manque vraiment trop d'expérience ». Il se rattrape en participant à un concours de composition et bat (anonymement) ses concurrents avec son Ode à Sainte-Genève. Gounod, lui écrit alors : « Souvenez-vous que vous avez contracté dimanche 18 décembre 1853 l'obligation de devenir un grand maître ».

A 22 ans, il obtient l'orgue de Sainte-Madeleine.

Mais sa vraie carrière comme compositeur a débuté à 18 ans : il a composé sa 1^{ère} symphonie en mi b qui émerveille Berlioz : elle fut jouée avec succès, mais Saint-Saëns bien conseillé, la présente comme un manuscrit anonyme d'Allemagne !... Autre temps, autre mœurs. Couperin avait commencé sa carrière en italianisant ses sonates par une signature : Coperin!

Une 2^{ème} symphonie camouflée sous le nom « d'Urbs Roma » obtint le même succès, mais Saint-Saëns empêchera sa publication. Une messe dans le style de Bach attire l'admiration de Liszt ; suivent un oratorio de Noël, un quintette. Le critique de la « Gazette musicale » prédit qu'on ne jouera jamais cette musique aux dissonances hardies. Mais son activité essentielle se porte sur le professorat qu'on lui confie à l'école Niedermeyer. Fauré, Messager seront ses élèves.

Marié à l'improviste, vers la quarantaine avec une toute jeune fille, il l'abandonne et ne la rencontrera jamais plus, après la mort de ses deux jeunes enfants en bas âge, dont l'un se tua en tombant d'un balcon. De là peut-être cette humeur chagrine qui baigne le reste de ses jours. Pendant quatorze ans, il vagabonde de chambres d'hôtel à appartements meublés, partant subitement sans laisser d'adresse, notamment au moment des « premières » de ses œuvres.

En 1870, il est garde national et après la guerre, il fonde avec Romain Bussine la Société Nationale dont le but était de favoriser, sous la devise Ars Gallica, la Renaissance de la musique Française.

Laissons-lui la parole : « il n'y a pas encore bien longtemps, quinze ans peut-être, un compositeur français, qui avait l'audace de s'aventurer sur le terrain de la musique instrumentale, n'avait d'autre moyen de faire exécuter ses œuvres que de donner lui-même un concert et d'y convier ses amis et les critiques ».

La part faite à l'école française était dérisoire : une symphonie de M. Gouvy, quelques morceaux de M. Gounod, un ou deux morceaux de Berlioz, l'ouverture de la Muette ; voilà, si j'ai bonne mémoire tout ce qui composait le répertoire français des concerts populaires.

C'est alors que deux musiciens, fort épris de musique classique et sans l'ombre de dédain pour les écoles étrangères, mais Français avant tout, virent le danger... Au travers de nos projets, la guerre éclata. Loin de nous abattre, elle nous démontra mieux encore peut-être, la nécessité de travailler à notre œuvre ».

Le groupe de départ comprenait avec lui, Alexis de Castillon, César Franck, Ernest Guiraud, Massenet, Duparc etc...

Le premier concert de la Société Nationale eut lieu chez Pleyel en novembre 1871. Mais, devant les attaques des élèves de Franck, il démissionne en 1886. La Société fusionne en 1915 avec la Société Moderne indépendante née en 1909.

Après la guerre, son admiration pour Liszt lui fait écrire les premiers poèmes symphoniques fran-

çais : quatre en six ans le « Rouet d'Omphale, Phaeton, la Danse macabre, la Jeunesse d'Hercule ».

Ensuite se placent le « Déluge », le « Carnaval des Animaux », la « 3^{ème} symphonie avec orgue » (1896). Il aborde le théâtre avec la « Princesse Jaune ».

Sa santé délicate lui donne l'habitude de passer ses hivers au soleil : Egypte, Algérie, Espagne, Canaries, l'île de Ceylan ou le Japon. Des titres rappellent ces motifs d'inspiration : « Souvenirs d'Ismaïlia, Valse Canariote, Cloches de Las Palmas, Caprice arabe, Suite Algérienne (achevée à Boulogne-sur-Mer, comme Debussy écrira la « Mer » dans l'Yonne), A Colombo il s'était lié d'amitié avec... une panthère. Mais il ne savait guère par contre, apprivoiser les directeurs de théâtre.

« Samson et Dalila » sera montée à Weimar grâce à l'inlassable générosité de Liszt et créée à Bordeaux, Genève, Toulouse, Nantes, Dijon, Alger, Montpellier, Florence, avant Paris (1892). Toutefois le « Timbre d'argent, Etienne Marcel, Henry VIII, Proserpine, Aseano », affrontèrent avec succès l'opéra.

Saint-Saëns continue à effectuer une double carrière de compositeur et de virtuose : ses concerts obtiennent des triomphes. Sa technique est prodigieuse. Liszt fut ébloui, par la transcription à l'orgue de la « Prédication aux oiseaux de St-François d'Assise », soit-disant impossible.

Maître absolu de la technique la plus transcendante, il sera jusqu'à la fin un virtuose accompli. Il écrit (Suite page 4)

CHAPPELL S.A. EDITEURS DE MUSIQUE

COLLECTION HARMONIES ET FANFARES

Amazone	R. Bourdin	Lovely cab	P. Jouvin
Cap Kennedy	S. Lancen	Majorettes' march	R. Bourdin
Cruelles cartouches	Ch. Sarrel	Ma Provence	P. Bonneau
Fantaisie sentimentale	D. Dondeyne	Ouverture fédérale	D. Dondeyne
Fêtes de Terpsichore	F. de Boisvallée	Paysage écossais	P. Duclos
Football association	G. Liferman	PMO Polka	Roger Roger
Gamineries	J. Lerol	Pop march	Bob Astor
Gammes variations	P. Bonneau	Sweet Dolly	C. Sauvage
Impressions et images (1 ^{re} suite)	Th. Veneux	Tango	P. Bonneau
		Trink Trink	W. Lindemann

Interlude symphonique sur un thème breton J. Semler Colley

GRANDS SUCCES MONDIAUX ARRANGES POUR HARMONIES

My fair lady	F. Loewe	Tango for two	R. Hayman
Sound of music (La mélodie du bonheur)	R. Rodgers	The third man theme (Le troisième homme)	Anton Karas
Porgy and Bess	G. Gershwin	Jingle bells	Morton Gould
The March of Siamese children (Marche des enfants siamois)	R. Rodgers	The King and I (Le roi et moi)	R. Rodgers
The Gondoliers	Gilbert Sullivan	Cinderella	R. Rodgers
The Mikado	Gilbert Sullivan	Manhattan Square dance	David Rosa
Victory at sea	R. Rodgers	Knightsbridge march	Eric Coates
No strings	R. Rodgers	South Pacific	R. Rodgers
Funny girl	Jules Styne	Quadrille de Can-Can	Cole Porter
Suite of old american dances	Arr. R. Bennett	Preludium and fugue	Frescobaldi
Rose variations	Arr. R. Bennett	Prelude and fugue	Vaclav Nelhybel
Spellbound concerto	Miklos Rozsa	Oklahoma	R. Rodgers
Symphonic portrait	R. Rodgers	Le Carnaval Romain	H. Berlioz
Symphonic portrait	Cole Porter	Toccata and Fugue in D minor	J.-S. Bach

Département Harmonies et Fanfares
Service de vente et expédition :
25, rue d'Hauteville — Paris-Xème



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
14120 2312141 - 18 rue de la Fontaine au Ros - 75 010 Paris - Tél. : 023 09 74



LE COIN DES JEUNES

(SUITE DE LA PAGE 1)

La Rapsodie Espagnole n'échappe pas à la règle. Contrairement à ce que certains biographes ont écrit elle fut d'abord conçue pour deux pianos. D'ailleurs c'est dans cette version que Manuel de Falla, passant par Paris, l'entendit avec stupéfaction et admiration alors que l'auteur et Ricardo Viñes répétaient pour la première audition donnée par eux à la Sté Nationale en 1907. L'orchestration dissimule tellement l'origine que l'on peut se méprendre. Dans cette forme le public put l'apprécier aux Concerts Colonne le 19 mars 1908. Quatre parties la composent : 1. « Prélude à la nuit » avec ses quatre notes obsédantes (fa, mi, ré, do dièse) sur un fond mystérieux qui suggère la lassitude d'une chaude journée. 2. « Malaguena » (Danse de Malaga) scherzo fantaisiste dans ses rythmes changeants où l'acidité de certains accords contraste avec les thèmes alanguis. 3. « Habanera », andante provenant des Sites Auriculaires (1895) incorporé en cette rapsodie sans aucun autre changement que l'orchestration. 4. « Féria » dont quelques thèmes sont empruntés à la jota populaire en Aragon. Cette partie, éblouissante dans sa virtuosité, orchestrale, annonce la Bacchanale de Daphnis et Chloé.

On aime faire des rapprochements et, si le Capriccio Espagnol de Rimsky-Korsakoff vient à l'esprit, il s'estompe bien vite en écoutant la Rapsodie de Ravel tellement plus proche de l'Espagne alors que le maître Russe, dans sa conception très attachante et réussie, garde malgré lui une teinte d'orientalisme.

Avec l'Heure Espagnole, Maurice Ravel touche au domaine lyrique. C'est une « conversation musicale » (on a même dit « comédie musicale ») proche de l'opéra-bouffe dont le livret de Franco-Nohain offrait le même défi que les proses de Jules Renard pour les Histoires Naturelles. Le compositeur traite les personnages de cette farce comme des marionnettes, reportant son lyrisme sur les choses qui meublent une boutique d'horloger à Tolède. L'Espagne y est évoquée au rythme des habaneras qui bercèrent Ravel par la voix de sa mère. Les balanciers, les carillons, les pendules sont animés par une vie ardente tandis que les personnages sont dépouillés de toute tendresse.

Après avoir attendu trois ans, dans le bureau d'Albert Carré, directeur de l'Opéra-Comique, la partition fut éditée puis confiée à l'un de nos grands chefs d'orchestre, François Ruhlmann, qui en assura l'étude jusqu'à la perfection pour en donner la première le 19 mai 1911 avec une distribution éclatante réunissant Geneviève Vix, Coumb, Delvoye, Cazeneuve et Jean-Périer. L'accueil du public fut court mais la presse fut réservée... L'Opéra reprit cette pièce « curieuse et particulière » au dire de Pierre Lalo, en 1938. Son succès, déjà affirmé au Palais Garnier, où l'on prit l'habitude de biser le quintette final à chaque représentation a gagné le large tant dans le Nouveau-Monde que dans l'Ancien.

Selon sa coutume, Maurice Ravel écrit d'abord pour piano à quatre mains Ma Mère l'Oye (1908). Je devrais dire « à quatre petites mains » puisque l'œuvre fut dédiée à Jean et Mimie Godebsky, enfants de deux fidèles amis et qu'elle fut créée à la S.M.I. le 20 avril 1910 par deux petites élèves de Marguerite Long. Ravel a connu le privilège de garder une âme enfantine. Il avait conservé de son plus jeune âge l'étonnement joyeux et aussi une insouciance qui ne manqua pas de susciter un étonnement réprobateur lorsque le « cher maître » détaché des mondanités attachait plus d'importance à un jeune débutant qu'à un membre de l'Institut. Dès l'enfance il avait donc gardé le goût du merveilleux, des contes de fées et même il chérissait une collection de jouets. Nul mieux que lui ne pouvait trouver en Perrault (et Mesdames d'Aulnoy et de Beaumont) le moyen de faire résonner les échos de notre jeunesse. Mais Ravel savait bien qu'aimer les petits ne consiste pas à faire mainte fadaïse mais à leur donner ce qu'il y a de plus beau de plus pur. Il sut y parvenir dans cette suite qui débute par la « Pavane de la Belle au Bois Dormant » si courte mélodie qui se prolonge en une sorte d'interrogation. « Petit Poucet » trace en tierces successives le chemin parcouru dans la forêt tandis que des pépiements d'oiseaux présagent l'inquiétude des enfants perdus. « L'Alcegonnette, Impératrice des Pagodes » est très asiatique. Avec ses « théorbes faits d'une coquille de noix », ses « violes faites d'une coquille d'amande » elle nous offre deux thèmes très différents dont l'un oppose son allégresse à la solennité du second. Les « Entretiens de la Belle et de la Bête » en leur début ne manquent pas de faire songer à Satie (Première Gymnopédie) ; là encore deux thèmes affectent les caractères différents exprimés dans le texte de Mme Leprince de Beaumont. Dans « Le Jardin féérique », la métamorphose de la Bête en Prince Charmant, parmi les senteurs grisants termine en apothéose ce petit chef-d'œuvre qui fut orchestré et, selon l'idée de Jacques Rouché, transformé en un ballet féérique pour le Théâtre des Arts où il fut créé le 28 janvier 1912.

A cette écriture simple et dépouillée succède une œuvre de virtuosité transcendante pour piano, Gaspar de la Nuit qui se décompose en trois parties : « Ondine », « Gibet », « Scarbo » d'après les poèmes d'Aloysius Bertrand (de son vrai nom Louis Bertrand) le créateur français du poème en prose que Ricardo Viñes fit connaître à Ravel. Bien entendu ce fut ce grand pianiste et ami qui fut l'interprète de cet ouvrage donné en première audition à la Société Nationale le 9 janvier 1909.

Tant que je suis de transcrire les poèmes je préfère citer encore une fois Alfred Cortot :

« C'est positivement une sorte de miracle que d'avoir su renouveler, après les précédents des Jeux d'Eau et d'Une Barque sur l'Océan, les effets pianistiques destinés à évoquer une fois encore les captivants mirages

de l'eau et de ses mouvants mystères. Car, loin de paraître émoussé par ces réussites descriptives exceptionnelles, le pouvoir imaginaire de Ravel trouve ici l'occasion de se manifester sans redites, sans imitation de soi-même dans un constant esprit d'invention et de découvertes instrumentales « Ondine ».

Il serait difficile de supposer un plus saisissant contraste de sentiment que celui qui oppose à ce fluide enchantement le sinistre impressionnisme du « Gibet ». Nous voyons ici Ravel s'aventurer dans l'interprétation musicale des terrifiantes images contenues dans le poème d'Aloysius Bertrand avec la même lucidité, la même puissance divinatorie que s'il s'agissait de définir les sensations les plus familières ».

Puis à propos de « Scarbo » :

« Les impressions de cauchemar, les visions d'insomnie fiévreuse du poème sont reflétées par la mobilité extrême d'une adaptation musicale dont toutes les mesures pivotent, se coupent, se contredisent, s'embrouillent dans un apparent désordre et dont l'ensemble s'ordonne néanmoins, en fin de compte, en un scherzo de coupe irréprochable. »

(A suivre),

Pierre PAUBON.

LE RYTHME MUSICAL

(Suite de la page 1)

Mais cela resterait trop simple comme le prouve l'échec d'une danse à 5 temps, le « CINCO » de Vincent Scotto (4 temps plus un temps fort) lancée avec enthousiasme pendant l'occupation dans un arrangement de R. Legrand (disque et surtout radio). Hélas ! les musiciens de danses engagés dans leurs mesures à 3 et 4 temps n'ont pu (ou pas voulu) se mettre à la série des 5 temps. Si l'on songe que le Zortico basque est chanté, joué, dansé à 5 temps par des gens qui ne connaissent pas tous la musique, on doit admettre que cette mesure n'est pas anormale et si l'on compte 4, 6, (6/8), on peut penser que le 5 est aussi facile. Le rythme de la Rumba 3 + 3 + 2 qui s'intègre dans une mesure à 4 temps grâce à une syncope, devient plus naturel si on le considère comme une mesure à 3 temps avec un 3ème temps plus court. Ces mesures boiteuses (dénommées Aksak) sont assez courantes en Europe centrale et cela est un des bienfaits du folklore de nous les faire connaître.

Il y a aussi le fait qu'un instrument polyphonique (piano, orgue, accordéon) peut avoir une métrique différente à chaque main. Exemple : Le mouvement lent du concerto pour piano en sol de M. Ravel est à 3 temps à la main droite et à 6/8 à la main gauche. bien que l'auteur n'ait pas changé d'armure. C'est pour cet enrichissant dans le même esprit 30 Etudes Rythmiques pour 2 Guitares (Editions Ouvrières) et j'ai voulu en faire profiter les pianistes, organistes, accordéonistes, en composant dans le même esprit 30 Etudes Rythmiques pour les instruments à clavier qui vient de paraître aux Editions L. Philippo et M. Combret et qui m'ont déterminé à écrire cet article.

Je garde encore la parole pour revenir sur le projet de réalisation du Bloc à Rythmes, dont j'avais entre-temps les lecteurs de ce journal. Ce projet avait été abandonné par les Editions Zurluh, le prix de revient n'étant pas assez commercial. Les conditions n'étant plus les mêmes le projet vient d'être repris et ce petit instrument qui n'est ni un jouet, ni un instrument d'orchestre, mais un instrument d'étude va enfin paraître et sera vendu avec un petit étui pour le mettre facilement en poche ; il permettra de battre simultanément la mesure de façon visuelle et auditive. ce qui est un perfectionnement dans l'Education musicale.

Quoique les rythmes soient beaucoup plus classiques, nous sommes heureux de signaler la parution aux Editions HY Lemoine d'une suite pour flûte à bec, à 2 parties, avec accompagnement de guitare *ad lib.* de moyenne difficulté : « Au temps des chandelles et des chaises à porteurs », de notre ami Georges Aubanel.

Avant de mettre le point final à ces propos, je viens d'assister à l'inauguration des nouveaux magasins « Clavierama » - « Paul Beuscher », 68 bis, rue Réaumur, Paris-3ème. Tél. 272.30.72 qui mériteraient un article complet. Il s'agit là uniquement de pianos et d'orgues électroniques, avec un cours d'orgue sous la direction de Pierre Spiers dont tout le monde connaît la parfaite musicalité et sa grande pratique qui assure à son enseignement des résultats très rapides.

Editions Musicales TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche, PARIS-8ème — Tél. 924-01-46

VIENT DE PARAITRE

MUSIQUE POUR HARMONIE OU FANFARE

Roger CALMEL. — Les VENDANGES, danses populaires et choral final pour Harmonie ou Fanfare.

Adrien CANAVESIO. — MARCHÉ de la Fédération des Bouches-du-Rhône pour Harmonie ou Fanfare.

Paul Jean DEJEAN. — Le SOLEIL NOUS GUIDE EN CHEMIN, Marche avec chant (ad libitum) pour Harmonie ou Fanfare.

FRANCAIX Jean. — MARCHÉ SOLENNELLE (Marche du Sacré) pour Musique d'Harmonie — Transcription de Paul SEMLER-COLLERY

Marcel LASALMONIE. — HEROS DE VERDUN, Marche solennelle pour Harmonie ou Fanfare avec clairons, trompettes et tambours (ad libitum).

Ph. et G. PARES. — RAPSODIE FRANCO-AMERICAINE, pour Musique d'Harmonie.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

AMELLER André. — SUITE d'après Jean-Philippe Rameau, pour Saxophone alto Mib et Piano

DE CORIOLIS E. — DANS LA FORET pour Cor en Fa et Piano

Désiré DONDEYNE. — TROIS ESQUISSES DE FANFARE pour 3 trompettes en Ut, 2 cors en Fa, 3 trombones, 1 tuba. Partition de poche et parties.

PASCAL André. — ELEGIE ET PASTORALE (Il était une bergère) pour Trompette en Ut et Piano

RIVIER Jean. — ARIA pour Trompette et Orgue (ou Hautbois)

Jules SEMLER-COLLERY. — DEUX PIECES, pour quatuor de trombone : A) Chant Elégiaque ; B) Chant héroïque. Partition de poche et parties.

LES ETUDES CELEBRES

Clarinette

Frédéric GEISPIELER. — DIX GRANDES ETUDES pour clarinette.

Jacques LANCELOT : QUINZE ETUDES pour clarinette d'après Berbiguier, Cramer, Kayser. VINGT-CINQ ETUDES faciles et progressives pour clarinette, d'après Grunwald, Kayser, Hermann. VINGT-SIX ETUDES ELEMENTAIRES pour clarinette d'après Dancla, Wohlfahrt.

MAILLOT Jean. — DOUZE DUOS PROGRESSIFS pour deux Clarinettes en deux Cahiers. 1er Cahier : 6 duos cours élémentaire

Joseph PRANZER. — QUATRE DUOS pour 2 clarinettes. En quatre cahiers.

Basson

Jean BEAUREGARD. — TRENTE ETUDES ELEMENTAIRES pour Basson d'après Dancla, Wohlfahrt.

Saxophones

A. L. ANDRE-THIRIET. — VINGT-QUATRE ETUDES D'EXPRESSION (et de contribution à l'emploi raisonné du « vibrato »).

LES CELEBRES CONCERTI

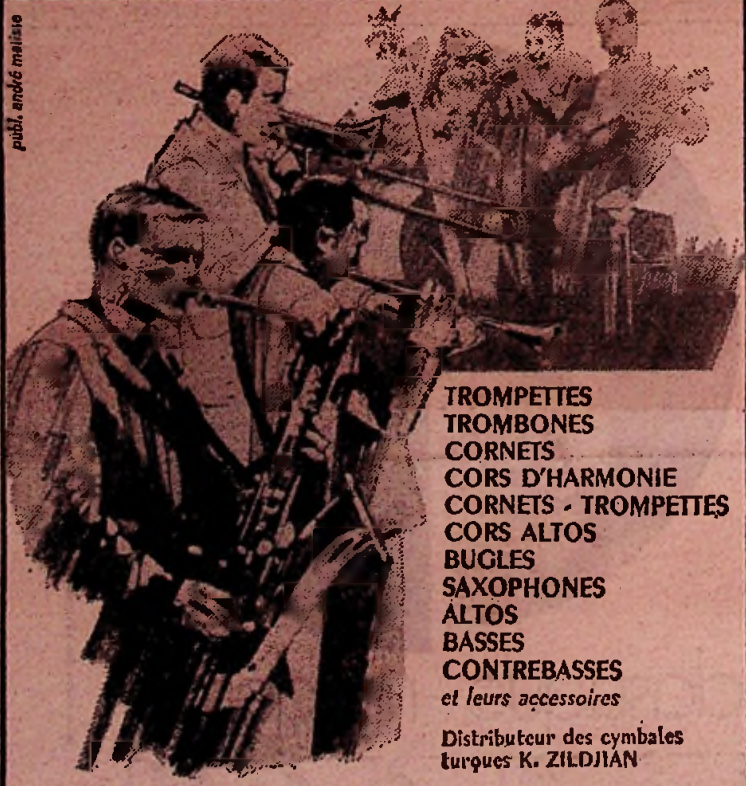
DE MUSIQUE CLASSIQUE

J. N. HUMMEL. — CONCERTO EN MIB pour trompette et orchestre. Réduction trompette et piano.

Al. STRADELLA. — SONATE DE CONCERT pour trompette et orchestre à cordes. Réduction trompette et piano.

G. P. TELEMANN. — SONATE DE CONCERT pour trompette et orchestre à cordes. Réduction trompette et piano.

G. TORELLI. — CONCERTO EN RE MAJEUR pour trompette et orchestre à cordes. Réduction trompette et piano.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

La salle d'études est ce qu'il y a de plus moderne en France, et sans doute dans d'autres pays ; une dizaine d'orgues sont joués par des élèves qui perçoivent seuls les sons grâce à un casque ; bien entendu, le professeur intervient à tout moment pour corriger, conseiller. Je laisse au chroniqueur, aux visiteurs, la découverte de l'équipement pour l'étude du solfège et si je vous en parle c'est parce qu'il y a un orgue Lowrey « Virtuoso » d'une richesse d'effets extraordinaire, avec enregistrement de cassettes et surtout, une boîte de rythmes incorporés, c'est-à-dire que vous avez automatiquement tous les rythmes de danses (Bosa nova Dixie, valse, marche, etc.), que vous pouvez faire aller plus vite, plus lentement et dont vous pouvez doser tous les instruments. En somme vous avez à votre disposition un batteur complet. Il y a aussi un petit clavier avec les touches noires de même hauteur que les blanches et qui permet le glissando chromatique et un autre petit clavier qui répète à chaque octave l'accord que vous tenez sur le clavier normal, tout comme la harpe.

Je trouve cela si sensationnel que je n'ai pas hésité à vous le signaler.
G. AUBANEL.

Cinquanteaire ST-SAENS

Suite de la page 3

le 25 juillet 1921 :

« Samedi 30, je pars pour Dieppe, où je passerai la première semaine d'août. J'y jouerai du piano pour la dernière fois de ma vie, clôturant ainsi une carrière de pianiste qui aura duré 75 ans !... »

Si j'ai fait ce métier, c'est qu'il m'a permis de gagner ma vie autrement qu'en m'abrutissant à donner des leçons toute la journée.

La fin de sa carrière, bien que ses dernières œuvres (« Dejanire, les Barbares, l'Ancêtre... » etc.) soient inégales, fut une apothéose. Il eut même le privilège d'inaugurer à Dieppe son Musée et sa statue. Comme on lui demandait un discours, il répondit : « Puisqu'on n'élève des statues qu'aux morts, c'est donc que je suis mort. Alors permettez-moi de garder le silence ».

Quelques mois passent. A Alger, le 16 décembre 1921, après une journée de travail, Saint-Saëns se couche. Mais sa respiration s'embarassa subitement en moins d'une demi-heure son cœur cessa de battre.

On lui fit des funérailles nationales : trois ans avant, Debussy avait disparu sans bruit.
Daniel Paquette

Consortium musical - Éditions PHILIPPO

24, Boulevard Poissonnière, PARIS - 9ème

Répertoire pour Batterie-Fanfare et Fanfare de Trompettes

J. DEVO

NOUVELLE VAGUE, charleston pour fanfare de trompettes
TANGO MARTIAL, tango pour fanfare de trompettes
MAZURKA, fantaisie pour batterie-fanfare
DOLLY, twist fantaisie pour batterie-fanfare
CUBA, samba pour batterie-fanfare
BADINAGE, cha-cha-cha pour fanfare de trompettes
NELLY, twist pour batterie-fanfare
LA BOITEUSE, marche pour batterie-fanfare
TROIKA, fantaisie pour batterie-fanfare
IL ÉTAIT UNE BERGÈRE, marche pour fanfare de trompettes
GALOPADE, galop pour batterie-fanfare
CHINOISERIE, fantaisie pour batterie-fanfare
FLANERIE, marche pour batterie-fanfare
PEPITA, paso doble pour batterie-fanfare
HABANERA, habanera pour fanfare de trompettes
LE PERROQUET, valse pour batterie-fanfare
MISTER BOUM, marche pour tambour, clairons et basses
FANFARONNADE, marche pour batterie-fanfare
LE MUSCADIN, marche pour tambours, clairons et basses
DEFILE-PARADE n° 1, marche pour batterie-fanfare (J. Devo - R. Goute)
ALOUETTE, marche pour batterie-fanfare
DEFILE-PARADE n° 2, marche pour batterie-fanfare (J. Devo - R. Goute)
DOMY, marches pour tambours et clairons
MARIONNETTES, fantaisie pour batterie-fanfare
REVUE n° 1, grande marche pour fanfare de trompettes

R. GOUTE

TAMBOUR BATTANT, marche pour tambours, clairons et cors
HELGA, marche pour tambours et clairons
TAPOE-CLANDAMI, marche pour tambours et clairons
LES ESSARTS, marche pour batterie-fanfare
BERET ROUGE, marche pour batterie-fanfare
JAVANAISE, fantaisie pour batterie-fanfare
GAI LURON, marche pour batterie-fanfare
SEMILLANTE, marche pour tambours et clairons
PREMICES, marche pour tambours et clairons (avec évolutions)
LE BENJAMIN, marche pour tambours et clairons
WITH DRUMS BEATING, marche pour tambours et clairons
LES JOUVENCEAUX, marche pour batterie-fanfare (avec évolutions)
SIMPLICE, marche pour tambours, clairons et cors
LIEGE, marche pour tambours, clairons et basses
L'ECHO DE RAMBERCHAMPS, marche pour tambours, clairons et cors

G. LUYPAERTS

FIFRELINE, fantaisie pour batterie-fanfare
WESTMINSTER, carillon pour fanfare de trompettes
CONQUITA, fantaisie pour batterie-fanfare
ROCKY-SLOW, slow pour batterie-fanfare
ANOUSCHKA, fantaisie pour batterie-fanfare
PORTO-RICO, fantaisie pour batterie-fanfare
BOGLE-RIFF, fantaisie pour batterie-fanfare
LES DRAGONS, fantaisie pour fanfare de trompettes
TAPOE-MAJORETTES, marche pour batterie-fanfare
BALKANIA, fantaisie pour fanfare de trompettes

R. FAYEULLE

DE TEMPS EN TEMPS, marche pour tambours, clairons et basses
CHANSON DE ROUTE, marche pour batterie-fanfare
JOYEUX DRILLES, marche pour tambours, clairons et basses
LOU FALGOUX, bourrée pour batterie-fanfare
SAINT-GEORGES, grande marche pour fanfare de trompettes

T.A.M. (Terre, Air, Mer), marche pour batterie-fanfare
LE CAMP DE MEUCON, marche pour tambours et clairons
LA GRANDE PATROUILLE, marche pour batterie-fanfare
PANACHE, marche pour batterie-fanfare
BONNE ROUTE, marche pour tambours, clairons et cors
ESSONNE, marche pour fanfare de trompettes
YVELINES, marche pour tambours, clairons et basses
L'ARDUSSON, marche pour tambours, clairons et basses

M. POIRRIER

LA MONTCHANINOISE, marche pour tambours, clairons et cors
SOUVENIR DE THIEFFRANS, marche pour tambours, clairons et cors
MICHAEL, marche pour batterie-fanfare
SALUT AUX GARS DE LA VALLEE, marche pour tambours et clairons
ECHOS DE LA LOUE, marche pour tambours, clairons et cors
LE FRONTALIER, marche pour batterie-fanfare
LA PERNOTTE, marche pour tambours et clairons
LES AIGLONS, marche pour tambours, clairons et cors
AU MONT D'OR, marche pour tambours, clairons à pistons et basses
LES TREFLES D'OR, marche pour tambours, clairons et basses

P. BREARD

JOCARIGRA, marche pour fanfare de trompettes
SAINT-VALENTIN, marche pour fanfare de trompettes
BEAUJON, marche pour tambours, clairons et basses
GRAND'RUE, marche pour tambours, clairons et cors
COSTANAS, fantaisie rythmique pour tambours, clairons et basses
CHANTEMERLIÈRE, marche pour fanfare de trompettes
AUNIS, marche pour fanfare de trompettes
FANDINE, marche pour tambours, clairons et cors

J. ROBERT

CHORAL, morceau religieux pour fanfare en mi bémol
CLAIROTAM, marche pour tambours, clairons et basses
SYLAUR, marche pour fanfare de trompettes

S. FROIDURE

MAJORETTES-PARADE, marche pour tambours et clairons
CHARRAS, marche pour fanfare de trompettes

G. TERRE

L'ÉTINCELLE, marche pour tambours, clairons et basses

G. PLATEAU

GLOIRE AU STADE, marche pour tambours, clairons et basses

Harmonies et Fanfares

R. FAYEULLE

T.A.M. (Terre, Air, Mer), marche, version : Harmonie et batterie-fanfare réunies. Enregistrement : Musique de l'Air et sa batterie-fanfare.

J. DEVOGEL

MARCHE ROCAMBOLESQUE pour orchestre d'harmonie
FESTIVAL, ouverture fantaisiste
MARCHE DU CHÂTEAU, marche
REVUE n° 1, marche de revue

J. GALLET

RHIN ET MOSELLE, marche avec tambours et clairons
THYRSUS, marche avec tambours, clairons et cors

L. FARFAX et J. JONATO

QUAND LE CIRQUE

I.S.M.E.

(International Society for Music Education)

Section française : 175, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

I.S.M.E. TUNIS-CARTHAGE 1972

Le dixième congrès international de l'I.S.M.E. se tiendra à Tunis et Carthage, du 13 au 20 juillet 1972, sous les auspices du Ministère de la Culture et de l'Information de Tunisie. C'est la Direction de la Musique et des Arts Populaires de Tunisie qui recevra l'I.S.M.E.

THEME GENERAL DU CONGRES :

« Musique et société - L'éducation musicale dans son contexte esthétique et social ».

L'importance que la jeunesse accorde à la musique en tant qu'élément social est un phénomène de la vie contemporaine dans le monde entier.

Mais cette expression musicale spontanée présentant peu de rapport avec l'éducation musicale organisée, il apparaît donc comme nécessaire de reconsidérer les buts et les méthodes de la musique à tous les niveaux de l'éducation générale.

Pour attendre ce propos, le congrès étudiera :

— la musique dans la formation des professeurs ;

— la musique à tous les niveaux de l'enseignement, dans les écoles et collèges ;

— la musique comme activité extérieure à l'école.

La contribution à l'éducation musicale des moyens audio-visuels et des mass-media Radio et Télévision sera également étudiée.

Ce congrès étant le premier à avoir lieu dans la région méditerranéenne et sur le continent africain, des séances seront réservées à l'éducation musicale dans cette partie du monde :

— l'éducation musicale dans les pays méditerranéens ;

— l'éducation musicale dans les pays africains.

Enfin, le congrès aura aussi pour but l'extension de la coopération entre l'I.S.M.E. et les autres associations internationales dont les activités se rapportent à la musique et à l'éducation.

RECHERCHE :

La Commission de la Recherche de l'I.S.M.E. organisera une séance entièrement consacrée aux développements récents de la recherche en éducation musicale.

LANGUES OFFICIELLES :

Les langues officielles du Congrès de l'I.S.M.E. seront l'Arabe, le Français, l'Anglais et l'Allemand. Pour la correspondance hors de Tunisie, on utilisera l'Anglais, le Français et l'Allemand.

FRAIS D'INSCRIPTION

A L'I.S.M.E. :

Tous les participants au Congrès de l'I.S.M.E. y compris jour de leur cotisation pour l'année 1971 et doivent verser leur cotisation pour l'année 1972 (25 F) recouvrement début 1972, à la trésorière, Madame Ameller, 82, rue du 22 septembre, 92 - Courbevoie. Crédit Lyonnais ou C.C.P. La Source, 31-793-52.

Le membres des groupes qui se produiront lors du Congrès ne sont pas soumis au paiement de cette cotisation.

FRAIS DE PARTICIPATION AU CONGRES :

Tous les participants au 10ème Congrès de l'I.S.M.E., y compris les conférenciers, doivent payer un droit d'inscription de 6 dollars U.S. (ou l'équivalent de cette somme dans une monnaie convertible en dollars américains), au Comité Tunisien d'Organisation du Congrès.

Ce droit d'inscription sera acquitté lors du règlement définitif. Les membres des groupes devant se produire au cours du Congrès, sont exemptés de ces droits d'entrée.

Closure des inscriptions :

Le 29 février 1972. Formulaire à adresser à Transatour, Paris. Toute inscription est reçue moyennant 300 F d'arrhes. Solde avant le 10 juin 1972.

Demande de feuille d'inscription et renseignements à :

Organisation S.C.T.T.V. Transatour, 34, rue de Lisbonne, 75 - Paris-8ème. Tél. : 522.83.37. Lic. 183 A.

Deux excursions sont prévues après le Congrès.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
So recommander au journal

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE

ATTRIBUTION DE LA LYRE D'OR DE VICHY

VICHY, les 10 et 11 JUIN 1972

Ce concours est organisé par la ville de Vichy et son comité des fêtes, sous l'égide de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique (CISP.M.), de la Confédération Musicale de France (CMF) et de la Fédération Musicale du Centre (FMC).

Présidence de monsieur le maire de Vichy.

BUT :

Réunir à Vichy les 10 et 11 juin 1972, cinq à six sociétés populaires de musiques internationales, de nations différentes, possédant les qualités suivantes :

1) Sociétés de « premier plan » au point de vue valeur musicale, qui seront présentées et déléguées par leur Fédération Nationale respective et du niveau minimum des divisions supérieures ;

2) Être de formation harmonie ;

3) Avoir une tenue costumée de musicien et d'excellente présentation.

REGLEMENT :

Les sociétés (au maximum six et une par nation) seront désignées parmi les nations affiliées à la CISP.M.

Le règlement du concours sera celui appliqué dans les concours de la CISP.M.

Jury. — Le jury sera composé de trois personnalités de la musique prises en dehors des nations représentées au concours.

Attribution de la Lyre d'Or de Vichy. — La lyre d'Or sera attribuée à la société ayant obtenu le plus grand nombre de points aux épreuves imposées et de choix.

Prix et coupes. — Des prix et coupes seront attribués à toutes les sociétés selon leur classement.

Morceau imposé. — Le morceau imposé sera désigné par la CISP.M. Le titre de ce morceau et le nom de l'éditeur seront communiqués aux sociétés participantes deux mois à l'avance.

Morceaux de choix. — Les sociétés devront préparer deux autres morceaux agréés par la CISP.M afin de permettre au jury de choisir l'ou-

vre à exécuter.

Elles devront être en mesure de communiquer au jury trois conducteurs de l'œuvre choisie. Ces conducteurs leur seront restitués.

Morceaux d'ensemble. — Les sociétés devront se procurer et étudier les deux morceaux suivants :

— CONCORDIA, « Hymne de l'Amitié Internationale » de Jules Semler-Collery, Editions transatlantiques, 14, avenue Hoche, Paris (8e).
— HYMNE OFFICIEL de la CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, de Roger Boutry, Editions Leduc, 175, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

CONDITIONS FAITES

AUX SOCIÉTÉS PARTICIPANTES

HEBERGEMENT :

L'hébergement sera pris en compte par le Comité des fêtes de la ville de Vichy (chambres et repas), du samedi 10 juin au lundi matin 12 juin.

Les sociétés qui désireront prolonger leur séjour à Vichy, auront à leur charge les frais supplémentaires d'hébergement aux tarifs spéciaux prévus.

De même les accompagnants auront à leur charge leurs frais d'hébergement suivant tarifs spéciaux consentis aux sociétés, sauf le président, le secrétaire, le trésorier et le porte-avion considérés comme membres.

VOYAGE :

Les frais du voyage aller et retour seront à la charge des sociétés. Aucune indemnité ne sera allouée.


INSCRIPTIONS :

Les demandes d'inscription des sociétés doivent parvenir au secrétaire général du Comité des fêtes, mairie de Vichy (03), avant le 1er mars 1972 dernier délai.

L'inscription doit être transmise par la Fédération Nationale à laquelle appartient la société.

Elle joint : feuilles de demandes d'inscription à envoyer en deux exemplaires pour chaque société.

NOTA : les sociétés inscrites et définitivement admises à participer au concours recevront, en temps utile, des imprimés à remplir pour l'hébergement.



BUFFET CRAMPON

18-20 Passage du Grand Cerf, Paris 2° - Tél. : 488.88.78

Saxophones
Clarinets
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

Les Brodeurs
REUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
So recommander au journal

Manifestations 1972

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONCOURS			
27 avril 1972	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Concours de chant choral scolaire, centre de Mulhouse (Théâtre Municipal).	M Alfred Moerlen, 8, chemin du Klettenberg, Mulhouse (68).
4 mai 1972	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de chant choral scolaire, centre de Strasbourg (Palais des Fêtes).	M Curo, Roger, président des « Merlots de Cars Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
Mal 1972	L'AIGLE (Orne)	Un concours est envisagé à l'Aigle.	M Pierre Jacquilet, 11, rue Neuve, Florange (57).
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	Concours international de musique C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy, réservé à cinq ou six harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation).	M Jean Jeannier, Président de l'Harmonie, Résidence du Palais Les Sables-d'Olonne, Mairie de Nevers (Nièvre).
11 juin 1972	FLORANGE (Moselle)	Concours et Festival.	Secrétariat : M. A. Pelourdeau, boulevard du Collège à Meslay-du-Maine (53) Tél. 45.
16, 17, 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours International de Musique organisé par l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne.	
23, 24 et 25 juin 72	NEVERS (Nièvre)	Concours international de musique. Fête fédérale de la Fédération musicale du Centre.	
3 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile. Concours international de musique Toutes sociétés fédérées	
CONGRES			
30 janvier 1972	LILLE (Nord)	Assemblée générale.	
23 avril 1972	SAINT-LOUIS (Haut-Rhin)	Congrès annuel de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M Alfred Moerlen, 8, chemin du Klettenberg, Mulhouse.
7 mai 1972	AVESNE-SUR-HELPE (Nord)	66ème Congrès fédéral et Festival	M Audran, Saint-Fargoire (34).
13 et 14 mai 1972	SAINT-FARGOIRE (Hérault)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.	P. Prajoux, a Bourg-de-Thizy (Rhône).
4 juin 1972	COURS (Rhône)	Festival et Assemblée Générale des Sociétés Musicales du Groupement des Vallées du Rhin et de la Trambouze.	M. Jean Jeannier, président de l'Harmonie, Résidence du Palais, Les Sables-d'Olonne (Vendée). Secrétariat, 284, rue Vendôme, Lyon (3ème).
17 et 18 juin 1972	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Congrès de la Confédération musicale de France et concours international de musique.	
24 et 25 juin 1972	MONTELMAR (Drôme)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et Festival de Musique	
24 septembre 1972	CIVRAY (Vienne)	Congrès de la Fédération de l'Ouest.	
FESTIVALS			
1er mai 1972	HAUTVILLERS (Marne)	Festival organisé par la Fanfare Dom Pérignon.	M. Adnet Aimé, secrétaire-trésorier, mairie d'Hautvillers (51).
7 mai 1972	COLMAR (Haut-Rhin)	Grand Festival des Chorales Scolaires (Théâtre Municipal).	M Alfred Moerlen, 8, chemin du Klettenberg, Mulhouse (68).
7 mai 1972	ST-GERMAIN-DES-FOSSES (Allier)	Fête départementale de la musique.	M. Bonnet, président de la Société musicale « L'Indépendante », St-Germain-des-Fosses (03).
14 mai 1972	AYTRES (Charente-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par « La Vaillante »	Mme Paris, secrétaire, 64, rue Saint-Nicolas, La Rochelle (17).
20 et 21 mai 1972	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique. Cinquantenaire.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc, Distroff (57).
21 mai 1972	ROCHFORT-SUR-MER (Ch.-M.)	Festival de musique et de majorettes organisé par « L'Etoile ».	M. Gérard Mathe, président à Rochefort-sur-Mer (17).
21 et 22 mai 1972	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M René Godfrin, 17, rue de la Moselle, Corny par Noveant (57).
28 mai 1972	VITRY-SUR-ORNE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Martin Gœury, 61, rue des Romains, Amneville (57).
28 mai 1972	LA PACAUDIERE (Loire)	Festival de musique.	M. Lucien Genest, au bourg, La Pacaudière (Loire).
28 mai 1972	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Festival de l'U. D. du Rhône	M A. Pathy, Poule-les-Echarmeaux (69)
28 mai 1972	VAYRES (Gironde)	Festival organisé par l'Harmonie de Vayres, dans la cour d'honneur du Château de Vayres.	M. Feyte, Président de l'Harmonie à Vayres (33)
28 mai 1972	VOUHE (Charente-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie, à l'occasion de son cinquantième anniversaire	M. Audry maire.
4 juin 1972	PUILBOREAU (Ch.-Maritime)	Festival de musique et de majorettes organisé par l'Harmonie.	M. Margot, maire.
4 juin 1972	FAMECK (Moselle)	Festival.	Mme Lucie Laurent, 1, rue de Flandre, Fameck (57).
4 juin 1972	MOYEUVE-FROIDCUL (Moselle)	Festival.	M. André Titotto, 1, rue Hector-Berlioz, Moyeuve-Froidcul (57).
4 juin 1972	SAINT-LEGER-LES-DOMART (Somme)	Festival.	
4 juin 1972	PONTAINEBLEAU (Snc.et-Marne)	Festival départemental.	M. R. Dantigny, 2, rue P.-Dan, Fontainebleau (77).
4 juin 1972	TALANGE (Moselle)	Festival.	M André Couturier, 3, rue du Professeur-Ehms, Talange (57).
4 juin 1972	REIMS (Marne)	Festival organisé par l'Harmonie du 3ème Canton.	M. Bigotte, président, 6, rue Marie-Stuart, Reims (51).
4 juin 1972	SERMAIZE-LES-BAINS (Marne)	Festival organisé par « Le Réveil de Sermaize ».	M. Richard, président délégué, rue du Pré-Maurupt, Sermaize-les-Bains (51).
4 juin 1972	COURS (Rhône)	Festival National du Centenaire de la Société pour toutes Sociétés y compris les Majorettes.	M. le Président de la Fanfare de Cours (69)
4 juin 1972	LOIRE (Rhône)	Festival groupement Rhin et Trambouze.	M. le Président de la Fanfare de Loire (69)
4 juin 1972	BELLEVILLE-sur-SAONE (Rhône)	Festival groupement St-Genis-Laval.	M. le Président de la Batterie - Fanfare, Belleville-sur-Saône (69)
4 juin 1972	ST-AULAYE-sur-DRONNE (Dordogne)	Festival Groupement Beaujolais-Villefranche.	M. Yves Rebière, St-Aulaye-sur-Dronne (24)
4 et 11 juin 1972	CANNES (Alpes-Maritimes)	Festival de Musique.	M. Daumas Georges, Conseiller Municipal, Mairie de Cannes (06).
10 et 11 juin 1972	VICHY (Allier)	Festival international C.I.S.P.M. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy. Réservé à cinq harmonies désignées par leur Fédération nationale respective (une par nation)	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème
11 juin 1972	CRAPONNE-SUR-ARZON (H.-L.)	Festival et concours batteries	M. Georges Beyssac « Reclimas », Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire).
11 juin 1972	TONNAY-CHARENTE (Ch.-Mme)	Festival organisé par la fanfare.	M. Martin
11 juin 1972	CHAVANAY (Loire)	Festival de musique.	M. René Crotte, Verlieu, Chavanay.
11 juin 1972	SAINT-ASTIER (Dordogne)	Festival de l'Union d'rs Sociétés Musicales de la Dordogne organisé par l'Union Musicale Astérienne.	M. Galéa, président, rue du Mal-de-Laitre-de-Tassigny, Saint-Astier (24).
11 juin 1972	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival Quarantenaire	M. Roland Ummerhoyer, 41, rue Anatole-France, Pagny-sur-Moselle (54).
11 juin 1972	CHAZAY-D'AZERGUE (Rhône)	Festival du Groupement de Limonest.	M. Godard, Le Bois-d'Ars à Limonest (69).
11 juin 1972	ST-SYMPHORIEN d'OZON (Rhône)	Festival du Groupement St-Symphorien-d'Ozon.	M. Desserand, St-Symphorien - d'Ozon (69)
18 juin 1972	WOIPPY (Moselle)	Festival Fête des Fraises.	M. Norbert Schaeffer, cité Lemartet 23, allée A, Woippy (57).
18 juin 1972	BASSE-HAM (Moselle)	Festival.	M. Gabriel Spanier, 2 bis, rue du Fort, Basse-Ham (Moselle).
18 juin 1972	AUMETZ (Moselle)	Festival Cinquantenaire.	M. Louis Rennie, 7, rue du Puitt, Aumetz (Moselle)
18 juin 1972	FEUQUIERES-FRIVILLE, WOINCOURT (Somme)	Festival-Concours de la Fédération de Picardie-Vimeu.	
18 juin 1972	BOULIGNY (Meuse)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M Armand Gedou, mairie de Boulligny (Meuse)
18 et 19 juin 1972	EPERNAY (Marne)	Festival International à l'occasion du cinquantenaire de la Société Philharmonique de Champagne	M André Jubreaux, 2, rue Malakoff, 51-Epernay
23, 24 et 25 juin 1972	AUDINCOURT (Doubs)	Festival Régional de l'Harmonie Municipale.	
25 juin 1972	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival.	M. Albert Cordier, 102, route d'Audincourt, Mont-béillard (25).
25 juin 1972	FORBACH (Moselle)	Festival Cinqu.mtenaire.	M. Pierre Preis, 19, rue des Framboises, Metz-Devant-Les-Ponts (57).
25 juin 1972	METRICH (Moselle)	Festival.	M. Gérard Lerch, 25, rue d'Emmersweiler, Forbach (57).
25 juin 1972	POURAS-LES-BAINS (Ch.-Mme)	Festival de Musique organisé par la Fanfare « La Lyre ».	M. Fernand Nousse, route de Sierck, Koenigs-macker (57).
25 juin 1972	CHALAIS (Charente)	Festival départemental.	M. Giraud, maire
25 juin 1972	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de l'Harmonie St-Louis.	M. Delage, président, Chalais (Charente).
25 juin au 2 juillet 1972	MAIZIERES-LES-METZ (Moselle)	Festival.	M. Pahler Eric, 34, rue Lyautey-l'Hôpital (57). Mairie.
1er et 2 juillet 1972	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival.	Mairie.
2 juillet 1972	ST-NICOLAS-DE-PORT (Meurthe-et-Moselle)	Festival.	M. François Ribera, 1, Allée Cigognes, Saint-Nicolas-de-Port.
3 juillet 1972	VERDUN (Meuse)	Festival International organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Krikidjian, président, 41, rue Mirbel, Verdun (55).
2 juillet 1972	SURGERES (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par l'harmonie et la batterie-fanfare.	M. Thebaut, directeur.
2 juillet 1972	THEIZE (Rhône)	Festival du Groupement Val d'Azergues.	M. Chapuis à Theize (69).
9 juillet 1972	KIRCHNAUMEN (Moselle)	Festival.	M. René Michels, Obernaumen-sur-Sierck.
9 juillet 1972	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival.	M. Jean-Marie Mellinger, rue du Stade, Haute-Yutz (57)
9 juillet 1972	SAINT-AIGULIN (Ch.-Mme)	Festival de musique organisé par l'Harmonie.	M. Buil, directeur
9 juillet 1972	CHAILLEVETTE (Ch.-Maritime)	Festival de musique organisé par « Les Majorettes ».	Mme Bricou responsable.
13 juillet 1972	DANNE-ET-QUATRE-VENTS (Moselle)	Festival.	M Eug. Gehringer 36, rue Principale, Danne (Moselle)
16 juillet 1972	GARCHE (Moselle)	Festival.	M. Gérard Gacher, 114, rue de Mellbourg, Garche, Thionville (57).
16 juillet 1972	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par « L'Amicale Saujonnaise ».	M Bureau maire
30 juillet	PROPIERES (Rhône)	Festival du Groupement Beaujeu-Marsols.	M. le Président de la Fanfare de Proprières (69).
15 août 1972	L'ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival de musique réservé aux sociétés de l'Ile de Ré.	
1er juillet 1973	SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival de Musique organisé par la Fanfare « L'Echo du Lathan ».	M. Vlemont Roger, directeur, place Jacques-du-Bellay Savigné-sur-Lathan (37)

STAGES

Un stage franco-allemand aura lieu à Klippeneck (Allemagne) pendant les vacances de Pâques 1972. Se faire inscrire dès maintenant à la C.M.F.

D'autres stages sont prévus en France : à Mâcon et à Boulouris-sur-Mer dans la deuxième quinzaine de juillet et peut-être à Toucy en août. Nous donnerons les informations en temps utile.

PEDAGOGIE MUSICALE ACTIVE. — Stage à Vichy du 27 mars au 1er avril 1972. Renseignements et inscriptions avant le 10 mars 1972. S'adresser à Mlle Millet-Alviset au Conservatoire municipal de Musique de Vichy.

CONCOURS DE MUSIQUE. — En attendant la parution du recueil de morceaux à imposer, les listes insérées dans le Journal en janvier 1966 et en mars 1970, restent valables.

EXAMENS FEDERAUX. — Les épreuves parviendront aux Présidents de Fédération, courant février. Les Fédérations qui auront des candidats de flûte à bec ou de percussion, voudront bien faire une demande spéciale pour obtenir les épreuves (préciser le niveau).

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres
signes ou intervalles + TVA.

(ne pas oublier de joindre timbres pour l'acheminement des lettres)

OFFRES D'EMPLOI

■ Commune : AINAY-le-CHATEAU (03) — recruté par concours : Garde-champêtre, pouvant assurer la direction de la Société de Musique locale. Logement assuré à titre onéreux. Pour renseignements, s'adresser Mairie d'AINAY-le-CHATEAU - Tél. : 5.

■ Harmonie « LA SEMEUSE » (03) CUSSET demande Tambour-Major Caisse Claire. Logement et empl. assurés. Ecrire au prés. de l'Harmonie « La SEMEUSE ».

■ La ville de SOISSONS (02) recherche un TAMBOUR-MAJOR. Faire offre et prétentions. Candidature à adresser à M. le Directeur du Conservatoire de Musique de SOISSONS.

■ Ville région Grenobloise recherche rédacteur de Mairie, possédant titres requis. Age limité 40 ans. Place réservée par priorité à excellent musicien. S'adresser au journal. No 930, qui transmettra.

AVIS DE CONCOURS SUR EPREUVES

VILLE DE BELFORT

pour la nomination d'un professeur de piano au CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE (Ecole agréée). Ce poste constitue un emploi à temps complet.

Indice brut de début : 285,00.
Indice brut de fin de carrière : 465,00.

Les dossiers de candidature devront être déposés à l'Hôtel de Ville de BELFORT, jusqu'au 25 février 1972. Le concours aura lieu fin mars 1972 à une date qui sera précisée aux candidats par le Directeur du Conservatoire. Pour tous renseignements et pour le programme du Concours, s'adresser à M. le maire de la ville de BELFORT.

OCCASIONS

■ Machine à écrire JAPY, ligne moderne, gris clair, retour électrique bi-tension. Etat Neuf — Valeur 1700 F. Px de vente 1200 F Cause Urgence (caractères Petit Fica impeccables pour frappe Stencil) S'adresser au journal CMP. Numéro 937.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Bains (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Pupitre de poche pour harmonie et fanfare, primé concours Lépine, Paris. Mle déposé unique sur le marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, 36-Argenton (Indre).

INSTRUMENTS VOLES

■ Il a été volé : une trompette SELMER en ut n° 49.458 ; une trompette SELMER si b aigu n° 50.240, toutes deux contenues, avec un métronome et deux embouchures, dans une valise grise. S'adresser au journal sous le numéro 936.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La fanfare du 2ème Groupe de Chasseurs Mécanisés situé en Allemagne à proximité de la frontière, et à 70 km de Metz dispose de places dans tous les pupitres pour musiciens appelés ou désirant faire carrière. Ecr. 2 mois avant l'appel à M. le Chef de Fanfare, SP 69.213.

DEMANDES D'EMPLOI

■ Directeur Harmonie et Ecole de Musique, excellentes références, cherche place similaire. Région indifférente. Ecr. au journal sous numéro 931 qui transmettra.

■ LIBRE DE SUITE. — 40 ans — 2 premiers Prix du Conservatoire National de Musique de Paris. Chef de Musique Militaire G. T. 353 (Allemagne) Soliste de Théâtre et Association. Nombreuses tournées à l'étranger. Disques - Films - Radio Télévision - cherche situation en qualité de Directeur Ecole de Musique. Chef de Musique ou professeur. Ecr. au journal sous No 935.

■ Chef de Fanfare Militaire, 38 ans, 1er prix de conservatoire, connaissance tous instruments à vent et percussion, libre août 72, prendrait direction Harmonie et Ecole de musique avec emploi complémentaire. Ecr. au Journal sous Numéro 932.

■ URGENT. — 1er Prix du Conservatoire National de Musique de Paris 1968 (Trompette). — 1 médaille du conservatoire National de Musique de Paris 1969 (cornet à pistons). Né le 1-6-1928. Possédant expérience de direction : Conservatoire - Harmonie - Chorale - Orchestre Symphonique, Cours de Musique dans les écoles, cherche place stable à temps complet. Ecr. journal. sous le numéro 933.

■ TAMBOUR-MAJOR expérimenté, offre ses services, contre emploi et logement assurés, de préférence région du Tarn. Ecr. au journal sous le No 934, qui trans.

ASSUREZ VOS SOCIETES A LA C.M.F.

RÉPARATIONS REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS
CLIVRE ROIS
Nickeluse - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS - 9 —
Fournisseur de la Garde Républicaine

Editions CHOUDENS

38, rue Jean-Mermoz, 75 - PARIS-8ème — Tél. : 225-17-21

ŒUVRES SELECTIONNEES POUR LE CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT DE PARIS 1972

DANIEL - LESUR	Andréa del Sarto - Opéra d'après Alfred de Musset	
	Partition complète chant et piano	120 F
	Airs séparés chant et piano :	
	— Airs de Cordiani (ténor) (2 airs séparés) chaque	14 F
	— Air d'Andréa (baryton)	14 F
	— Lamento d'Andréa	12 F
	— Chanson de Spinette (soprano léger)	12 F
	— Air de Lucrèce (soprano lyrique)	14 F
Charles GOUNOD	Choix de mélodies	
Marcel LANDOWSKI	Le Fou, partition complète chant et piano	45,50 F

ENSEIGNEMENT

Un ouvrage vraiment pour les débutants, préfacé par Marcel MULE

Une méthode simple, pratique et efficace

Serge BICHON	Jouez du saxophone (2 volumes)	
	le volume 1	27 F
	le volume 2 doit paraître incessamment	

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

ALSACE CHORALES

Le 70ème anniversaire

du président de l'association

Une neuveuse surprise attendait M. Alfred Moerlen lorsqu'en compagnie de son épouse, il se rendit à sa répétition de chorale le mardi 12 octobre dernier.

Le président de l'Association des Chorales d'Alsace fête en effet ses 70 ans le lendemain et tous ces amis avaient tenu à formuler leurs souhaits les plus chaleureux à cette occasion.

Outre les membres des Chorales Harmonie 1850 de Mulhouse, Sainte-Cécile de Brunstatt et Harmonie Chorale de Dornach, on remarquait : M. Joseph Muller, président de la commission de musique de l'Association.

M. Léon Abel, vice-président de l'Association.
MM. Lucien Schmitt et Richard Vonarb, présidents respectifs du groupement de musique de Huningue Sierentz et du groupement du Florival

MM. Dussei et Jung, membres du conseil de l'Association

Au nom de la Chorale Harmonie 1850, M. Aimé Moser qui est également le sympathique trésorier fédéral, félicita son ami de longue date et en lui remettant un magnifique arrangement floral, souhaita la voir garder encore longtemps la santé et la forme pour son bien personnel et celui de l'Association.

Ce fut ensuite à M. Abel de présenter les vœux de toute l'Association. Rappelant brièvement la carrière de M. Moerlen, il fit ressortir les mérites de celui qui œuvre depuis 1952 aux côtés du regretté président Pflimlin.

En quelques mots marqués par l'émotion le président Moerlen remercia les orateurs, dit sa joie de voir tant d'amis rassemblés autour de lui et exprima le réconfort que lui apportait cette cérémonie. Sa verve et son humour reprenant le dessus, il termina en évoquant les souvenirs d'un demi-siècle passé au service du chant choral.

L'hommage des chorales consista dans la présentation de chœurs sous la direction avisée de M. Paul Widmer. L'un de ces chœurs « L'homme et la mer » mis en musique par M. Widmer sur un poème de Baudelaire fut créé ex-sob-la. Les choristes firent à cet offrir la partition enredée au jubilaire.

Cette excellente soirée se prolongea encore longtemps en « partie non officielle », dans les conversations amicales entretenues par un bon verre de vin d'Alsace.

LAISNE

TERGNIER

Sympathique repas de Sainte-Cécile pour les musiciens de notre ville

Comme nous le disions dans notre précédente édition, les deux sociétés de musique locales ont fêté sainte Cécile en commun.

Rejoints par leurs familles, les musiciens participèrent ensuite au Centre Social et Culturel à un banquet de plus de 110 couverts, ce que nous n'avions pas vu depuis plusieurs années !

LES PERSONNALITES

A la table d'honneur, outre les présidents, le directeur, les vice-présidents MM. Dermigny et Debarre, nous remarquons M. Alliot, président de la Fédération de l'Aisne des Sociétés Musicales ; M. Thirault, secrétaire général de la Confédération Musicale de France ; M. Dufour, maire de Voué ; M. André, représentant le conseil municipal de Tergnier ; MM. Lefèvre et Taillly, respectivement chef de musique à Chauny et La Fère auxquels vint se joindre quelque temps après M. le docteur Cerf, maire de Tergnier

Tous les convives firent honneur à l'excellent repas préparé par M. Navaux et leur nombre prouve la vitalité de musique dans notre région.

LES ALLOCUTIONS

Des discours furent prononcés par MM. Fontaine et Bourdon, qui, à tour de rôle, mirent l'accent sur les difficultés financières dans lesquelles se débattaient les deux sociétés pour avoir une vie normale.

M. Andriès laissa entrevoir quelque espoir pour l'Ecole de Musique dont l'existence s'avère une nécessité dans l'agglomération.

M. Alliot, président de la Fédération, dit toute sa joie de se retrouver devant une telle masse de musiciens et les félicita avec leurs dirigeants pour leur action qui s'avère payante.

M. Locqueneux, directeur de la « Lyre » et de « l'Union Musicale », prit ensuite la parole et s'exprima en ces termes :

« Mercl à M. Alliot, l'actif président de la Fédération de l'Aisne ; à M. Thirault, notre président artistique et secrétaire général de la Confédération.

« Son dynamisme élargi, dont j'ai pu apprécier toute la puissance depuis 20 ans et plus que j'ai honoré et le très grand plaisir de parcourir avec lui tout notre département ; pour l'UFOLEA d'abord, pour la Fédération ensuite : son dynamisme est, pour les musiciens, un incomparable pôle d'attraction.

« Je ne parlerai pas de toutes les manifestations artistiques qu'il organise, elles sont marquées d'avance du sceau de la réussite ; je veux

dire simplement que la musique dans notre département, que la musique en France, lui doit beaucoup ; et, pour tout ce que son nom contient de puissamment évocateur de magnifiques réalisations, nous lui témoignons reconnaissance et admiration.

« Ses efforts vers une meilleure compréhension de la musique commencent à porter leurs fruits si l'on en juge par la qualité des sociétés venues de toutes les régions de France et d'ailleurs, en ce jour faste entre tous où brillait l'étoile de la Musique sur la Montagne-Couronnée.

« Je n'oublierai pas notre ami P. Pichelin, son collaborateur actif et combien dévoué au sein de la Fédération. Sa tâche est ingrate et il lui faut beaucoup d'adresse pour la mener à bien au milieu de nombreux et mécontents écueils.

M. Locqueneux souligna les succès remportés par les élèves de Mme Kurmaa et de M. Lopez aux différents examens de la Fédération, notamment dans la division supérieure.

Il s'adressa à tous les musiciens, qu'ils soient de Tergnier ou d'ailleurs, pour les remercier de leur précieux concours, qui prouve la bonne entente régnant entre les sociétés sœurs.

« Je voudrais, dit-il encore, en cette fête de tous les musiciens, saluer la mémoire de mes prédécesseurs pour qu'elle soit en même temps la fête du souvenir ; M. Pinana pour la Symphonie ; MM. Dupuis, Guel, Legrand, aujourd'hui décedés, et M. Verdez, qui a quitté Tergnier, qui ont dirigé tour à tour l'Harmonie et l'Union Musicale.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

« C'est ainsi qu'ils nous ont conduits jusqu'en première division.

ARDENNES

ARDENNES
La vie de la FMA
en novembre et décembre

Cette période étant surtout celle des « Sainte-Cécile », le présent compte rendu de l'activité de la FMA couvre deux mois sur lesquels la quarantaine de sociétés ardennaises a fêté sa sainte patronne avec

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

plus ou moins de ponctualité quant à la date en fonction des contingences locales.

ADMINISTRATION

Sur le plan fédéral, le conseil d'administration n'a pu, de ce fait, se réunir avant le 18 décembre. A cette date, il a entendu le président Dauchy lui faire son rapport sur le congrès national de l'automne 1971 et insister sur la volonté d'action qui l'a toujours dominé. Puis le secrétaire Demay a fait le point des rapports de la FMA avec l'Harmonie Municipale et la municipalité de Charleville-Mézières. M. Baret, membre du CA et animateur de l'Harmonie des Deux-Vireux, a ensuite déclaré que, sous certaines conditions, sa société accepterait de prendre en charge le 53ème congrès départemental 1972, le 28 mai en principe.

L'assemblée générale d'études aura lieu le 27 février au Foyer Social de Charleville-Mézières, pour préparer le congrès précité. Les examens fédéraux se dérouleront en principe les 16 avril pour les divisions moyenne et supérieure; 23 avril pour la division élémentaire (2ème année) inscriptions pour les 3 avant le 15 mars) à Charleville-Mézières. L'examen de division préparatoire (2ème année) aura lieu le 4 juin en plusieurs centres, en fonction des inscriptions à fournir pour le 15 avril au secrétaire Demay, à Sedan. L'organisation de ces examens a été volontairement confiée à une commission technique composée de MM. Dauchy (président), Demay, Harbulot, Houssmann, Leche-ne et Pécot.

Puisieurs points du journal réglementaire ont été étudiés et la publication d'un 1er bulletin trimestriel décidée (sous forme ronéo-typée pour débiter) en février 1972. Une « Commission du Bulletin d'Information » fut aussitôt formée avec MM. Dauchy (président), Harbulot (secrétaire), Chartogne, Demay et Pécot (avec l'aide matérielle de Mme et M. Fournier pour l'impression et le tirage). Le service de cet opuscule devant être fait aux autorités départementales aux 31 conseillers généraux, à toutes les municipalités ayant une société de musique dans leur commune et à tous les dirigeants et exécutants des sociétés fédérées à jour de leurs cotisations.

AU SEIN DES SOCIÉTÉS

Puisieurs assemblées générales se sont tenues, dont, avant les Sainte-Cécile, à Mohon dont l'Harmonie SINGE se déplacera en Allemagne de l'Est (Lefurt, Weimar, Buchenwald) en juillet 1972; à Montbois, où une réduction des sorties (29 en 1970 et 29 en 1971) a été décidée pour 1972, vu les pertes d'effectifs que leur multiplication a entraînés; à Givet, pour le Conservatoire qui compte 132 élèves (contre 108) en 1971-72.

Une harmonie nouvelle, aussitôt fédérée, est née à Chaleraing avec MM. Trichet et Lacroix comme président actif et professeur de solfège (aidé par Mme Trichet, « Les Amis Réunis » de Gué-d'Hossus semblent bien répartis. Les harmonies d'Angécourt et d'Haraucourt, en associant leurs efforts, ont groupé 35 musiciens pour la Sainte-Cécile. A Nouffman, M. Copin, aidé par le vice-président départemental Pécot, a ressuscité une harmonie. Une batterie-fanfane « La Maubérinne » à Maubert-Fontaine, a groupé 21 éléments en 2 ans. D'autres batteries (souvent composées de sapeurs-pompiers) animent musicalement Saint-Menges, Lart, Rumiigny et les villages environnants.

AUBE ET HAUTE-MARNE

LANGRES

Congrès annuel 1972

C'est le dimanche 12 mars prochain que se tiendra à Villiers-en-Lieu (Haute-Marne) le congrès annuel de la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne. Ce sera la première fois dans les annales de l'Union Amicale de Villiers-en-Lieu que dirige avec dynamisme M. Pierre Jeanson, qu'un congrès y sera organisé. En choisissant Villiers-en-Lieu, le bureau de la Fédération a voulu marquer sa sympathie à une société de musique si combative, active, et à ses dirigeants. Aussi faut-il souhaiter qu'il ait le même succès que tous les précédents. Oui, les dirigeants des sociétés de l'Aube et de la Haute-Marne se retrouveront à Villiers-en-Lieu; il n'y a plus de sociétés qui restent à l'écart; ne pas venir au congrès, c'est faire cavalier seul, c'est s'enliser lentement, mais sûrement!

Toutes les sociétés vont recevoir à la fin de ce mois de février le bulletin d'adhésion à retourner dès réception à M. André Martin, secrétaire, bâtiment 33, numéro 32, Vert Bois, 52 - Saint-Dizier.

Le programme de la journée, dans ses grandes lignes, reste le même que les précédents; 9 h., réunion de tous les congressistes salle du Lion d'Or à Villiers-en-Lieu; après l'allocution de M. Emile Logé, président de la Fédération, et l'appel des délégués, ce sera le congrès jusqu'à 12 h. Un défilé emmènera les congressistes au monument aux morts puis à un vin d'honneur offert par la municipalité. A 13 h., un repas amical est prévu au restaurant du Lion d'Or.

Tous les habitués des congrès savent l'excellente journée que l'on passe ensemble une fois par an. Tous savent aussi le mal que se donne les dirigeants de la société organisatrice; je ne citerai que les derniers congrès: Chaligny, Bavel, Wassy, Bar-sur-Aube, autant de sou-

venirs attachés à des noms: Obrecht, Jacquot, Verdun, Fernandis qui ont eu à cœur de faire du congrès une réussite! Trouve-t-on cela dans les autres groupements? J'en doute. Le congrès est une séance de travail profitable à toutes les sociétés, mais c'est également une session d'amitié, celui de 1972 restera dans le droit fil des précédents et nous savons que M. Pierre Jeanson qui a conscience que sa société est un des solides maillons de notre Fédération, a mis au point une journée dont se souviendrons tous ceux qui le 12 mars prochain, seront ses hôtes.

D. BORNOT.

Villiers-en-Lieu compte environ 1.500 habitants. C'est un des derniers pays de la Haute-Marne (4 km de Saint-Dizier et 2 km du département de la Marne). M. Jeanson adressera avec le programme et le bulletin d'adhésion un petit plan détaillé qui permettra aux congressistes d'arriver dans les meilleures conditions.

Auvergne

CHAMALIÈRES

Sainte Cécile

L'Harmonie « Les Enfants de Chamalières » avait marqué en 1968 son 80ème anniversaire en reprenant une tradition laissée en sommeil depuis 1905: celle de célébrer Sainte Cécile par une messe de Sainte-Cécile.

C'est ainsi que le dimanche 12 décembre dernier, un programme musical de circonstance, minutieusement préparé par le directeur M. Georges Roux, était des plus appréciés par les Chamaliérois, venus nombreux sous les voûtes de l'église du XIème siècle mettant en valeur les morceaux exécutés: — Evohé, de Razigade, où les six trompettes ont résonné de tout leur plus bel éclat.

— Paris Angélicus, de César Franck, chanté par Mme Renée Roux accompagnée par 2 musiciens de l'Harmonie.

Puis la section clairons et tambours, sous la conduite de M. Sert, faisait vibrer les voûtes en exécutant un brillant « Aux Champs » à l'élevation.

— Ensuite venait un morceau de Massenet « Le dernier sommeil de la Vierge ». — Puis le célèbre « Adagio » d'Albinoni avec tout le brio dû aux solistes, prix de Conservatoire: M. Girod, clarinettiste; Mlle Jaffeux, élève flûtiste au Conservatoire de Clermont-Ferrand; M. Pommierette, cornetiste; M. Mouillaud, corniste.

Après la messe, toute l'Harmonie se rassemblait sur la place de l'Eglise et exécutait une retentissante « Sambre et Meuse » puis se rendait en défilant en musique accompagnée de bon nombre d'épouses de musiciens et de membres de la municipalité.

Un copieux repas fut servi au cours duquel le président, M. Claude Wolf, prononça un discours fort apprécié de tous et remis 4 médailles de 30 ans de société à MM. Brunel, Girod, Sert et Viallette.

La journée devait se terminer dans une franche gaieté par une petite sauterie, à la plus grande joie des jeunes, fort nombreux et qui foudroyent l'espoir et la prospérité de notre société musicale.

CENTRE

A l'attention des sociétés Examens d'élèves

En ce qui concerne les examens d'élèves de la Fédération, toutes les demandes d'inscription doivent être adressées aux vice-présidents départementaux avant le 15 mars (voir noms et adresses des vice-présidents dans le journal de la CMF de janvier 1972, rubrique « Centre »).

Les demandes doivent indiquer les renseignements suivants:

- Nom de la Société; - Nom, prénoms et âge de l'élève; - La division à laquelle appartient l'élève (préparatoire 1ère ou 2ème année, élémentaire 1ère ou 2ème année, moyen, supérieure); - Désignation de l'instrument; - Récompenses obtenues l'année précédente (solfège et instrument). Les sociétés seront avisées, en temps opportun des lieux et dates des examens.

Pour le cours supérieur, les épreuves seront passées à Vichy (siège social de la Fédération) pour les candidats des quatre départements, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Nous rappelons que les morceaux imposés pour les examens fédéraux de 1972 ont paru dans le Journal Confédéral; numéro 246 de novembre 1971 aux pages 6 et 7.

Le Président, A. RELIN,

2, rue Salignat, 03 - Vichy.

A LA MEMOIRE D'UN GRAND AMI DISPARU

Une affectueuse estime, une profonde sympathie et la reconnaissance de ceux qui n'oublient pas conduisaient hier matin les musiciens devant la dernière demeure de M. Henri Martinet, véritable apôtre de la musique qui s'était défendu avec conviction et militantisme. Un éloquent hommage fut rendu à ce méritant homme, devant la tombe de marbre noir du cimetière Jean-Gauthier, où dans le froid matin dominical, de nombreuses personnalités entouraient

la famille du disparu, son épouse Mlle Martinet, M. Prat et ses filles. Au cours de cette brève cérémonie, le président de la Fédération musicale du Centre, M. Relin, qui succède à ces fonctions à M. Martinet, et le vice-président, M. Jean Julien, déposèrent une plaque de marbre sur laquelle étaient gravés ces quelques mots: « La Fédération musicale du Centre à son regretté président ».

UN CONCERT RELIGIEUX DE HAUTE TENUE.

Suivant la coutume, la Philharmonie municipale prêtait son concours à l'office religieux célébré en notre belle église Saint-Etienne par M. l'abbé Trottier, assisté de M. l'abbé Lagrange, et du diacre André Rogier, devant une très large assistance.

Au cours de la messe dite à la mémoire des musiciens disparus, dirigeants ou exécutants, qui s'élevèrent cette cause avec passion, la Philharmonie interpréta, sous la direction de son chef, M. Georges Bardin, des œuvres de haute tenue accompagnant les principaux moments de l'office: entrée, offertoire et communion.

Tirée du « Crépuscule des Dieux », de Wagner, la « Marche funèbre » constituait à elle seule une page d'une grande précision dans l'exécution. Puis ce furent « Deux Chorals et préludes », de Jean-Sébastien Bach qui, pour reprendre les termes de M. l'abbé Trottier, portaient témoignage de la musique, art noble parmi les arts, ayant une place privilégiée dans cet édifice de pierres, autre chef-d'œuvre de l'art.

Joué en hommage à la mémoire de M. Raymond Moray, sous-directeur de la société, qui aimait cette œuvre entre toutes, le largo de la « Symphonie du Nouveau Monde », de Dvorak, mit en valeur les qualités du cor anglais dont les chaudes sonorités trouvaient un large écho sous les voûtes de Saint-Etienne. Sur la « Marche Solennelle », de Gabriel Fauré, prenait fin la partie musicale de l'office suivie avec beaucoup de recueillement par l'assistance ayant apprécié le talent de l'organiste, M. Henri Wenisch.

EUTERPE INVITEE DE LUCULLUS.

Les traditionnelles agapes avaient pour cadre l'accueillant hôtel-restaurant du Terminus, où cent vingt convives trouvèrent place. Pour permettre à M. le docteur Benoist, député-maire, de se rendre également auprès des sapeurs-pompiers qui honoraient sainte Barbe, l'éloquence prit le pas sur la gastronomie. Et c'est ainsi qu'au moment de l'apéritif s'ouvrit la salve des allocutions; celle tout d'abord de M. René Bardin, puis de M. Relin, président de la Fédération musicale du Centre, auquel succéda le docteur Daniel Benoist, et enfin celle de M. Jean Julien, président de l'Union départementale des sociétés musicales, qui représentait le préfet de la Nièvre, M. Jacques Gandouin, excusé. Nous reprendrons ces propos dans un prochain numéro afin de leur donner toute la résonance voulue. Nous bornant pour aujourd'hui à indiquer que notre ville accueillera le 23 au 25 juin, un concours festival international auquel participeront de nombreuses formations, dont la Garde Républicaine et la Musique des Gardiens de la Paix.

Euterpe, invitée de Lucullus, fut servie en grande dame par le maître des lieux qui, selon la formule de M. René Bardin, dans un langage savoureux, prouva qu'il était pas d'art seulement dans la musique et que la gastronomie avait aussi ses arts.

Le Journal du Centre, du 6-12-71.

BRIVE-LA-GAILLARDE

Fête de Sainte Cécile

Le dimanche 21 novembre, dès le matin, les rues de Brive retentissaient de joyeux accents. Renseignements pris, il s'agissait de traditionnelles arhades de Sainte-Cécile données, malgré la pluie battante, aux édiles et aux dirigeants des sociétés musicales.

L'après-midi un nombreux public se pressait à la salle des fêtes pour assister au non moins traditionnel concert, mais un concert exceptionnel cette année, qui devait faire date dans les annales musicales brivistes puisque pour la première fois depuis longtemps, les deux sociétés locales, l'Harmonie Sainte-Cécile et l'Entente Musicale Briviste s'étaient réunies en une seule phalange qui groupait ainsi une soixantaine de musiciens. Cette union se révéla des plus heureuses, puisque le concert, placé sous la baguette de M. Jean Treuil, fut des plus réussis. Tour à tour: « Saint-Cyr », ouverture de Messidor, des fantaisies sur Hans le joueur de flûte et le Comte de Luxembourg furent exécutées avec brio. En seconde partie « Amara », pas double; « A travers nos provinces » de Delbecq; « Kansas City » du même compositeur et pour terminer la célèbre « Marche des enfants de troupe » de Tournel, n'eurent rien à envier en justesse, en propreté et en finesse d'exécution aux œuvres exécutées en première partie.

Le programme était complété par des solistes et divers groupements artistiques ou sportifs locaux, tous très applaudis. Le spectacle était présenté par le dynamique Jean-Pierre Marelle.

Le soir, un repas amical réunissait à l'hôtel du Quercy dirigeants et exécutants des deux sociétés ainsi que leur famille. Au dessert, les présidents des deux sociétés disaient leur satisfaction de ces retrouvailles et leur désir très vif de voir l'union réalisée pour ce concert, se poursuivre et se transformer en fusion. Puis, une remise de décorations par Monsieur Dubat, vice-président de la Fédération Musicale du Centre pour la Corvée, venait récompenser plusieurs fidèles musiciens de l'Harmonie Sainte-Cécile: c'est ainsi qu'une médaille d'or était attribuée à Monsieur Delhomme, Président honoraire de cette société et également ancien exécutant (50 années), ainsi qu'à Monsieur Jaquesson (50 années) et Faysse

Lucien, président actuel (45 années); une médaille d'argent à Messieurs Auger (38 ans de service) et Dieu (37 années). Monsieur Dubat adressait ses vives félicitations à ce dernier pour le bon travail d'éducation accompli avec les jeunes ces dernières années.

Le représentant du maire de Brive, empêché et Monsieur Labrunie, Conseiller Général, prenaient ensuite la parole pour se féliciter à leur tour de cette « Union qui fera la force », pour souhaiter que les deux sociétés réunies n'en fassent bientôt qu'une et les assurer de leur soutien. Le Directeur de l'Ecole de Musique de Brive prenait également la parole pour dire le plaisir qu'il avait éprouvé à l'audition du Concert de l'après-midi et former à son tour le vœu que cette union devienne bien vite unité. Et... comme il se doit, tout se termina par des chansons.

NEVERE

NEVERS

Le 5 décembre 1971, la Philharmonie au grand complet pour célébrer avec ses amis une Sainte-Cécile qui fera date en prélude au festival européen du mois de juin.

Cette Sainte-Cécile 1971 nous a fait chaud au cœur, car il y a bien longtemps que nous n'avions ressenti cette joie sans mélange, cette sérénité et cette ferveur aussi totalement exprimées par nos amis les musiciens de la Philharmonie.

Il leur était donné, enfin, de renouer avec la tradition et de célébrer dans une étroite communion des cœurs et des esprits, l'amitié et cette vieille fraternité qui font qu'un orchestre ne serait pas sans elles. Sans doute, la grande famille musicale avait-elle participé à des festivals, à des sorties, comme l'on dit, à des concerts, mais, depuis 1963, elle ne s'était pas réunie sous les auspices de sa chère patronne, sainte Cécile, quelle félicité hier, avec éclat.

Et c'est pourquoi cette journée particulière, celle des espérances et de l'enthousiasme retrouvés après une période marquée par tant de heurts et de malheurs.

La municipalité, dont on sait l'attachement à la musique populaire, était pleinement associée à cette célébration qui fera date dans les annales de la société. Et ce n'est pas un vain mot, puisque, en plus de l'effort financier consenti en faveur de la Philharmonie, les nouveaux élus ont voulu redonner à Nevers son lustre d'autan — à peine terni — en organisant au mois de juin un festival européen auquel participeront des formations de première grandeur. Aussi est-ce à titre d'amis et de supporters que les représentants de la municipalité se trouvaient associés à cette fête.

CHAMPAGNE ET MEUSE

EPERNAY

La Société philharmonique en deuil M. Jubreaux n'est plus; il est décédé le 16 novembre après une longue maladie.

Ses compétences musicales, ses qualités d'organisateur lui avaient valu de succéder au poste d'administrateur général au regretté Fernand Bouche il y a tout juste deux ans.

Quatre-vingts musiciens de la Société Philharmonique, de la Fanfare des Tonnelliers et de l'Harmonie des Chemins de Fer interpréteront, lors du service funèbre, deux Chorals de Bach, la Mort d'Asc de Grieg et la Marche Funèbre de Beethoven. Ajoutons que cet ensemble était dirigé par M. Fournier.

Après le décès en octobre du président du Comité artistique, M. Ghislain de Maigret, la disparition de M. Jubreaux sera vivement ressentie au sein du Comité à la veille des importantes manifestations musicales dont il avait la charge de réaliser en 1972.

M. Stasi, député-maire d'Eprenay, les adjoints et de nombreux conseillers assistaient aux obsèques, ainsi que M. Félicien Foret, ancien directeur de la Société Philharmonique; M. Ducellier, vice-président en titre du Comité, des délégués des Sociétés de l'Union Musicale inter-cantonale dont M. Jubreaux était le président; Damery, Troissy, Dormans, la Fanfare des Tonnelliers, l'Avant-Garde, l'Avenir Musique, l'Harmonie des Chemins de Fer, l'Union Chorale, le Club des Accordéonistes, ainsi que Cumières, Magenta, Hautvillers, Ay, Sézanne, les Amis de la Musique Religieuse, de Romilly, de la Fédération Champagne-Meuse, de la Fédération de l'Aisne et de l'Union Artistique des Cheminots.

Les « Sainte-Cécile »

Le 12 décembre, la Fanfare de Damery se réunissait pour un service bien agréable, puisque c'est autour d'une table copieusement garnie que musiciens et familles, ainsi que leurs amis, se rassemblaient.

Avant le repas, M. Badre, président de la Société, demanda à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de M. Jubreaux président de l'Union Musicale des cantons d'Eprenay, Dormans et Avize.

Il remercia M. Fournier, directeur de la Société Philharmonique de bien vouloir présider ce banquet et salua la présence de M. Lecart et M. Houllmont, vice-président et secrétaire de l'Union Musicale.

M. Masson, directeur, fit un exposé de l'activité très importante

des cours de solfège, d'instruments, et des élèves de la batterie-fanfane. M. Raucourt fut vivement félicité pour l'enseignement musical qu'il prodigue à l'école communale.

Trois musiciens recurent la médaille confédérale pour 25 années de présence dans les sociétés musicales: il s'agit de: M. Robert Gelé, M. Nicolas Filaine, M. Georges Filaine.

Société Philharmonique

Lors de sa réunion du 13 décembre 1971, le Comité de la Société Philharmonique était appelé à pourvoir le poste d'administrateur, laissé vacant à la suite du décès de M. Jubreaux.

C'est M. Michel Houllmont, le secrétaire général, qui accéda à ce poste.

Au cours de la même séance, le président De Vogüé a présenté M. Jean-Rémy Chandon-Moët, qui deviendra son adjoint à la présidence.

Voici la composition du Comité:

Président actif, M. R.-J. De Vogüé; présidents-adjoints, M. J.-M. Ducellier, M. J.-E. Chandon-Moët; administrateur, M. E. Houllmont; directeur artistique, M. E. Blois; directeur, M. R. Fournier; trésorier, M. R. Hourtaux; secrétaire général, M. E. Masson; secrétaire technique, M. G. Dubos.

A la suite des changements intervenus, tous les renseignements concernant le festival des 17 et 18 juin 1972 seront à demander à M. Michel Houllmont, 14, rue Joseph-de-Venoge, 51 - Epernay.

ILE-DE-FRANCE

« Amicale de Villabé », un quart de siècle déjà...

La Sainte-Cécile de l'Amicale (1971) a célébré cette année un quart de siècle: nos musiciens, après un défilé en ville, ont déposé au cimetière de Villabé une gerbe au monument aux morts en hommage et au souvenir de nos camarades musiciens disparus.

Malgré a pluie un concert fut donné sur la place Roland-Vincent et nous en fêlions nos courages exécutants. Après la dislocation, un car transporta les « Chantiers de la Fourchette » à la bonne auberge de Saint-Fargeau.

Un hôte (nous devons dire deux) de marque nous avait fait l'honneur de leur présence, M. le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France et Mme et nous les en remercions.

Au cours du repas les distinctions suivantes furent remises: — La médaille de bronze de la Société « Le Mérite » à Mlle Camille Francoise, MM. Salsart Claude, Duboz Patrice, Lemoine J.-Pierre.

— La médaille d'or de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France à M. Jean Vesco.

— La médaille de la Confédération Musicale de France à notre vice-président M. Villion René pour services notoire à l'œuvre fédérale. Ce qui a fait le plus de plaisir aux assistants, ce fut la décoration remise par le colonel Charollais à notre président et dévoué, M. Jean Duboz, savoir: « La Croix de Chevalier » de la Société « Le Mérite ».

Ce fut en effet un moment solennel et si notre ami M. Duboz était ému, nous ne l'étions pas moins que lui. Toutes ces récompenses étaient largement méritées. En effet, le dévouement des récipiendaires à leur société est indéfectible et les récompenses qui leur ont été attribuées rejaillissent sur l'ensemble de l'Amicale qui en est fière et aussi fière.

Un orchestre constitué par les musiciens de l'Amicale a fait danser tout le monde dans un air frais et endiablé et l'ambiance amicale et fraternelle qui régna tout le temps permit à chacun de passer une excellente journée. Mais tout à une fin et il fallut se séparer à regret en promettant de se retrouver l'an prochain et que vive la musique.

Pour terminer, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête musicale si encourageante pour nos jeunes et aussi la direction et le personnel de la Bonne Auberge de Saint-Fargeau.

Un grand merci doit être réservé à la municipalité de Villabé de l'intérêt tout particulier qu'elle porte à notre belle et vivante société, ce qui permet à nos jeunes de développer un bel esprit de camaraderie et de se livrer ainsi à de saines distractions.

Le secrétaire: HENRY René.

COLOMBES

La Sainte Cécile de l'Harmonie Municipale et de son Ecole Municipale de Musique

Ce samedi 27 de novembre dernier 1971, l'Harmonie Municipale de Colombes, que dirige M. Jean Brouquier, directeur; M. Fousard, sous-chef, directeur du Conservatoire Municipal de Musique, nous conviaient à venir assister à la grande réunion, un grand banquet, qu'ils avaient organisé pour célébrer et honorer l'anniversaire de Sainte Cécile, la patronne vénérée des musiciens. Cette tradition agréable bien française, est toujours en honneur au sein de nos sociétés musicales populaires. Elle permet de réunir autour de nos musiciens, de leurs chefs et de leurs familles, leurs grands amis et protecteurs officiels et leurs fidèles auditeurs. Placée sous la présidence de M. Dominique Froulot, le sympathique maire de Colombes, qu'entouraient M. Bazangé, le cher président de l'Harmonie; M. J. Brouquier, son dévoué et talentueux directeur; M. Fousard,

son aimable et non moins talentueux sous-chef et sous-directeur de l'école municipale de musique; M. Danset, l'excellent directeur de la Chorale de la Maison des Jeunes et de la Culture, et pour ne citer qu'eux, cette cordiale réunion culinaire eut lieu en la grande et confortable cantine du groupe scolaire de la Tour d'Auvergne à Colombes. Je dois également signaler et souligner la présence de l'honorable président du Liederkranz, une phalange musicale et artistique allemande, réputée, entourée de quelques délégués, invités d'honneur à cette belle réunion. Le Liederkranz et l'Harmonie Municipale de Colombes sont jumelées sur la liste de nos grandes sociétés musicales internationales.

A l'heure des discours, de chaleureuses et aimables paroles furent prononcées, ainsi que des éloges, bien mérités, et qui s'adressaient surtout à M. Brouquières, l'actif et dévoué directeur; à M. Foussard et à leurs chers collaborateurs et musiciens, soulignant la valeur et la réputation de notre Harmonie Municipale et de son école municipale de musique. Cette dernière compte actuellement 960 élèves en ses diverses classes d'enseignement musical, ce qui est un beau succès, et un bien grand espoir pour l'avenir artistique de notre belle harmonie municipale. Et nous nous devons d'ajouter nos modestes et non moins chaleureuses félicitations à celles qui furent officiellement prononcées, à cette belle réunion cécillienne qui honore notre chère et grande patronne des musiciens, Capitaine BOYER.

Sainte Cécile et la Société Municipale de Musique de Boulogne-Billancourt

Ce dimanche 28 novembre dernier 1971, c'était notre grande et vivante Société Municipale de Musique « La Boulognaise », qui honorait Sainte Cécile. Cette traditionnelle manifestation du souvenir eut lieu en la salle de répétition de notre belle Harmonie Municipale, située rue de la Belle-Épave à Boulogne. En cette salle, bien agencée, nos musiciens et leur excellent chef A. Dautricourt, s'y réunissent, en principe, les dimanches matin pour y préparer et faire leurs répétitions générales et mettre sur pieds les programmes choisis, devant être exécutés aux auditions prévues par le calendrier municipal des concerts. Son cher président Gaston Le Duc, approuvé par son comité directeur, ses collaborateurs, chef et musiciens ainsi que par toutes les hautes autorités municipales de Boulogne-Billancourt, avait désiré donner un caractère musical intime et familial à cette réunion cécillienne. Et la décision de choisir la salle de répétitions et d'études pour honorer Sainte Cécile, et en y conyant ses amis et auditeurs à venir assister à une familière répétition, était prise parce que la Boulognaise devait honorer les membres d'une société musicale anglaise réputée, et avec laquelle elle est jumelée. Cette cordiale et amicale réception se fit sous la présidence de M. de Vassal, le sympathique maire-adjoint, qu'entouraient le président Gaston Le Duc; M. Gauthier, M. Galinbourg, les aimables président-adjoint et vice-président, les hautes personnalités municipales de Boulogne et de nombreux invités parmi lesquels les figurants, y représentant le président de la CMP le Cdt Semler-Collet.

A cette cécillienne et familière répétition, nos musiciens, sous la haute direction de leur talentueux directeur A. Dautricourt, mon cher camarade, interprétèrent une œuvre charmante, qui retint tout particulièrement l'attention des auditeurs et intitulée « Paysage Escossais », du compositeur Duclos. Nous y en-



tendimes les pénétrantes sonorités des cornemuses écossaises, donnant à leurs évocations folkloriques un charme particulier plein d'émotion. Sainte Cécile devait tressaillir en sa tombe.

Les membres présents de la société musicale anglaise étaient enchantés. Comme nous tous d'ailleurs. Après cette belle audition, un vin d'honneur fut servi et dégusté dans une atmosphère très cordiale. Et nous devons encore en féliciter bien vivement le cher président Gaston Le Duc, ses musiciens, G. Dautricourt, leur chef en tête, et M. de Vassal, mécène distingué et bien cordial, de nous avoir offert sous l'égide de Sainte Cécile, cette charmante audition familiale où la musique jouait son noble et double rôle: de servir la tradition et d'être une reine de l'émotion. Capitaine F. BOYER.

EAUBONNE

Le dimanche 12 décembre, à la salle des fêtes d'Eaubonne, nous avons eu le plaisir d'entendre la Lyre Amicale.

Dirigée avec maîtrise par son nouveau chef, M. Castelain, premier prix du Conservatoire National Supérieur de Lille, et par M. Thomas, son sous-chef, cette belle société musicale, une des plus anciennes de l'Ile-de-France, a exécuté un programme judicieusement choisi.

A une éclatante « Marche des Volontaires Belges » dirigée par M. Thomas, succéda, sous la baguette de M. Castelain, une fantaisie « L'Italienne à Alger » de Rossini et « le Ballet Egyptien » terminant cette première partie. Après quelques minutes de « pause », le quatuor de clarinettes fut très applaudi dans un morceau très difficile de Dalayrac. Enfin, pour achever ce programme, la célèbre « Marche du Sacre du Prophète » de Meyerbeer et, sous la direction de M. Thomas, un slow de Glenn Miller « Moonlight Serenade ». M. Fliche nous présenta chacun de ces morceaux avec son aisance habituelle.

Un très nombreux public était venu assister à ce concert donné sous la présidence de M. Petit, conseiller général, maire d'Eaubonne, et de M. le commandant Semler-Collet, président de la Confédération Musicale de France. Ce dernier ne put malheureusement y assister ayant été retenu par une obligation de dernière minute.

Nous avons remarqué la présence de M. le colonel Charolais, secrétaire général de la Fédération musicale, et Mme. de M. Boulanger, membre du bureau de la Fédération et de nombreux conseillers municipaux.

C'était le premier grand concert que la Lyre Amicale nous offrait après le concours du mois d'avril dernier où elle s'est vue classée par un jury de la Fédération en division supérieure. Entre temps, bien sûr, nous avons eu le plaisir de l'entendre lors de diverses manifestations et, entre autres, à l'occasion de la Sainte-Cécile, où elle accompagnait la chorale paroissiale.

Il nous fut très agréable de constater, une fois de plus, la profondeur de l'attachement manifesté par les chanteurs et les musiciens envers la tradition cécillienne, un symbole musical qui les réunit, en fin d'année, pour honorer le souvenir de sainte Cécile et lui rendre un fervent hommage.

Sous la direction de M. l'abbé Volant, la Lyre Amicale accompagna la chorale dans « Jésus qui me fit demeurer », de J.-S. Bach; puis le quatuor de clarinettes interpréta « l'Adagio de la Sonate pastorale » de Beethoven. Cette très belle messe se termina par « l'Alleluia du Messie », de Haendel, où chanteurs et musiciens se surpassèrent à tel point dans l'exécution de ce morceau que les paroissiens applaudirent chaleureusement. Beaucoup d'Eaubonnais en garderont un excellent souvenir.

En cette fin d'année 1971, La Lyre Amicale adresse ses meilleurs vœux à ses fidèles auditeurs.

signé : DUHAMEL.

Depuis de nombreuses années, je suis avec intérêt l'évolution et la vie de nos sociétés de l'Ile-de-France et il est réconfortant de constater combien elles sont vivantes et actives, grâce au dévouement de leurs responsables. A Eaubonne, la municipalité est très vigilante sur les Affaires culturelles et la Musique y a de plus la chance de trouver en la personne de son maire, M. Petit, un fervent soutien, car il n'oublie pas qu'il a été, lui aussi, un musicien amateur. Bravo à Eaubonne et à MM. Hérouin, Duhamel, Nosbaum et Thomas, car je connais leur dévouement et leur fidèle attachement à leur belle société.

Colonel CHAROLAIS, Secrétaire général de la Fédération de l'Ile-de-France

Estudiantina d'Argenteuil Cercle Mandoliniste (Division d'Excellence)

Le dimanche 14 novembre, l'Estudiantina a donné un concert dans la salle des fêtes d'Argenteuil à la municipalité et aux membres honoraires de la société.

L'orchestre, composé de 40 exécutants — sous la direction de Mario Monti — avait dans son programme des œuvres variées:

Tout d'abord l'Ouverture No 4 en si mineur de Wolke, ensuite les 4 mouvements de la Petite Musique de Nuit de Mozart; Allegro, Romance, Menuet, Rondo, puis l'Intermezzo « Dans les Jardins d'un Monastère », de Ketelbey.

Le guitariste Jean-Pierre Dubert permit à l'orchestre de « souffler » un peu en interprétant une Romance de Carcassi, un Menuet de Sor et la Romance de Paganini.

L'orchestre reprit avec l'Ouverture de Verdi: La Force du Destin, puis l'Ouverture de Méhul: Le Triomphe et termina avec la Danse rituelle du feu de M. de Falla.

La salle des fêtes était comble et de nombreux adjoints et conseillers municipaux étaient présents.

C'est avec une très grande surprise et admiration que le public a pu constater les possibilités d'un orchestre composé de mandolines, mandoles, guitares, mandolinecelle et contre-basse, avec de jeunes exécutants.

L'interprétation magistrale de son chef, la discipline et l'attention des

musiciens eurent une juste récompense dans l'ovation que leur fit un public enchanté « de cette matinée musicale ».

VALLEE

VANVES

Un concert de l'Ecole de Musique de Vanves

Le samedi 11 décembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, un très beau concert a été donné dans la grande salle des fêtes de la mairie de Vanves, salle, qui, malgré ses dimensions, s'est révélée, trop exigüe pour la nombreuse assistance qui y était présente.

Le concert donné sous la présidence de M. Roche, maire de Vanves et vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, assisté de ses conseillers municipaux, présentait un programme très éclectique, que l'on en juge:

- 1) « Marche de l'Infanterie Légère », de François Combelle;
- 2) Andante de la Symphonie « La Surprise », de Haydn (transcription de Remy Violeau);
- 3) « Un Quatuor de saxophones » (composé de quatre élèves de l'école): MM. Jean-Louis Beydon, soprano, Daniel Imbert, alto, Gérald Cérto, ténor, Daniel Leroux, baryton.

Ils ont interprété:

- 1) « Aïma-Redemptoris », de Palestrina, musique sacrée, de piété mariale du grand maître de la polyphonie religieuse;
- 2) « Suite chinoise », œuvre de Remy Violeau, donnée en exclusivité et composée de: Introduction et Danse des Poupées de Porcelaine; Chants dans la Pagode; Promenade en Pousse-Pousse.

Cette œuvre nous fit passer du trotinement des Chinoises aux hautes chaussures et aux sourires figés à la profondeur de la pensée dans l'Invocation de la Pagode, puis le Mouvement de la Promenade en Pousse-Pousse nous évoqua le grouillement de la foule, la souplesse du conducteur du pousse-pousse, son trot souple, et le fauflement dans cette foule; morceau haut en couleur et qui fut un réel dépaysement.

4) « Concerto pour une voix » et orchestre de Saint-Prix. La voix étant remplacée par une trompette solo, M. Jean-Paul Beydon, élève de l'école et prix d'excellence de la Confédération Musicale de France. Le soliste fit remarquablement ressortir, ainsi que tout l'orchestre, la richesse du thème de base, dont les variations permirent une très brillante exécution.

5) « Petite Musique de Nuit », de Mozart.

Ce morceau très connu n'est le fruit d'aucune commande. Mozart avait 31 ans achevant le 2ème acte de Don Juan et se trouvait accablé de travail. Les musicologues pensent que Mozart composa cette musique de nuit dans le but de se donner du calme à l'âme et de la galeté au cœur.

La Petite Musique de Nuit n'est pas la Nacht romantique, mais bien plutôt la Nocte du 18ème siècle, et l'orchestre fit remarquablement ressortir que Mozart a toujours été suggestif mais jamais descriptif; d'ailleurs comment pourrait-on décrire un état d'âme?

A l'origine, d'après le catalogue thématique de Mozart, l'œuvre comprenait cinq mouvements; Allegro, Menuet avec Trio, Romance, Menuet et son Trio et Finale.

Le premier Menuet et son Trio ont disparu et les raisons de cette disparition sont toujours inconnues.

6) « Prélude et Marche Triomphale », de Lully.

Ce morceau fut tellement applaudi que, devant l'enthousiasme du public, notre jeune orchestre dû bisser le 2ème Mouvement.

L'Ecole de musique de Vanves nous avait déjà donné, lors de la messe du 11 novembre, le programme suivant: Index (de Gounod); Choral No 3 (de Bach); Avé Verum (de Mozart); Prélude et Marche Triomphale (de J.-B. Lully).

L'Ecole de musique de Vanves fondée en 1958 au sein de l'Harmonie municipale par M. Remy Violeau, 1er prix du Conservatoire national supérieur de Paris, membre du jury des Concours du Conservatoire, est toujours sous sa direction.

Cette école comprend actuelle-

ment, toutes les classes d'instruments à vent et percussion.

Il y a cinq classes de soliste, du préparatoire au supérieur et il est prévu pour le début de 1972, l'ouverture d'une classe de piano, et d'une classe de violon en octobre. De nombreux élèves fréquentent ces cours, et chaque année, l'Ecole de musique présente beaucoup de ces jeunes aux concours de la Fédération de l'Ile-de-France et aux concours Léopold-Bellan.

Nous avons tous admiré le soin apporté dans l'exécution de ce concert de Sainte-Cécile, la parfaite entente et compréhension de tous, la belle tenue des exécutants, mais tout ceci paraît normal, compte tenu de l'élegance et de la maîtrise du directeur, M. Remy Violeau.

Les morceaux furent présentés au concert par M. Aveneau qui fut particulièrement clair et précis.

Nous prévoyons un brillant avenir à la musique à Vanves.

Robert LEROY.

INDRE-ET-LOIRE

Le 5 décembre, la Sainte-Cécile de Sonzay a fêté sa patronne en participant à la messe célébrée par l'abbé Grouleau qui rappela les vertus de la sainte.

Au cours de l'office, la société exécuta 2 andantes et un pas redoublé sous la direction de son chef, Marc Dalmagne. Un brillant concert fut donné salle de la mairie devant une bonne assistance et auditeurs et musiciens se retrouvèrent à l'Hôtel Gaudeau où un vin d'honneur leur était servi.

A l'issue de cette réunion, le nouveau directeur Marc Dalmagne, dans son allocution, remercia les assistants et participants à cette Sainte-Cécile et surtout remercia son prédécesseur, Edmond Poitevin qui, pour raison de santé, avait décidé de prendre sa retraite après 50 ans de musicien et 22 ans de direction, remerciements auxquels il ajouta Mme Poitevin qui savait toujours répondre présent quand il s'agissait de s'occuper d'organisation de fêtes ou de sorties. Un beau cadeau, deux fauteuils, devaient être offerts à M. et Mme Poitevin.

A son tour, M. Guérin, présent au bal et bugle à la société, associa au directeur pour remercier M. Poitevin pour tous les efforts qu'il avait consentis pour maintenir le niveau musical de la société. On notait également la présence du Baron Henri de La Rue du Can, vice-président; Boutet, secrétaire aux examens et Gérard Rondeau, directeur de la Fanfare de Saint-Paterne, qui avaient apporté leur concours aux exécutions musicales.

Un bal, salle des fêtes, devait clôturer cette journée empreinte de cordiale sympathie.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

FIRMINY

L'Harmonie, la Chorale de l'Omnibus Club de l'Ondaine ont fêté leur patronne Sainte Cécile

Le dimanche 5 décembre 1971 marquera dans les annales de Saint-Paul-sur-Ondaine. En effet, la messe de 10 h, célébrée par le père Bouhhol, assisté du père Bruch, était, à l'occasion de Sainte-Cécile, animée par la Chorale Mixte et l'Harmonie de l'OCO sous la direction de M. Claude Touche. Une nombreuse assistance recueillie emplissait la vaste église de Saint-Paul-sur-Ondaine. On put écouter avec beaucoup de plaisir au début de l'office:

Entrée: Harmonie, « Prélude des Pêcheurs de Perle », de G. Bizet; Kyrie: par la Chorale « Seigneur, prends pitié de nous », Negro Spiritual à 4 voix mixtes de Claude Touche; Offertoire: Harmonie et Chorale « Ave Maria », de Fr. Schubert; Sanctus: Chorale, texte français de la messe de David Julien à 4 voix mixtes; Communion: Harmonie et Chorale « Seigneur, donne la Paix, donne l'Amour », à 4 voix mixtes de Claude Touche; Sortie: Harmonie, Andante Cantabile, lère symphonie en ut de L. Beethoven.

A l'issue de l'office religieux, un vin d'honneur fut offert par le père Bouhhol, curé de Saint-Paul-sur-Ondaine aux musiciens et aux choristes. On notait la présence de M.M. Saby, secrétaire général de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire; Watelot, vice-président de la Confédération Musicale et président de la Chorale Mixte de l'OCO; Abel, président de l'Harmonie OCO; Laurenceau, président de la Batterie-Fanfare de l'OCO; Constant, maire de Fraisses; le docteur Forge, maire de Saint-Paul-en-Cornillon; Charvot, 1er adjoint représentant M. Vidal Massat, conseiller général, maire de Firminy; Marcel Gallabert, représentant M. Claudius Petit, député de la Loire, ancien ministre; Rapatel, président d'honneur de l'Avenir Musical; Jean Berthet, président d'honneur de la Chorale Mixte de l'OCO; Davin, directeur de la Chorale de Fraisses; Burlat, président actif de l'Avenir Musical; Ortu, De-four, de l'Avenir Musical; Marey Pierre, de la CPTC; Fourgon, responsable du Cercle de Saint-Paul-sur-Ondaine; Simon Peyzet, de l'OCO.

ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle - PARIS-IXème - Tél.: TRI. 09-25

oOo

Récemment parus:

OUVRAGES RECOMMANDÉS

CLARINETTE

- DIDIER (Y) Au service de la clarinette
Méthode complète de clarinette système Boehm 25,50
— Etude des gammes et principaux accords .. 23,72

SAXOPHONE

- LONDEIX (J.-M.) Le saxophone en jouant
1er Cahier (1ère année) 9,84
2ème Cahier (2ème et 3ème années) 16,56
3ème Cahier (4ème année) 16,56
— Exercices mécaniques (en 3 cahiers)
1er et 2ème cahiers (chaque cahier) 9,40
3ème cahier 6,72
— Les gammes conjointes et en intervalles .. 8,60
— Le détaché (staccato) aux saxophones 6,26

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

MIDI

BEZIERS

L'Estudiantina Biterroise (orchestre à plectre) a fêté la Sainte-Cécile.

Toujours fidèle à une très ancienne tradition établie par ses fondateurs, « L'Estudiantina Biterroise » a fêté la patronne des musiciens, dimanche 28 novembre, par un concert spirituel dans l'antique église Saint-Jacques restaurée.

Une excellente audition de cet orchestre à plectre, sous la baguette de son dévoué directeur, M. H. Déjean, nous a permis d'apprécier tout à tour des œuvres des 17 et 18èmes siècles, notamment Pétra Signore et Stradella, O. Domini, J.-C. de Palestrina, et surtout l'Adagio de la Sonate Pathétique de Beethoven. Cette dernière œuvre permit d'apprécier le chant des mandolines, bien soutenu par l'accompagnement rythmé des guitares et du mandoline.

Après la cérémonie, le Comité Directeur avait convié à un vin d'honneur tous les musiciens et leur famille auxquels s'était joint M. René Portes, secrétaire général de la Fédération du Midi.

Dans une ambiance toute familiale, prenant tout à tour la parole, M. Honoré Déjean le dévoué directeur, vice-président de la Fédération du Midi; M. Bernard, président, et M. René Portes, secrétaire de la Fédération du Midi, après avoir levé leur verre à la santé des sociétaires et de leur famille, encouragèrent les musiciens de l'Estudiantina à continuer dans la voie tracée par leurs aînés et à persévérer dans leur amour de la musique.

Sainte-Cécile à la Lyre Narbonnaise et à l'Harmonie Républicaine

Dimanche 5 décembre, la Lyre Narbonnaise a fêté la Sainte-Cécile. Par un temps magnifique agrémenté d'un soleil brillant, nos vaillants musiciens ont offert à la population Narbonnaise un magnifique concert qui s'est déroulé au Cagnard de Cité au milieu d'une foule de spectateurs. Notre ami André Sarzi ayant pris en retraite de directeur des deux sociétés réunies, le concert fut magistralement dirigé par M. Emile Espuna, nouveau directeur. Au programme: « Le Père la Victoire », l'ouverture de la Mascotte, « Dans les Jardins d'un Monastère », une fantaisie sur l'opérette « Phil-Pri », « Rêve de Valse » et le concert se termina par un pasodoble « Francisco Alègre de Quiroga ».

Notons en passant les brillants solistes Rosignol, hautboïste; Brieu à la trompette, et le jeune bugle Imbert. Ce concert fut très réussi.

Nous avons noté la présence de M. Mécle, adjoint au maire, représentant M. le maire de la ville de Narbonne; M. André Sarzi, directeur honoraire et président de la Fédération du Midi; M. et Mme Rivet, président actif; M. et Mme Moureaux, président honoraire; M. Jonca, trésorier; M. Marchand, proviseur du lycée Lacroux.

Après le concert, un repas amical réunissait au Restaurant « Le Fin Gourmet » amis et musiciens. Au cours du repas, M. Rivet excusa les personnalités qui n'avaient pu assister à cette manifestation musicale, remercia M. Mécle, représentant M. le maire de Narbonne; M. Louis Delprat, premier adjoint au maire de Coursay; M. Sarzi, président de la Fédération; M. Moureaux, président honoraire, et avec quelques paroles accueillantes, fit l'éloge de la Lyre Narbonnaise et l'Harmonie Républicaine de Coursay, adressa quelques mots gentils aux dames qui garnissaient l'assistance et plus particulièrement à Mlle Angéline Sarzi, professeuse à l'école de musique populaire.

Un gentil et appréciable cadeau fut remis à l'ancien directeur, M. Sarzi, par deux jeunes filles, membres de la Lyre et l'Harmonie. M. Sarzi remercia M. le président Rivet de cette magnifique attention, puis adressa quelques mots à l'assistance en lançant un appel aux jeunes et

adressa ses félicitations à ceux d'entre eux qui sont sur les rangs des sociétaires. Avant de terminer, il offrit au nouveau directeur la baguette d'honneur. Prisent ensuite la parole: M. Louis Delprat, adjoint à M. le maire de Coursay, et M. Mécle vanta les mérites de M. Sarzi et de M. Espuna, des musiciens, et promit aux sociétés l'appui total de la municipalité. Des médailles furent ensuite distribuées. Tout d'abord, médaille de la Fédération du Midi: M. M. Senty Camille, Brieu Henri, pour 47 années de sociétariat. Médailles de la Confédération Musicale de France: M. Maestre J. François (30 années d'activité); M. M. Ponta et Armand (40 années d'activité); M. Raymond Maurice (40 années d'activité); M. Durban Edmond (46 années d'activité); M. André Sarzi, président fédéral (60 années d'activité) et enfin, M. Louis Saboureau reçut la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

Et puis, ce fut le tour de chant dans lequel se démontrèrent: M. Rouquet, Garel, Honoré, Caussé, Prati, Mmes Dufour, Gianet, Senty, Marrot et Torcal.

Un se sépara vers 18 heures, heureux d'avoir bien fêté la musique populaire.

M. le Président.

Concert de la Lyre Beaucairoise

« Je maintiendrai ! », parole historique bien souvent citée, depuis Guillaume d'Orange: devise que la Lyre Beaucairoise pourrait faire sienne puisqu'elle n'a pas manqué au rendez-vous de la Sainte-Cécile.

Avant toute chose, remercions tous les exécutants et leur chef, M. Joseph Mouret, d'avoir régalié les mélomanes, présents au casino, d'un programme très éclectique, où J.-S. Bach n'était pas oublié.

Voulant manifester leur sympathie à la « Lyre », avalant, pris place dans la salle: M. Cartier, conseiller général; MM. Chauvet et Balmossière, représentant M. le maire; M. Sarret, président du Réveil Tarnais; M. Gardiol et M. Figuière du Syndicat d'Initiative.

La marche américaine « Washington Post » créa sur le champ une ambiance souriante, détendue. Quatre majorités costumées offrirent à Mme Mouret une corbeille fleurie, à M. Mouret un cadeau-souvenir.

L'ouverture de « Poète et Paysan » de Suppé, nous rappela qu'elle occupait naguère une place de choix dans les concerts donnés sur les places publiques.

En soliste, M. Clotard: sonorité très pure et interprétation très nuancée.

Place à l'accordéon, sous les doigts du tout jeune Jean-Marc Moulanger, dont la virtuosité naissante s'exprime dans une valse: « Au Tyro ». Jean-Claude Bonnefoy, hautboïste de talent, malgré son jeune âge, détailla avec art le « chant hindou » de Rimsky-Korsakov, accompagné par la Lyre. Aussi passions-nous sans transition à Bach, Bernard Fleuret, dont la maîtrise et le sens musical s'affirment sur la fûte en égrenant les chapelets de notes de « Sarabande » et « Bourrée », deux mouvements de la sonate en la mineur de Jean-Sébastien, pour flûte seule.

« Brazil » aux rythmes modernes nous ramène, avec l'ensemble de la Lyre, dans une atmosphère plus fantaisiste, avant que les jeunes Didier Balmossière, clarinettes, et Jean-Claude Bonnefoy, hautboïste interprètent « Choral d'orgue » de Ruck.

La belle époque avec « Lotus Bleu » valse 1900.

Revenons à Jean-Claude Moulanger qui affronte à l'accordéon « l'Adagio » d'Albinoni.

Un pot-pourri de « Phiphi » va redonner à tout le casino une ambiance de kermesse.

Nous avons particulièrement apprécié l'interprétation d'ensemble de cette « Patrouille cosaque », dont la ligne mélodique fut soulignée avec infiniment d'à-propos par le veïours des saxophones.

Merci M. Mouret vous dont la baguette a conduit ce concert de bout en bout; merci à tous vos musiciens; et un grand bravo pour les jeunes.

PERPIGNAN

Le lundi 18 octobre 1971 à 21 h. dans une salle de l'école nationale de musique de Perpignan, répondant à la convocation de M. Michel Peus, vice-président de la Fédération du Midi pour le département des Pyrénées-Orientales, se sont réunis les représentants des sociétés musicales et chorales qui appartiennent présentement à la Fédération.

Etalent, présents à cette réunion: Pour les Cantayres Catalans, M. Verges Sébastien, président, et M. note Albert, directeur.

Pour l'Union Musicale de Maury, MM. Torrent Henri, président, et Montagné René.

Pour la Cité-Fanfane de Céret, MM. Raymond René, vice-président, et Eric René, directeur.

Pour l'Harmonie Municipale de Perpignan, MM. Peus Michel, directeur; Fajol Marcel, sous-directeur; Brial Jean-Claude, trésorier; Brial Armand, conservateur, et Sidos Gérard, secrétaire général.

M. André Moureaux, trésorier-adjoint de la Fédération, résidant à Perpignan, assistait également à la réunion et a rappelé, en ouvrant la séance, que l'assemblée générale de la Fédération, tenue en mai 1971 à Beaucaire, avait élu M. Michel Peus professeur à l'École Nationale de musique de Perpignan, directeur de l'Harmonie municipale de cette ville, aux fonctions de vice-président de la Fédération pour le département des Pyrénées Orientales.

M. Peus a remercié les délégués des sociétés d'avoir répondu à son appel.

Une proposition faite par MM. Peus et Moureaux de faire ensemble des démarches d'information pour tenter un regroupement plus complet des sociétés dans le cadre départemental a été approuvée.

M. Moureaux a constaté avec plaisir que les représentants des sociétés avaient pris connaissance du contenu de la circulaire rendant compte des travaux du congrès de Beaucaire et une discussion générale s'est ouverte à propos des diverses difficultés pratiques auxquelles se heurtent les dirigeants dans la gestion des sociétés; des conseils leur ont été donnés en ce qui concerne les récompenses, les assurances, les livrets fédéraux, la formation des élèves et les examens sanctionnant leurs études musicales.

M. Peus a insisté sur l'intérêt que présenterait une recherche d'activités groupées des sociétés dans les localités importantes du département, ce qui aiderait les musiciens à se mieux connaître et amènerait les autorités municipales et départementales à prendre mieux conscience du rôle bienfaisant que peuvent jouer les sociétés de musique populaires.

Il a été admis que pour atteindre ce but les modestes ressources des sociétés seraient insuffisantes et qu'il était nécessaire d'entreprendre des démarches pour obtenir une aide financière et matérielle plus efficace des collectivités locales et plus particulièrement de l'administration départementale. MM. Peus et Moureaux ont reçu mission de s'employer aux interventions utiles.

Les représentants des sociétés se sont déclarés satisfaits des auditions présentées à la télévision sous le générique des Musiciens du Soir, et ont estimé qu'il serait bon d'entendre

les présentations de cette nature en faisant notamment appel aux services régionaux qui produisent des émissions d'information sur les manifestations du Languedoc-Roussillon. M. Peus s'est déclaré prêt à prendre les contacts nécessaires auprès de ces services.

Les assistants se sont séparés en exprimant l'intention de donner corps dès le printemps prochain aux projets esquissés au cours de leur très fécond échange de vues.

Fête de la Sainte-Cécile organisée par la Société l'Union Musicale Intercommunale de Magalas

L'Union musicale intercommunale de Magalas a fêté dignement la Sainte-Cécile le dimanche 5 décembre.

Le programme ci-après a été exécuté brillamment au cours de la messe dominicale de 10 h.

1er Le concert des anges de Leccer, Contemplation Mcurgey, Cantabile Rottier, Jacob Turine.

Cette audition a été suivie d'un concert donné sur la place publique sous la direction de M. Boutet.

1er, Saverne F. Andrieu, Si j'étais Roi mosaïque de Morand, Pâquerettes des Frères Gaderne, Les cloches de Corneville, Planquette.

Après ce concert, les musiciens se retrouvèrent autour d'une table bien garnie, sous la présidence de M. Granier Joseph, président d'honneur.

A ses côtés, nous avons remarqué: M. Granier G.; M. Déjean, vice-président de la F.M.M.; M. Bédrines Elle, président, et M. Boutet, directeur de la Société.

Avant de procéder à la remise des décorations aux sociétaires les plus anciens, M. Déjean souligna le travail, l'assiduité et la persévérance des musiciens du soir anonymes, mais combien dévoués à la cause de la musique.

Parmi les nouveaux décorés, nous citons: M. Granier, président d'honneur, qui reçut la médaille d'or de la C.M.F. pour services rendus à l'art musical; MM. Bédrines Elle, président; Boutet, directeur; Verges, secrétaire, reçurent la médaille de vétérans.

Avant de donner à la fin du repas libre cours aux chanteurs et conteurs, M. Granier, maire de Magalas, dans une brillante allocution, remercia les musiciens pour leur dévouement et leur présence dans les diverses manifestations de la commune. Il souhaita que leur exemple désintéressé soit suivi dans d'autres disciplines et qu'à l'échelon mondial un désir de paix s'instaure dans une bonne harmonie.

M. Boutet, directeur, récita un poème de sa composition applaudi par tous et la réunion se termina tard l'après-midi dans une ambiance très amicale.

H. D.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

DISTROFF a réussi un magnifique Festival de Musique

C'est le 4 juillet dernier, par un temps splendide, qu'eut lieu à Distroff (Moselle) le festival organisé par la Société Musicale « Union ».

Cette manifestation se déroula dans le parc d'une propriété privée, en présence des personnalités suivantes:

M. Schnebelen, député de la Moselle et maire de Sierck-les-Bains. M. Raymond Lafond, président de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle.

M. Jean Domain, directeur général de la Société Thionvilloise des Ciments, propriétaire du parc où se développait le festival.

M. Jean Domain est un mélomane, se dévouant entièrement à la musique. C'est avec une gentillesse magnifique qu'il prête son parc pour toutes les festivités de la Société « Union ».

M. François Putz, maire de Distroff et président d'honneur de la Société, apporte également, avec toute la municipalité, son appui financier et moral.

L'Union, société organisatrice, est une harmonie appelée à progresser et à se développer et ce, pour diverses raisons.

Tout d'abord, elle est parfaitement aidée par la municipalité locale. Elle est dirigée par M. Roger Jacquet, ancien chef de musique militaire de l'Armée de l'Air en Allemagne. Directeur dont la compétence ne peut être mise en doute.

Cette formation se compose de 27 musiciens adultes, plus 18 jeunes élèves, inscrits aux cours de solfège et d'instruments. 6 suivent les cours au Conservatoire régional de Metz.

Tout à tour les sociétés participantes à ce festival donneront un concert dans l'ordre suivant: Amicale de Musique « Saint-Hubert », Metrich (dir. M. Baum); Musique Municipale et du Chemin de Fer « Basse-Yutz » (dir. M. Klein); Société de Musique « La Lyre », Garche (dir. M. Terroy); Harmonie « Espérance », Habondange (dir. M. Couderc); Musikverein 1867 Ferri (Allemagne) (dir. M. Welsch); Harmonie Municipale Bouzonville (dir. M. J.-M. Georjain).

Inutile de dire le choix des œuvres exécutées, ce fut un véritable régal.

Au cours de ces concerts, M. Lafond, président fédéral, remit aux élèves de Distroff les diplômes de la Fédération en présence des parents.

M. Lafond remercia toutes les personnalités présentes de l'aide qu'elles apportent à l'Union. Il félicita les organisateurs du festival et les sociétés participantes, pour leur présentation et leurs parfaites exécutions musicales.

Il serait à souhaiter que la musique, au cours des festivals, soit bien animée et respectée comme ce fut à Distroff.

PAGNY-SUR-MOSELLE

Société Musicale: Modification dans la composition du Comité

M. Ummenhover Roland, 41, rue Anatole-France à Pagny-sur-Moselle (54), est nommé secrétaire-trésorier en remplacement de M. Aubin Gaston, 10, rue Lyautéy à Pagny-sur-Moselle, qui assure désormais les fonctions de vice-président.

NORMANDIE

LISIEUX

Le congrès du 17 octobre 1971

Après un rassemblement des congressistes devant le monument aux morts, c'est dans les salons de l'Hôtel de Ville, qu'en présence de M. Thomas, maire adjoint, remplaçant M. le député-maire Bisson, que M. Anne ouvrit la séance. L'assistant MM. Angot, vice-président général; Péret, Pollin, Ponty, vice-présidents; Petit, trésorier; Bellis, secrétaire adjoint; Caens, Mairait, Maugrain, Cordier, Lepuisant, membres du bureau. Excusés, MM. Lion, vice-président; Bon, Baudot, Doussé, Jean Kenblinsky, Huard. M. Anne remercia les présents ou représentants de sociétés (au total: quelque 120 délégués). Sur l'objectif fédéral 1971, 170 indifférents non excusés... Et l'on passa à l'ordre du jour. Le président dit son mécontentement pour la réponse, quasi négative, à l'appel fait en faveur des colloques départementaux décidés au Congrès de Châteaudun pour pallier l'éloignement des lieux de congrès annuel. On passa ensuite en revue la question des droits d'auteurs, celle des assurances signalant qu'une correction de présentation du bordereau de souscription s'imposait.

Une petite modification dans l'ordre des récompenses fut décidée (une circulaire spéciale sera adressée en janvier 1972). Après le rapport des commissaires aux comptes, la situation financière fut approuvée et de chaleureuses félicitations

adressées au trésorier Petit; pour ce poste M. Anne propose augmentation des cotisations à compter de 1973, commandée par l'augmentation de la cotisation à la C.M.F. (7,50 au lieu de 5 F) et du prix du journal (dont le prix d'abonnement à 2 journaux, compris dans la cotisation fédérale 12 F au lieu de 8 F). Approuvé 3ème division et non classés 30, 2ème division, 35 F, 1ère division 40 F, supérieur excellence honneur 60 F. En ce qui concerne le journal, on souhaite la réduction de certains articles plus à la portée de la majorité des sociétaires.

Des doléances furent aussi présentées sur le choix des morceaux imposés aux épreuves fédérales, quelque fois trop difficiles. A cet égard, M. Anne présenta à nouveau le plan de travail des différentes divisions, étant bien entendu que la division préparatoire A (et non plus B) s'applique à la première année de solfège seul et insiste sur le travail d'éducation de l'oreille en donnant sa préférence, pour cette partie, au guide-chant. Il regretta que seulement 62 sociétés fassent subir les dites épreuves à leurs élèves... Le président appela l'attention des sociétés sur l'appréciation de la T.V.A. aux sociétés musicales: se renseigner près des services compétents.

Le congrès devait se prononcer sur la succession de M. Anne à la présidence de la Fédération, ce dernier donnait comme motif de son remplacement souhaité son âge avancé, ses graves blessures de guerre, ses 22 années de lutte à la tête de « La Maison ». Son appel « n'a pas voulu être entendu » et c'est à l'unanimité que les présents ont déclaré avec insistance: « Vous devez rester avec nous car, présentement, personne ne peut vous remplacer ». Acceptant ce verdict flatteur mais pour alléger sa tâche ont été élus A. Bellis, vice-président; R. Bellis, Muckenstarm, Bouny, Ouvrier, Caron, Capard, Dzioria, Duproux, nouveaux membres du bureau. Sont réélus: Baudot, Caens (ce dernier vice-président en remplacement de M. Ponty promu à l'honorariat), Cordier, Doussé, Lion et Petit. M. Bon promu, lui aussi, à l'honorariat par suite de départ.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura la matinée.

Après un déjeuner très amical, à la Maison des Jeunes et de la Culture, grand concert par les harmonies réales de Châteaudun (dir. Péret) et de Lisieux (dir. A. Petit) soit près de 100 exécutants. Très beau programme fort applaudi: « Hymne confédéral » de Boutry (dir. Péret); « Symphonie Inachevée », de Schubert (dir. Bellis); « Cavalerie Légère », de Suppé (dir. Péret); « La Plainte du Châquier », de Balay (dir. M. Anne); Grande audition sur « Tannhäuser » (dir. Petit); Marche et Chœur d'Innocent sous la baguette de M. Anne qui clôtura l'audition avec « La Marsaillaise ».

Au cours de l'interacte, M. Thomas président de l'Harmonie de Lisieux, salua l'assistance nombreuse, remercia la présence de M. Thomas, maire adjoint, M. le sénateur Descours Desacrés, Mgr Durand. Il complimenta les musiciens de ce remarquable ensemble et fit l'éloge de M. Anne, le dévoué et toujours actif président, que tous les Lexioniens connaissent et apprécient depuis plus d'un demi-siècle. Enfin, trois jeunes musiciennes de Châteaudun remercièrent M. Thomas, le fâcheux fédéral que l'Harmonie de Lisieux conservera, pendant un an, avant d'aller le confier en d'autres lieux.

CAEN

L'Harmonie « La Fraternelle », en division d'honneur, vient de célébrer magnifiquement la Sainte-Cécile. Un remarquable concert sous la direction d'André Bellis, professeur au Conservatoire, a permis aux Caennais, rassemblés dans le Théâtre municipal, d'apprécier la toujours haute qualité d'un programme éclectique. Ce fut d'abord le « Défilé de la Garde Républicaine », de Wetzig, avec la participation de la jeune batterie-fanfane dont l'animateur est M. Matte, bugle solo de l'harmonie. « Les Fêtes de Terpsichore », de Bolswald, avec ses six mouvements nous fit penser aux « Soupers du Roy » de Lully; une « Csardas » pour trompette, suivie de G. Brieu, professeur au Conservatoire de Rouen, permit à Pierre Dutot de nous en donner l'évidence la décision du jury du Conservatoire National Supérieur de Paris qui lui a octroyé cette année (premier nommé), le 1er prix de notre Grand Institut National l'ouverture du « Prince Igor », de Borodine, en nous rappelant les célèbres Danses polonoises, refléta fort bien la synthèse de la musique russe d'occident et celle d'orient. Une sélection de « Violon sur le toit », de l'Américain Jerry Bock, remit en mémoire la présentation de cette opérette sur la scène municipale avec la participation d'Yvan Babroff.

C'est à nouveau P. Dutot qui enthousiasme l'auditoire avec l'exécution de « Concerto en Ré majeur », de Tchaïkovski, délectablement accompagné au piano par Mme M. Th. Hannon.

Applaudi sur intermède, le chansonnier normand Dalibert, ancien trompettiste à « La Fraternelle », avant de devenir le réputé professionnel recherché pour les spectacles de variétés, théâtre, cinéma, etc.

Le clou de la soirée fut la première audition à Caen, par une harmonie de province, de l'œuvre originale dédiée aux cosmonautes et qui porte le nom de la célèbre base spatiale américaine « Cap Kennedy ».

Cette grande fresque descriptive qui ne compte pas moins de « douze étapes » est l'œuvre de Serge Lancel, l'un des premiers compositeurs français actuels, né à Paris en 1922, Grand Prix de Rome et titulaire d'autres prix internationaux, Serge Lancel est l'un des rares compositeurs français s'intéressant aux so-

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY (Tous les vendredis, de 18 h. 36 à 18 h. 50)

MOIS DE FEVRIER:

- 4 FEVRIER: Espahan, polka pour cornet (soliste: Albert Calvayrac), Oudin-Lemaire, Rose du matin, schottisch, Roger Colteux; Pichonnelle, mazurka pour clarinette (soliste: Armand Médous), F. Graffeuil.
11 FEVRIER: Valse brune, Georges Erlor; Les Ségus-Tourbon, quadrille créole, J. Barrés-G. Pares.
18 FEVRIER: Violettes des Pyrénées, polka pour clarinette (soliste: Armand Médous), Fabius Bressy; Henriette, schottisch, Albert Leducq; Les charmes de la vertu, mazurka (trombone solo); Michel Culasso; E. Marsal.
25 FEVRIER: Douce galette, valse pour cornet (soliste: Albert Calvayrac), Félix Minet; Le banquet de Figaro, quadrille, Blanquetteau.

cléts d'harmonie. Mais voilà « pour le jouer » il faut être bien outillé... et appartenir au degré le plus élevé de l'échelle orphéonique... La Fraternelle qui a déjà « monté » son Manhattan-Symphonie s'est attachée à lui montrer que « Cap Kennedy » était à sa portée. Présent dans la salle, c'est une chaleureuse ovation qui a salué l'auteur et les troupes d'André Bellis et leur « maître ».

Le lendemain en l'église Saint-Etienne (Abbaye aux hommes édifiée par Guillaume-le-Conquérant) eut lieu l'audition : « Choral XI » de J.-S. Bach, orchestration de L.-Cl. Barthélémy, président de la Fraternelle ; « Le Dernier Sommeil de la Vierge », de Massenet ; « Litania pour un Samedi Saint », prenante composition de D. Dondeyne, directeur de la Musique des Gardiens de la Paix (grand ami de S. Lancelot qui ont eu l'un et l'autre le même professeur de composition, Tony Aubin) et l'Ouverture du « Prince Igor » où l'on a apprécié, à nouveau, le cor de E. Caudron, professeur au Conservatoire de Caen.

Il va sans dire qu'une telle journée ne peut manquer d'être accompagnée d'un banquet... c'est à quelques kilomètres de Caen, dans une petite bourgade « sylvestre », que la gastronomie normande a fait le merveilleux étalage de ses spécialités... Des discours circonstanciés y furent prononcés par MM. André Bellis, directeur de la Fraternelle ; L. Barthélémy, président de la société, et M. Anne, Serge Lancelot, accompagné de sa précieuse épouse, eut les mots aimables pour remercier de l'invitation dont ils avaient fait l'objet, montrant sa grande joie et sa satisfaction de constater comment a été franchi d'aussi heureuse façon... « Le Cap Kennedy ».

DOZULE

Avec le Cercle amical dozuléen nous avons applaudi cet ensemble réunissant des musiciens déjà chevronnés. On y a apprécié l'éclectisme du programme fort bien commenté... par un « non-exécutant » mais mélomane et musicologue averti. La soirée débuta par le « Célèbre Canon » « Sur une basse obstinée » de Bach, puis lui succéda le « Concerto » en si mineur pour 4 violons et cordes de Vivaldi.

Solistes : MM. J.-P. Lacour, 2ème Prix du Conservatoire de Paris ; D. Cullier, les deux frères Roland et Daniel Plinzel, 1ers Prix du Conservatoire de Caen.

Pour varier, le Larghetto du « Quintette en la majeur » pour clarinette et cordes, de Mozart, permit à M. Ballaud de prouver son talent « l'instrument à clés » et de partager les applaudissements de l'auditoire avec son coéquipier violoniste M. Jabot, directeur d'école honoraire. La « Symphonie des Jouets » de Hardt offrit un rassemblement de virtuosités de haut vol.

FALAISE

Dans trois ans, l'Harmonie municipale de Falaise sera centenaire. C'est dire que le dimanche 5 décembre Sainte-Cécile a été fête probablement pour la 97ème fois... Après l'amicale réception chez leur président, M. Alfred Lefèvre, et après s'être rendus au cimetière pour fleurir la tombe de leur précédent directeur, M. Lemaître, les musiciens se firent entendre au cours de l'office religieux en l'église N.-D. de Guilbray. Sous la baguette de M. Marin Bouet, un excellent programme fut remarquablement exécuté ; un extrait de la « Cantate Sacrée n° 140 » de J.-S. Bach ; « Deux Noëls » de Guillaume Costeley, et une sortie brillante « Le Coeur en Jolie » (arrangement M. Bouet).

C'était de bon augure pour la suite de la journée. En effet, le concert de l'après-midi commença devant une salle comble, sous la présidence de M. le docteur German, maire, entouré du conseil municipal. Les jeunes accordéonistes, sous la direction de leur professeur, M. Lucien Lacy interprétèrent un programme qui déclina les applaudissements.

M. Marin Bouet, présente lui-même le programme et le public, conquis, fit un triomphe aux « Esquisses Médévales » de Fallouot, et à la « Suite Marocaine » de Marc Delmas. Le concert se termina par « Normandie » (de M. Bouet) pas re-

doublé qui pourrait bien devenir la marche officielle de la cité de Guillaume-le-Conquérant.

A l'entracte, les médailles d'or et de vétéran de la Confédération Musicale de France furent accordées à M. Marc Thibaud. Au cours du banquet qui suivit, Monsieur Alfred Lefèvre qui préside l'Harmonie depuis 17 ans, se vit remettre la Médaille d'or de la fédération du Normandie.

LISEUX

« Les paroles s'envolent, les écrits restent », dit-on.

C'est sans doute la raison de la substitution des textes joints au programme commentant les œuvres, à la présentation verbale habituelle de M. Anne, encore eut-il fallu un éclairage adéquat de la salle pour en prendre connaissance.

C'est à bureaux fermés que l'Harmonie municipale, sous la direction experte de M. André Petit, a présenté une audition hors-pair. C'est un grand complet avec les amis extraordinaires que l'ouverture d'Egmont composa une musique de scène pour la tragédie de Goethe, dont l'épilogue fut la décapitation du fougueux Egmont sur les ordres du duc d'Albe... D'un genre moins guerrier fut l'exécution d'« Humoresque », de Dvorak, pièce devenue célèbre après une transcription de Kreisler, pour violon (cheval de bataille des violonistes). Là, une heureuse orchestration pour musique d'harmonie de F. Forêt, chef-adjoint, de la « musique de la Garde », permit de goûter le charme de cette délicieuse page. Avec Tchaikovsky, nous pensons à sa symphonie pathétique et son « Capriccio Italien », mais aussi à ses ballets : « Le Lac des Cygnes », « Casse-Noisette », sans oublier « La Belle au bois dormant », adapté d'un conte de Perrault. D'une grâce féerique et scintillante, la « Valse » entendue l'autre soir, est un des morceaux les plus justement fameux de ce ballet.

Gounod n'a pas seulement écrit Faust, « Mireille », « Roméo et Juliette », mais aussi des messes, requiem et mélodies. A ses multiples compositions, s'ajoute « Petite Symphonie » pour neuf instruments à vent, petite merveille originale et gracieuse dont les divers mouvements ont révélé la virtuosité des solistes : MM. Deslande (flûte) ; Tillard et Laures (hautbois) ; Antoine et Muckensturm (clarinette) ; Souhieu et Caudron (cor) et Gourlay et Troyon (Basson), placés sous la baguette de M. Petit.

Après l'entracte, une amusette musicale « Tricky Trombones », de forme anglo-américaine pour « trois joyeux trombones » (MM. Grell, Le Roy et Talmar) permit d'apprécier la virtuosité des interprètes pour la mise en valeur de ce noble instrument.

Après une sélection sur la musique du film « West Side Story », on se retrouva au cinéma avec l'écriture de jazz symphonique, aux passages délicats illustrant la plus bouleversante et dramatique histoire d'amour.

Enfin, ce fut l'hypothèse de la soirée avec l'ouverture de « Guillaume Tell », l'une des plus caractéristiques que Rossini ait écrites. Cette symphonie champêtre permit aux solistes habitués de se manifester : F. Gourlay (basson) ; F. Plassart, au saxo-alto (violoncelle à l'orchestre) ; J.-C. Deslande (flûte) ; Pierre Tillard (cor anglais). Tout cela fort brillamment enlevé. Devant les applaudissements frénétiques des auditeurs, l'ensemble, de bonne grâce, donna en « bis » le final de l'œuvre.

COMME

Comme chaque année l'Harmonie municipale et l'Orchestre symphonique ont fêté, simultanément, Sainte Cécile : visite traditionnelle au monument aux Morts, premier épisode de la journée.

A l'issue de cette cérémonie eut lieu une très sympathique manifestation, au siège des différents groupes musicaux de Lisieux. M. le Dr Bisson, député-maire, coupa le ruban symbolique marquant ainsi l'inauguration officielle de la salle remise à neuf par les services techniques de la ville.

M. Petit retraça brièvement l'histoire de cette salle qui, au temps où elle appartenait à Mme Ménard, faisait fonction d'écurie ; il fit d'ailleurs une description très pittoresque des locaux, tels qu'ils étaient, voici une quinzaine d'années (pavés, rigoles par terre, crochets aux

murs...). Cette analyse devait mettre en valeur le travail effectué depuis ; la salle est maintenant accueillante et M. Petit devait remarquer que sa fréquentation était beaucoup plus suivie. Le sol a été refait, le chauffage central installé, l'acoustique est bien meilleure et peintures et éclairage lui donnent une clarté inespérée. Le responsable de l'Harmonie devait ensuite s'exprimer en ces termes : « M. le maire, je vous remercie très vivement car vous faites beaucoup pour nous dans de nombreux domaines ; je tiens également à remercier les services techniques de la ville et les employés municipaux pour la réfection de cette salle ».

M. Petit devait conclure en souhaitant voir d'ici peu, à Lisieux, une salle qui puisse accueillir l'Harmonie municipale et l'Orchestre symphonique, car si la plupart du temps ces deux formations jouent à guichet fermé, il n'en est pas de même en ce qui concerne les concerts d'été ».

Le Dr Bisson devait répondre en ces termes : « Après la guerre, Lisieux a connu de nombreux problèmes et la construction fut prioritaire mais maintenant que notre ville est structurée, elle doit être parée. Pour ce faire, nous avons des projets qui seront soumis à un prochain Conseil municipal. Le maire et ses collègues sont très heureux d'inaugurer cette salle aujourd'hui, car vous portez loin le rayonnement artistique de la ville de Lisieux ».

Une messe devait ensuite être célébrée en l'église Saint-Désir-de-Lisieux où l'Harmonie a fait résonner les voûtes de l'édifice avec l'ouverture d'Egmont, un fragment délicieux de « West Side Story », l'« Angélus » des « Scènes pittoresques » de Massenet et la triomphale marche « Sigurd Jorsalfar », de Grieg.

A l'issue du repas, plusieurs membres de l'Harmonie et de l'Orchestre symphonique se virent remettre par M. Anne les décorations ci-après : Médaille d'argent de la Fédération musicale de Normandie ; MM. Chappeillère et Dosthé, comptant plus de 20 ans de service.

Médaille de bronze de la C.M.F. : M. Hervé, trompette-solo à l'Harmonie, pour plus de 30 ans de service. Médaille des vétérans de la C.M.F. : M. Jardin, pour plus de 50 ans de service.

Médaille de bronze de la C.M.F. pour plus de 15 ans de direction. MM. Muckensturm, directeur de l'Orchestre symphonique ; A. Petit, directeur de l'Harmonie municipale.

OOO

Grâce à l'amabilité renouvelée de Mgr Durand, recteur à la basilique, l'Orchestre symphonique et la Chorale Saint-Pierre viennent de présenter, dans la crypte de la basilique, une remarquable audition ayant comme thème « Noël ». La chorale, sous la direction d'André Petit, a ouvert le feu en faisant successivement entendre : « les Bergerettes » (18e siècle) ; « Entre le bœuf et l'âne gris » (13e siècle) ; Noël nantais (18e siècle) ; Il est né le divin enfant-Noël (harmonisation G. Fauré), et « les Voisins de Praetorius 1571 ». Ensuite M. Muckensturm prenant place au pupitre avec la formation « de chambre », présenta le « Concerto en ut majeur » pour deux trompettes de Vivaldi, avec en solistes : André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen, et Pierre Dutot, tout nouveau 1er Prix (premier nommé) du Conservatoire supérieur de Paris. Plus grave, c'est l'Adagio du « Concerto en Ré mineur » de J.-S. Bach avec au violon J.-P. Lacour, 2ème Prix du Conservatoire national supérieur de Paris, et au hautbois P. Tillard, professeur au Conservatoire de Caen.

Avec Haendel nous retrouvons le brio de la « Musique pour feu d'artifice royal » dont nous avons entendu l'ouverture, 2ème mouvement et le Réjouissance. La partie orchestre pure prit fin avec le « Concerto de Noël » de Corelli où se distinguèrent les deux violons : F. Planard et Th. Duputel et les deux violoncelles : J. Ripoché, L. Bar.

Après respiration, la Chorale revient et chante « les Rois Mages », « Chanson joyeuse de Noël », « les Anges dans nos campagnes », « Noël pastoral » (1760) et « Douce nuit » (1818). Et c'est l'hypothèse avec l'« Alleluia du « Messie » par « les deux de présentation étaient de M. Anne. Comme à l'accoutumée les textes ensemble » réunis.



des instruments français de classe internationale

- trompettes
- clarinettes
- saxophones
- trombones
- cors d'harmonie
- saxhorn
- tubas
- flûtes
- hautbois
- instruments à percussion
- cymbales
- instruments à cordes
- guitares classiques et de jazz
- instruments de fanfare, batterie, sonnerie

COUESNON

31, r. du Maroc - PARIS-19' - T. 206.69.80

En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... La perfection c'est COUESNON

VERNEUIL-SUR-AVRE

Une nombreuse assistance a suivi, à la salle des fêtes, le traditionnel concert de Sainte-Cécile offert gratuitement par la Musique de Verneuil à ses membres honoraires et amis de la musique. Sous la direction de M. Le Guern, l'ensemble a chaleureusement applaudi les morceaux du programme qui suit : « Marche des Apprentis Marins » J. Farigoul ; « L'Auberge du Cheval Blanc », Ralph Benatzky ; « Coppélia », ballet de L. Delibes ; « Paris-Belfort », J. Farigoul ; « La Vallée des Roses », fantaisie, J.-M. Champel ; « Flots du Danube », valse célèbre, J. Ivanovici ; « La Fille du Régiment », Donizetti ; « La Marseillaise », Rouget de Lisle.

A l'entracte furent remis les diplômes aux élèves ayant subi les épreuves fédérales en juin dernier. Epreuves d'éducation musicale et instrumentale, cours préparatoire, élémentaire et moyen) rassemblant une centaine d'élèves.

DREUX

Le concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie municipale, la Lyre Druidique, sera à marquer d'une pierre blanche. Pour la première fois, un sang nouveau et jeune, lui a été insufflé : une douzaine d'élèves de l'Ecole municipale de musique, ouverte il y a bientôt quatre ans ont fait leur entrée dans les rangs des aînés, une entrée réconfortante à plus d'un titre car, est-il besoin de le dire, tout cela n'est que le commencement et les fruits de l'école quand ils seront mûrs, permettront enfin d'envisager l'orchestre symphonique, but et souhait de tous ceux, animateurs et élèves, qui entendent toujours mieux faire.

Beaucoup de monde, donc, pour applaudir, comme ils le méritaient nos sympathiques musiciens, lesquels, dans un programme rajoint, ont donné un aperçu de leur allant et de leur cohésion, confirmant de façon éclatante le renouveau amorcé avec l'arrivée de son jeune et nouveau chef, Michel Langevin.

Fort beau programme et varié avec alternance des jeunes et des « moins jeunes ». Il nous est agréable de le reproduire in-extenso.

Par l'Harmonie (direction, M. Langevin) : Trumpet Tune And Air, Henry Purcell ; Tricky Trombones, Jack Heller (trombones, MM. Lecomte, Boulland, Moustey) ; Ma Tante Aurèle, ouverture symphonique, F.-A. Boieldieu ; Le Bal de Béatrice d'Esté ; entrée pour Ludovic Le More, Ibé-lenne, Courante, Salut final au Duc de Milan, Reynaldo Hahn (arrangement L. Delbecq).

Par l'Orchestre des Jeunes Instrumentistes de l'Ecole municipale de musique (direction, Y. Blondeau) : Dançeries à la Cour de François Ier, Claude Gervaise ; Bransle de Bourgogne, Gaillard Air tendre, Reprise du Bransle de Bourgogne.

Par l'Ensemble de flûtes à bec (direction, M. Moustey) : Alphabet de Mozart, 3 danses populaires du 17ème siècle : Prélude, Sérénade, Menuet, canon à deux voix, W. Le Witt canon à trois voix (flûtes alto) de F.-J. Haydn.

Par l'Harmonie : Jamalean Folk Suite, H.-L. Walters ; Mento, Promenade, Jump-Up, (à la batterie Gérard Connix) ; Concerto pour hautbois en Ut mineur (Benedetto Marcello) ; Allegro moderato, Adagio, Allegro, (soliste, saxophone soprano, Yves Blondeau).

Choral « O Jésus que ma joie demeure », extrait de la Cantate

BWV 147, Jean-Sébastien Bach, avec tous les élèves de l'Ecole municipale de musique ; Prélude et Marche, Jean-Baptiste Lully.

Entre deux morceaux, M. Jean Cauchon, sénateur-maire, qui avait à son côté, M. Raymond Leloup, adjoint et président des Amis de la Lyre, se fit un plaisir de décorer deux fidèles musiciens : M. Raymond Lajoine (médaille d'or de la Fédération musicale de Normandie), et M. André Coudray (médaille d'or des vétérans de la Confédération musicale de France).

Ajoutons que M. André Antore, bien connu des Drouais, fils du fondateur de la Lyre, devait être lui aussi à l'honneur, mais qu'il avait dû s'excuser, étant indisponible. Sa distinction, la même que M. Coudray, lui sera remise ultérieurement.

M. Jean Cauchon se plut à souligner les mérites de ces instrumentistes qui sont un magnifique exemple pour la jeunesse.

Il en profita pour dire sa satisfaction de la qualité du concert et rendit hommage à M. Michel Langevin et à tous les professeurs de l'école de musique qui font de l'excellent travail.

Encore bravo à nos musiciens, lesquels, les partitions rangées, furent conviés à un vin d'honneur au foyer de la salle des fêtes, puis au banquet de Sainte-Cécile qui termina sur une note de gaieté cette journée particulièrement bien remplie.

COUTANCES

L'Harmonie Municipale a conquis l'Angleterre !

Scellé officiellement à Ilkley, le 10 octobre 1969, confirme l'année suivante à Coutances, lors des fêtes de la Pentecôte, le 18 mai 1970, le jumelage de la cité normande et de la ville britannique du Yorkshire vient de donner lieu outre-Manche, en septembre dernier, à de nouvelles manifestations de l'amitié franco-britannique : cette fois étaient du voyage une déléation conduite par le maire de Coutances, M. Troude et l'Harmonie municipale, forte en l'occurrence de plus de soixante exécutants.

Des journées inoubliables, tant l'accueil de nos amis anglais était enthousiaste et rempli de prévenances. L'Harmonie municipale de Coutances, était-il annoncé à Ilkley, est la plus ancienne de France puisque sa création remonte à 1795 en l'an II de la Révolution française. Son présent présente bien du futur et elle s'en va d'un pas alerte vers son second centenaire. Cette opinion, les habitants d'Ilkley l'auront certainement partagée pendant les deux journées où il leur fut donné d'accueillir pour la première fois, une musique de la Manche. C'était l'apothéose avec le concert donné au Kings Hall (théâtre municipal), devant une salle « comble » par « harmonie ».

Bissés ovationnés comme ils ne l'avaient jamais peut-être été, les musiciens ne se firent pas prier lorsqu'il leur fut demandé de prolonger leur programme. Une visite qui laisse présager de nouveaux et fructueux échanges entre les deux cités.

Nous ne pouvons relater en détail ces deux journées dont le texte qui précède résume la joie des excursionnistes.

Silencieux toutefois qu'à une messe catholique le « Cantate de cultures » (Dziaria, Bacon Gavré et Claude Nicolle) se fit remarquer.

PLANCHES & IMAGES

LEDUC

Collection d'images documentaires et décoratives

- Les Grands Compositeurs et leurs œuvres (67 planches doubles 32 x 49 sur cartoline blanche surglacée), chaque 4,75 F
- chaque 4,75 F
- Les Grands du Jazz, 9 portraits en couleurs 27 x 34, chaque 2,15 F
- Les Instruments de Musique en couleurs : Classiques, Anciens, Extra-européens, 38 planches 27 x 34, chaque 2,15 F
- Planches doubles séparées : La Disposition de l'Orchestre 2,15 F
- La Percussion 4,75 F
- Les instruments en livrets à découper, chaque 2,15 F

Catalogue détaillé sur demande

Editions A. LEDUC 175, rue Saint-Honoré - PARIS-1er - Tél. 073-48-61



Quelques instants plus tard, sous un soleil estival et devant plusieurs milliers de personnes, la phalange coutancaise remonta le rio principal d'Ikley aux accents d'alertes pas redoublés, gagnant alors le monument aux morts.

La Musique, sous la direction de M. C. Daleria, interpréta la de façon parfaite. La Marsillaise et le God Save The Queen.

Quant au programme « apothéotique » il était ainsi composé :

Saint-Cyr, J. Alzard : Ave Verum, Mozart ; Espana, Chabrier ; Petite Suite Rustique, Filleul ; Paris Bolfort, Farigoul ; Le Téméraire, G. Mougeot ; Vive la Piste, B. Hilda ; El Matador, Diagneux ; Soixante-seize Trombones, Meredith Wilson ; Chicago, Ruelle ; Hymnes nationaux.

Et le concert s'acheva sur un trompette avec « J'irai revoir ma Normandie » et « On Ikla, Moor-bathal » chanson à boire du pays d'Ikley.

Compliments aux musiciens coutançais pour ce beau voyage.

SAINT-LO

C'est par un concert de grande classe que M. Mesnildrey, nouveau maire-adjoint aux Affaires sociales et culturelles, a voulu ouvrir la nouvelle saison musicale à Saint-Lo. Il n'a, à cet effet, fait appel à une formation de renommée internationale : l'Orchestre de Chambre Jean-François Paillard.

Nous n'aurons certes pas la prétention de porter un jugement sur un orchestre de cette classe. Nous dirons simplement que la très nombreuse assistance venue écouter passa une merveilleuse soirée au cours de laquelle il lui fut donné de goûter pleinement la pureté mélodique et la finesse d'interprétation d'œuvres de Corelli, Purcell, Berchaume, Roussel, Vivaldi et Mozart. Répandant de fort bonne grâce à l'enthousiasme manifesté par l'auditoire, les musiciens prolongèrent le programme et c'est avec infiniment de plaisir que l'assistance apprécia la délicatesse de deux pièces absolument charmantes : « Sérénade », de Haydn, et « Badinerie » de Corelli.

Les organisateurs peuvent à juste titre, être fiers de cet encourageant très grand succès qui inaugure particulièrement bien la nouvelle saison et dont nous les félicitons très sincèrement.

La Sainte-Cécile

M. Carrière, nommé régisseur général des orchestres de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, a quitté Saint-Lo le 1er octobre.

Bien que les formalités administratives n'aient pas encore permis de procéder à la nomination d'un nouveau directeur, le Conservatoire et la Musique Municipale de St-Lo n'en continuent pas moins leurs activités.

En ce qui concerne le premier, il a, dès la rentrée scolaire, enregistré un net accroissement de ses effectifs puisque 452 élèves s'y sont fait inscrire et y suivent régulièrement les cours dispensés par le corps professoral habituel.

Quant à la Musique Municipale, elle a repris ses répétitions sous la direction de M. Coupeaux, son dévoué directeur-adjoint, et depuis le début de la nouvelle saison elle a eu l'occasion de se manifester à plusieurs reprises.

Elle a également, comme il se doit, fêté la Sainte-Cécile. D'abord en donnant, le mercredi 8 décembre, au Théâtre Roger-Ferdinand, un concert au cours duquel les applaudissements spontanés et fournis d'un très nombreux public démontrèrent que la Musique Municipale n'a rien perdu de sa classe. L'orchestre interpréta successivement : « Les Cadets », un pas-redoublé de Souza ; « Un matin, un midi, un soir à Vienne », ouverture de Fr. von Suppé ; « Chant sans paroles », de Tchaikovsky ; le « Ballet Égyptien », de Lullini ; « Roses de Pierdies », célèbre mélodie anglaise de H. Wood ; et, pour terminer, la marche triomphale d'« Aida », de Verdi.

Au cours de cette soirée, plusieurs musiciens reçurent des mains du docteur Patoumas, maire de Saint-Lo, assisté de MM. Mesnildrey, maire-adjoint aux Affaires sociales et culturelles, et Lepuissant, membre du bureau de la Fédération Musicale de Normandie, les médailles décernées par la Confédération Musicale de France et la Fédération de Normandie. Dans une allocution fort sympathique le Dr Patoumas tint à exprimer la reconnaissance de la ville de Saint-Lo à l'égard de la Musique Municipale. Il souligna l'excellente qualité du concert et remercia chaleureusement M. Coupeaux et les musiciens du travail accompli, pour leur plaisir sans doute mais aussi pour le plaisir de la collectivité.

Le dimanche suivant, la Musique Municipale se fit entendre au cours de la messe à l'église Sainte-Croix, dans le « Chant religieux » de J.-S. Bach, et deux œuvres brillantes de Gounod : « Jucis » et la « Marche Pontificale ». Un déjeuner, présidé par le maire, clôtura, dans une ambiance amicale et joyeuse, cette Sainte-Cécile 1971.

LAIGLE

La salle d'honneur du Château était presque trop petite pour accueillir les nombreux auditeurs du concert donné par la Société Symphonique, sous la direction de M. Angot, qui céda parfois la baguette à M. Ouvrier.

A tous points de vue, ce concert fut un succès. Bonne affluente dans la salle : des habitués, certes, mais aussi beaucoup de « têtes nouvelles » qui semblaient intéressées et, en tout cas, passèrent un agréable après-midi en compagnie de nos musiciens.

Ceux-ci donnèrent un large aperçu de leur répertoire, qu'on en juge avec le programme ci-après :

Marche de Rienzi, R. Wagner ; Ouverture de Poëte et Paysan, Suppé (violoncelle solo Dr Crépon) ; Dans les Bois (Pastorale pour 2 violons), Lullini (solistes Mme Fouché, M. Prével) ; Valse Triste, Sibelius ; Menuet en Ré, W.A. Mozart ; Canzonetta du 1er Quatuor, Mendelssohn (violons Mme Fouché et M. Prével, alto M. Angot, violoncelle Dr Crépon) ; Humoresque, Dvorak ; Ouverture de l'Ambassadeur, Auber ; Carmen (prélude et air de Micaëla), G. Bizet (soliste Mme Plessis) ; Czardas pour violon solo, M. Angot (soliste Mme Fouché) ; Scène et Valse (du Ballet Grana Green), E. Guiraud ; Sonate pour orgue, J.-S. Bach (soliste M. François Devaux) ; Danse Espagnole, Moussorgski ; Marche d'Aïda, G. Verdi.

Il va sans dire que tous ces morceaux furent fort applaudis et l'on nota avec satisfaction la présence, dans l'assistance, de M. Boudet, député-maire et Mme. M. Camus, M. Duprat, proviseur ; M. le Dr Quérel, président de la Société symphonique, et M. Bounaix, président d'honneur.

ARGENTAN

Ce n'est pas la première fois que l'Accordéon-Club et la Musique Municipale participent à une audition commune puisque plusieurs concerts de Quasimodo ont vu l'Association de ces deux ensembles. C'est la première fois que Sainte Cécile est honorée par l'Accordéon-Club qui y avait été convié par l'Orchestre Municipal.

A ces deux formations étaient venues se joindre la chorale Saint-Germain et la chorale de l'École de Musique. C'est M. Bernard Laigre qui dirigeait l'Accordéon-Club et M. Jean-Pierre Bouny l'Orchestre Municipal et les chorales.

C'est un ensemble de 250 exécutants qui a donné une brillante audition.

L'Accordéon-Club a exécuté deux œuvres : Felerklinge et Méditation Religieuse, jolie page musicale de Ketelbey.

Après Trumpet Tune de Purcell, l'Orchestre Municipal exécutait l'air de La Tosca où un nouveau venu à la Musique Municipale, M. Gonzales, donnait un aperçu de sa très jolie voix de ténor, bien accompagné par la clarinette solo, M. Bressan.

Tout le monde connaît le joli poème de Enrico Macias : Noël à Jérusalem.

Un arrangement musical harmonieux de M. Bouny a permis aux chorales et à Mlle Moraine, responsable de la classe de chant, de donner un cachet particulier à cette œuvre.

Et l'audition se terminait par une composition de M. Salettes, mise en musique par M. Jean-Pierre Bouny : Black People. Le rythme, rapide ou lent, de cette musique, reflète exactement ce qu'a écrit l'auteur du poème : la joie puis l'espoir dans un monde qui ne croit plus rien.

A signaler la difficulté d'exécution pour une chorale d'enfants, laquelle était très bien soutenue par la nouvelle formation de chant rassemblant une trentaine d'adultes. Un solo de trompette de M. Fernandez a fait ressortir une nouvelle fois la virtuosité de cet instrumentiste. Mlle Moraine intervenait également en soliste dans cette belle œuvre de composition purement locale.

En résumé, très bonne audition devant un millier de personnes qui ont eu beaucoup de peine à trouver place dans l'église Saint-Martin.

Signaler l'activité de M. Bouny est superflu : les chiffres qui suivent sont à l'image de son action : 629 inscriptions à l'École de musique, 80 musiciens à l'orchestre d'Harmonie, 45 à la Batterie-Fanfare, 140 élèves au cours de danse classique, enfin d'une chorale d'adultes, 20 dont 10 messieurs.

Où s'arrêtera-t-on à Argentan ?

DIEPPE

La Musique Municipale de Dieppe, se devait à l'occasion de son concert de Sainte-Cécile du 21 novembre dernier, de célébrer la mémoire du 50ème anniversaire de la mort de Camille Saint-Saëns, qui fut un Diepplois adoptif.

A cette occasion, René Capard, chef intérimaire en l'absence du titulaire Julien Pouyer, actuellement malade, avait mis sur pied un programme essentiellement consacré aux œuvres du maître auquel M. Marius David sut rendre l'hommage qui convenait.

L'Harmonie, forte de 60 exécutants, a interprété des extraits de la « Princesse Jaune », « Déjanire », « La Marche Héroïque », et le 1er mouvement de la 1ère Symphonie. Un groupe de musiciens amateurs apporta son concours, par l'exécution du « Septuor » pour trompette.

A cette occasion, les suffrages mérités furent consacrés au pianiste Jean-Pierre Rollé, ainsi qu'au jeune trompettiste Alain Rindel, ancien élève de M. R. Capard, et actuellement élève du Conservatoire de Rouen.

Ce concert fut rehaussé de la présence de M. Anne, président de la Fédération, qui venait maintenir la sympathie fédérale, et remettre aux plus anciens de la société, les médailles fédérales et confédérales.

Le maire de Dieppe, M. Irénéo Bourgois, ne devait pas manquer de marquer l'attachement porté par la municipalité à l'Harmonie locale et remercier le président fédéral, et tous les musiciens amateurs, de tous les efforts effectués au profit de la musique collective.

LES DECORES :

Fédération de Normandie : MM. Auger, Dolanay, Henocq, Langlois, Couluro.

CMF : MM. Ouvry (40 ans), Capard, Gaimand, Publier (chaque 50 ans)

Médaille des Sociétés Musicales et Chorales : MM. Coublère, Dabigny, Fouldrin, Léger, Vilfoz.

ORLÉANAIS-BERRY

ORLEANS

La Musique municipale d'Orléans a fêté Sainte Cécile par une messe en musique, précédée d'une audition d'œuvres à caractère religieux. Avant la messe : « Prélude et fugue en fa mineur », de G. Fresco, baldi ; « Improvisation dans un style funéraire », de Francis Loriaux ; « Cortège et Litanies », de Marcel Dupré.

Pendant l'Office : « Choral en mi bémol majeur », de J.-S. Bach ; « Vitrail », de Tony Aubin, Fanfare pour flûtes, cuivres et percussion ; « Chants russes », de E. Laio ; « Aléluia », extrait du « Messie », de Heendel.

PITHIVIERS

La Fanfare de Pithiviers a fêté Sainte Cécile en débutant par une messe célébrée en l'église Saint-Salomon - Saint-Grégoire.

Sous la direction de M. Jean Capouliade elle interpréta un programme musical qui comprenait : la « 3ème Symphonie en ut mineur » (poco adagio), « Le Cygne » (allegretto grazioso) de Camille Saint-Saëns, et la « Marche militaire » sur un arrangement de A. Bernn, extrait de la « Suite Algérienne » (op. 60), de Saint-Saëns. A l'homélie, M. le curé dit son plaisir d'accueillir les musiciens et leur exprima sa reconnaissance.

VENDOME

Un nombreux public a assisté au concert de l'Harmonie municipale

Dans le cadre des manifestations anniversaires de l'Armistice de 1918, l'Harmonie municipale donne chaque année au Palais des fêtes, un concert. Celui-ci remporte un succès mérité tant par la qualité de l'exécution que par la foule nombreuse qui y assiste. Jeudi, la tradition a encore été respectée.

Le programme a débuté sous la direction de M. Jacques Gillard, par « La Marche de l'Infanterie de Marine » (Cappé), suivie de « La Marche militaire d'honneur » (Schubert) sous la baguette de M. Emile Mounier, directeur de l'Harmonie municipale. Puis nous avons entendu « Cache-Cache » (Scherzo) d'Andriou et « Le Final de la 10ème Symphonie » (Haydn).

M. Pierre Marcollin, ténor d'opéra comique et d'opérette, s'est fait entendre (accompagné de Mme Marie-France Carubaccia au piano). Là encore, le succès du soliste et de l'Harmonie municipale ont été incontestablement remarquables.

Avec « Sérénade à Corinne » (Martin), Mlle Garnier, saxophone solo, s'est taillé un beau succès elle aussi.

« Trompettes de gloire » (Coiteux) et « La Madelon » (Robert Allier), aux accents vibrants ont prélué à « La Marsillaise », écoutée par toute l'assistance debout.

DES RECOMPENSES

A l'entracte entouré de M. Lasneau, maire et de M. Jarry, adjoint, MM. Cornichon, président de la F.M.O.B. et Mounier, ont procédé à la remise des diplômes aux lauréats des examens fédéraux.

Ensuite quatre musiciens de l'Harmonie municipale se sont vu remettre leurs diplômes : MM. Crespin Jean (10 années), Lubineau Pierre (12 années), Barnault René (15 années), Magniez Paul (15 années).

M. Lasneau a remercié le public nombreux, M. Emile Mounier qui vient d'obtenir la médaille de chef or pour 25 années de direction, à qui il a présenté ses sincères félicitations autant pour sa brillante distinction que pour l'école de musique qu'il dirige avec tant de dévouement et de compétence, comme sa belle phalange musicale et le concert de qualité qu'il avait donné.

MM. Lasneau et Mounier ont eu chacun de leur côté, des phrases très aimables à l'égard de M. Magnier qui a eu le rare courage d'entrer dans les rangs de l'Harmonie municipale à l'âge de 38 ans et qui vient de recevoir la récompense dont nous avons parlé.

Parmi les personnalités présentes autour de M. Lasneau, maire, nous avons noté M. Girond, conseiller général ; MM. Jarry et Bellanger, adjoints ; M. Cornichon, président de la Fédération musicale Orléanaise ; Berry ; M. Barrué, vice-président d'honneur, le commandant Iéllsoff ;

M. Lafontaine, proviseur du lycée Bonnard ; M. Morlet, directeur de la Caisse d'Épargne ; M. Charles, commissaire de police, et des membres conseil municipal.

Sainte-Cécile

Messe en musique et défilé La grand-messe, célébrée en l'église de La Madeleine par l'abbé Lamé, assisté des abbés Lemaire et Masson, a été accompagnée par l'Harmonie municipale, sous la baguette de M. Emile Mounier.

L'assistance a apprécié les œuvres interprétées : « Marche d'honneur », de F. Schubert ; andante de la symphonie « La surprise » de Haydn ; adagio de la « Sonate pathétique » de Beethoven ; « Marche de la Garde consulaire à Marengo » de Furgeot et « Trompettes de gloire », de Coiteux.

M. Laugier, sous-préfet, a présidé le banquet qui a réuni quelque 120 convives. Il était entouré de M. Lasneau, maire, président de l'Harmonie municipale et M. Mounier, directeur.

Quatre discours ont été prononcés par MM. Mounier, Lasneau, Cormier et Laugier. Tous ont rendu hommage au dévouement des musiciens, saluant tout particulièrement les anciens — en particulier MM. Camille Chevallier et Camille Rouleau. Ils ont tenu à dire combien ils étaient heureux de constater le nombre élevé de garçons et filles venus rejoindre les « piliers » de la société.

MM. Lasneau, Cormier et Laugier ont rendu un vibrant hommage à M. Emile Mounier, directeur plein de talent, d'un dévouement sans limite et qui a su faire progresser « son » Harmonie et la hisser au rang des meilleures de la région.

Le maire de Vendôme, pour sa part a dit combien il était réconfortant de constater ces progrès. Il a remercié le directeur et tous les musiciens de l'Harmonie « de ne pas ajouter à nos soucis et de nous donner beaucoup de satisfactions », déclarant dans sa conclusion : « Votre société est l'un des fleurons de notre ville. Elle mérite bien l'hommage que nous lui rendons. Je souhaite que l'Harmonie municipale règne sur notre ville et préside au règlement de tous les problèmes qui nous préoccupent ».

ROMORANTIN

Très belle Sainte-Cécile pour l'Union musicale

Les membres de l'Union Musicale de Romorantin ont dignement honoré Sainte Cécile, patronne des musiciens le dimanche 28 novembre : la grande messe de 10 h. 30 à l'église Saint-Etienne, selon les coutumes, marqué le début de cette fête pour les musiciens qui, placés sous la baguette de leur sympathique directeur M. Roger Guillet, ont interprété de façon remarquable quelques forts beaux morceaux. L'office commençant avec Trumpet Voluntary de Clark, suivi à l'offertoire par « L'Hymne à la Nuit de Raméau » dont le refrain a été chanté par les élèves de l'école de musique, à la communion de « Jucis de Gounod » s'est achevé avec le « Carroussel de Sydney Bécet ».

Mais la Sainte-Cécile ne va pas sans un banquet qui, traditionnellement réunit les musiciens autour des notabilités de la ville, de leurs dirigeants et de leurs familles, c'est ce qui s'est passé ce 28 novembre à l'issue du défilé, et l'excellent repas servi par M. et Mme Deslaurx n'a pas gâté la journée, bien au contraire.

Parmi les personnalités, ont remarqué la présence du nouveau sous-préfet de Romorantin, celles de Maître Thyraud, maire, qui présidait à la table d'honneur ce repas de 148 couverts ; M. Charles, directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ; le colonel Richter, commandant, la base aérienne 273 ; M. le commissaire de police, etc.

LES DISCOURS :

Au dessert de ce repas qui se déroulait dans une ambiance de franche gaieté et de bonne camaraderie, le chef de musique M. Guillet prit le premier la parole pour dire la gratitude des musiciens envers tous ceux qui, administrateurs, anciens directeurs (M. Roger Courtat en particulier à ce titre) ont permis à la musique de se classer en tête des harmonies du département et termina en félicitant les musiciens pour la régularité avec laquelle ils assistent aux répétitions.

M. Benoit, secrétaire, devait ensuite faire un tour d'horizon complet mais rapide sur les activités et les succès de l'Union Musicale au cours de l'année écoulée, c'est ainsi que, au concours national de musique de

Saint-Aignan, la Batterie-Fanfare, classée en deuxième division, a obtenu un premier prix ; la formation Juniors de l'école de musique a obtenu une mention « très bien », l'Harmonie a obtenu un très ascendant qu'elle a dû refuser en raison des difficultés qu'elle pourrait éventuellement rencontrer lors d'une participation à un prochain concours, M. Hamellor, compositeur éminent, a formulé une critique, qui était tout à l'honneur de notre harmonie, et de terminer en assurant aux musiciens qu'il restait convaincu que dans l'avenir, l'Union Musicale serait encore appelée à glaner de beaux lauriers.

M. Davesne, président, prit ensuite la parole, pour remercier les personnalités, excuser quelques absents et exprimer sa gratitude envers la municipalité, pour l'aide importante qu'elle apporte à la société, ainsi qu'à tous ceux qui, musiciens et dirigeants contribuent à sa bonne marche.

Maître Thyraud, maire de Romorantin, après avoir félicité les musiciens et les amateurs de l'Union Musicale, a souhaité à M. Guillet un entier succès à la direction de l'Union Musicale, et assura les assistants de l'appui total de la municipalité, cet appui dit-il, se manifestera notamment pour l'amélioration prochaine des locaux de l'école de musique pour laquelle elle est décidée à faire sous peu un important effort.

Maintenant le point final à la série des discours, M. Guyot, sous-préfet, dit l'impression favorable qui lui ont fait les membres de l'Union Musicale depuis son arrivée à Romorantin, tant par leur tenue que par la qualité de leur exécution.

Après que M. Nouvlet responsable de la Commission des Jeunes ait donné lecture du brillant palmarès de élèves de l'école de musique et de la Batterie-Fanfare aux examens fédéraux, ce fut par le sous-préfet, le maire et les personnalités que 13 récompenses comptant pour des périodes de 10 à 51 années d'activité ont été remises, et M. Charles a remis pour sa part, le diplôme et la médaille de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (échelon bronze) à M. Dargent qui assura la présidence de l'Union Musicale durant 19 années.

QUEST

Brillantes activités des Sociétés Musicales et de Majorettes de la Charente-Maritime en 1971

(Par F. Bonnin, président départemental.)

Après les nombreux et brillants festivals organisés au cours de la belle saison, les sociétés musicales et de majorettes de notre département, ont fêté dignement Sainte Cécile, patronne des musiciens.

Le manque de place ne nous permet pas de donner le détail de toutes ces manifestations locales, que la presse a largement commentées, nous l'en remercions bien vivement.

Toutes les sociétés méritent des félicitations pour l'amitié, la bonne camaraderie qui régissent partout. Je félicite les organisateurs et les municipalités qui ont présidé les concerts et les banquets, montrant par leur présence l'intérêt qu'elles portent à nos sociétés populaires de musique.

Au seuil de la nouvelle année, je souhaite à toutes les sociétés de notre département, batteries-fanfars, harmonies et groupes de majorettes, prospérité et succès pour les festivals projetés pour 1972. Je souhaite que la collaboration et l'amitié qui ont fait le succès des années passées, se continuent ; nous travaillons tous pour un même idéal : la musique populaire.

A L'HARMONIE DEPARTEMENTALE

Prochaine répétition de l'Harmonie Départementale le dimanche 6 février 1972, à 9 heures, salle Jeanne-d'Arc, rue Voltaire, à Rochefort-sur-Mer. En cas de neige ou verglas, la répétition sera annulée.

M. Boucard, directeur de notre Harmonie Départementale à l'honneur à Rodez à l'occasion du cinquantième de l'Union Musicale dont il fut le fondateur.

Un écart tout particulier a marqué le cinquantième de l'Union Musicale de Rodez (Aveyron) dont M. Boucard fut le fondateur et le 1er directeur.

La traditionnelle messe de Sainte-Cécile, célébrée à 11 h. 30 à la cathédrale, où l'Union Musicale interpréta pour la 1ère fois, une messe écrite tout spécialement par Boucard, compositeur bien connu en Charente-Maritime.

Des cadeaux furent offerts à M. et Mme Boucard à cette occasion. Nos félicitations à M. BONNIN.

PICARDIE

Une messe Lumière et Joie de Charles Jay, Grand Prix de Rome

M. Charles Jay, grand Prix de Rome, qui dirige l'École nationale de musique d'Amiens et préside la Fédération Musicale de Picardie, a fait entendre, en première audition le 12 décembre, dans le cadre prestigieux de la cathédrale d'Amiens une messe qu'il a composée dans l'esprit, si l'on peut dire, de la nouvelle liturgie qui remplace les messes chantées en plain-chant plus ou moins inspiré du grégorien — et quelle que soit la solennité — par des messes parlées : homélies, orânes et surtout lectures.

Dans ces messes parlées, les orânes eux-mêmes interviennent difficilement et les matras qui subsistent réussissent à grand-peine à chanter un motet ou un cantique entre les textes parlés.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

E^{ts} DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

La messe à laquelle Charles Jay, son auteur, a donné pour rubrique Lumière et Jole a été composée pour l'Harmonie d'Amiens que le Maître dirige aussi et c'est elle qui, célébrant la Sainte-Cécile de son année centennale, l'a interprétée sous la baguette du compositeur, son éminent chef.

Charles Jay a précédemment écrit — c'était encore le temps des grand-messes chantées — une Messe Jubilante qui a retenti sous les voûtes de plusieurs sanctuaires et qui associait naturellement le chœur et l'orchestre.

Toute autre est la Messe Lumière et Jole composée pour orchestre seul et, en l'occurrence pour orchestre d'harmonie.

Elle comprend quatre parties qui correspondent à celles de la messe chantée de naguère: Introit, Offertoire, Communion, «Te-Missa-est». Et son auteur a réalisé une composition qui évoque l'impression, le sentiment, le cérémonial correspondant à ceux de la messe chantée qui a disparu de la liturgie.

De plus, orchestrant un ensemble d'instruments à vent pour musicien d'un office religieux, Charles Jay n'a pas manqué de se rapprocher du plus possible de la symphonie. Et il a eu la joie d'être compris de ses exécutants. Avec compréhension et avec talent l'Harmonie, dirigée par son maître, a parfaitement dégagé dans l'audition première les effets symphoniques voulus par le compositeur.

Cette messe d'une inspiration et d'une orchestration remarquables réalise en fait une œuvre originale de musique sacrée conciliable avec les exigences de la liturgie nouvelle.

Elle est d'ores et déjà promise à l'Édition qui voit en elle une promesse et un moyen de rendre à l'office capital du culte catholique cette lumière et cette joie qui manquent toujours à d'interminables oraisons, pour honorer le Seigneur.

Ajoutons que la création de cette messe de Charles Jay et la Sainte-Cécile du centenaire de l'Harmonie avaient attiré dans la cathédrale une affluence énorme. L'immense nef centrale de l'édifice était toute pleine d'une assistance de mélomanes et de fidèles qui n'étaient pas tous de la paroisse.

G.H.L.

LONGUEAU

La société musicale cheminote de Longueau, fêtant comme tant d'autres la Sainte-Cécile — sans chercher à savoir si, oui ou non, la patronne des musiciens est comprise dans la récente épuraison du calendrier religieux — a connu un affront inattendu.

Depuis nombre d'années «l'Avenir des Cheminots» avait renoncé à comprendre dans son programme de réjouissances pour cette fête traditionnelle une messe en musique qui paraît pourtant s'imposer.

Malgré quoi le curé de Longueau ne tenait pas à l'absence de cette messe au banquet et s'y comporta en convive plein d'entrain.

Il faut noter que Longueau n'est pas considéré par l'Église, religieusement comme une paroisse ordinaire mais comme «pays de mission» desservi à ce titre, non par un prêtre séculier, mais par un religieux se référant à un ordre monastique.

Le Père desservant la cure de Longueau n'est plus le même que celui de naguère.

Or cette année les dirigeants de la société musicale de Longueau convoquèrent une assemblée plénière de la société pour savoir s'il ne convenait pas de se conformer à la tradition et l'assemblée décida oui à une forte majorité.

Un programme approprié et de qualité fut préparé pour la messe et il était fin prêt lorsqu'il fut offert au desservant de la cure de Lon-

gueau pour une messe en musique de Sainte-Cécile.

La réponse ne se fit pas attendre et fut très nette: Pas de fanfares dans l'église — même si cette fanfare est une harmonie.

C'est pourquoi cette année encore la Sainte-Cécile de Longueau n'a pas eu sa messe. Et cette fois il ne pouvait être question d'inviter le curé au banquet.

SAONE-ET-LOIRE

Un programme savamment composé au concert de l'Union Musicale de Saint-Marcel: Le concert traditionnel, parfaitement exécuté; Danses classiques, par Nicole Pillot et ses élèves; L'ensemble des solistes de la Maison de la Culture

Une fois de plus, les musiciens de Saint-Marcel ont remporté un succès très mérité en présentant un programme où la loi des contrastes était parfaitement observée. En première partie, l'Union Musicale au complet, dans un programme de musique traditionnelle; en seconde partie, après un charmant intermède de danses classiques, donné par Nicole Pillot et ses élèves, l'ensemble de solistes de la Maison de la Culture a présenté des morceaux modernes, d'une facture moins habituelle.

A vrai dire, il ne s'agissait que d'Enesco, Brahms, Debussy; seul Varèse, avec sa pièce: Densité 21,5, peut passer, dans une certaine mesure, pour un auteur d'avant-garde; mais il en est de cette musique comme de certaines nourritures terrestres; il faut les goûter longuement et souvent, même si elles rebutent légèrement au début, pour en arriver à leur trouver une certaine saveur.

Les musiciens, revêtus de leur nouvel uniforme, ont tout d'abord interprété, sous la direction du sous-directeur Martial Sylvain, une marche martiale du compositeur Kelly.

Puis venait l'ouverture du «Rol Lear», d'Hector Berlioz. Mlle Yolande Bert, qui a assuré, à voix précise, les commentaires des œuvres interprétées, avec une grande science de la musicologie, a rappelé les circonstances de la genèse de l'œuvre, Berlioz avait lu «le Rol Lear», de Shakespeare, et avait failli en «crever d'enthousiasme». Il s'était roulé dans une prairie, en rugissant de plaisir, et ce jour-là, il s'était probablement nourri de fleurs des champs; c'est en 1837 qu'il composa cette partition, qui se trouve, de toute évidence, à la limite extrême de ce que l'on peut demander à une société d'amateurs. C'est un morceau très difficile, avec de brusques changements de rythme et de tonalité, qui a été longuement remanié par Louis Prost et qui a été parfaitement exécuté.

Puis ce fut la fugue à quatre entrées, le numéro 7 du clavecin bien tempéré, de J.-S. Bach, composé à Köthen en 1721, un morceau classique, très court, qui vaut par sa sérénité et par la perfection des timbres, bien calibrés. Ce morceau avait déjà été interprété lors de la messe de Sainte-Cécile.

Suivait la danse macabre de Saint-Saëns, dont la transcription est de M. Lointier; le morceau a été remanié par Louis Prost, qui a confié aux trompettes sourdines le passa-

ge de violons à doubles cordes. M. Vadrot, saxophone alto solo, a fait admirer sa belle sonorité frémissante et sensible dans les passages où il se trouve à découvert; Mlle Baudot a donné le passage au xylophone, qui évoque la danse des cadavres et le cliquetis des os qui s'entrechoquent.

«Le chant de Mistral», de Casadesu, a été déjà interprété par l'Union Musicale: il comporte, au début, un passage à l'unisson qui a été interprété de façon impeccable par l'ensemble. Le morceau est connu, il valait surtout par la transcription de Pierre Dupont, qui est un enchantement et un régal pour les connaisseurs.

Le concert s'est achevé par la marche No 4 de la série «Pump and circumstances», composée par John Elgar, compositeur peu connu en France, cette marche a été interprétée pour la première fois au «Concert Promenade» de 1907, et le motif du trio a été repris comme thème de la marche «It's a long way to Tipperary», comparable à la Madelon, pendant la première guerre mondiale.

Après l'entracte, Nicole Pillot a présenté un spectacle de ballets fort bien réglés, à la fois du point de vue de la chorégraphie et de la science du décor, ainsi que de la perfection des costumes. Il faudra revoir cette jeune personne qui se révèle comme une maîtresse de ballet accomplie.

Puis l'ensemble de solistes de la Maison de la Culture: Denis Sindt Gilbert Birzens, Jean Fonta, Marc Duillon, Camille Roy, directeur de l'école municipale de musique de Chalons, s'est produit dans diverses œuvres: la légende d'Enesco, par Denis Sindt, trompettiste, accompagné par Camille Roy, des extraits du trio de Brahms en mi bémol majeur, avec Jean-Claude Bernède, violoniste, fondateur du célèbre quatuor à cordes qui porte son nom, soliste de classe internationale, Gilbert Birzens, corniste, et Camille Roy, au piano.

Jean Fonta, flûtiste, directeur-adjoint de l'école municipale de musique de Chalons, a donné «Syrinx» de Debussy, et «Densité 21,5» (c'est, paraît-il, celle du plectre, nous a révélé Yolande Bert), avec une sonorité hors de pair et une technique qui en dit long sur son entraînement et sur son sens musical.

Camille Roy a donné ensuite, en soliste, deux extraits du second livre d'images: deux morceaux joués: «Cloches à travers les feuilles» et «Poisson d'or». Les gens qui savent qu'il est comblé de son talent de concertiste, sa sensibilité frémissante, hier après-midi, il s'est surpassé.

Le concert s'est terminé, toujours sous le signe de Debussy, avec la rhapsodie pour clarinette, avec Marc Duillon, un autre professeur de l'école municipale de musique de Chalons, accompagné par Camille Roy, Marc Duillon ne se livre à aucune effusion sentimentale: son jeu est tout intérieur, en demi-teintes, et son enseignement est axé sur cet objectif.

Un vin d'honneur s'est ensuite déroulé dans la salle du premier étage: M. le président Tavernier a prononcé l'allocation d'usage, remerciant les musiciens, leur chef, M. Mérieux; Mlle Pillot, ainsi que les solistes de la Maison de la Culture.

A notre tour, il nous faut souligner le travail soutenu des musiciens de cuivres et d'anches qui se livrent à un travail assidu pour interpréter des morceaux difficiles. Louis Prost porte la société sur ses épaules: il est exigeant pour lui

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

Table listing instruments and prices: TROMPETTE, ut et si b 295; CORNET, si b 380; BUGLE, si b 426; ALTO, mi b 565; BARYTON, si b 650; BASSE, si b à 4 pistons 995; SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable 2.995; TROMBONE à coulisse 495; TROMBONE à pistons 695.

LAQUES OR CLES CHROMEES

Table listing saxophones and clarinets: SAXO SOPRANO, si b 795; SAXO ALTO, mi b 895; SAXO TENOR, si b 1.080; SAXO BARYTON, mi b 1.850; CLARINETTE, si b, super ébène 446; GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins 550.

Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



et pour les autres, et il convient de saluer la prestation des solistes: Martial Sylvain et Maurice Commaret, son voisin de pupitre, avec qui il dialogue souvent, M. J. Vadrot, et tous ces «artistes en uniforme», selon la belle formule qu'employait le président Herriot lorsqu'il parlait des musiciens de la Garde Républicaine, qu'il aimait beaucoup.

C'est grâce à une discipline librement consentie, à un dévouement de tous les instants, que l'Union Musicale de Saint-Marcel, première fanfare (amateurs) de France, continue une carrière prestigieuse, au service de la musique populaire.

Georges MELINE. LES PERSONNALITES — M. André Jarrot, député-maire de Montceau-les-Mines. — M. Mérieux, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.

— M. Desbois, maire de St-Marcel, et une notable partie de son Conseil municipal; M. Tavernier, président de l'Union Musicale. — M. Berthault, ancien président de l'Union Musicale.

— M. Maurice Berthenet, président de la Vallante; M. Fonta, directeur, et une forte délégation de cette société. — M. Manzy, président de l'Harmonie de Chalons.

— M. Bachelart, directeur de la fanfare de Verdun. — MM. Fontenille et Michon (St-Rémy); le colonel Mazoyer (fanfare de Gergy); Thibert (fanfare de Rommey); Grappin (harmonie de Buxy); M. Mérieux et Mlle Baudot; M. Dubard et Mlle Halp de la Lyre Bourguignonne; le capitaine Beldeker, de la CRS 43; M. l'abbé Gouneau, curé de la paroisse; M. Bernard Tétu (Les Baladins); M. Parent, président de l'orchestre de chambre chalonnais, etc...

(Extraits du journal «Le Courrier»).

— M. André Jarrot, député-maire de Montceau-les-Mines. — M. Mérieux, président de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.

— M. Desbois, maire de St-Marcel, et une notable partie de son Conseil municipal; M. Tavernier, président de l'Union Musicale. — M. Maurice Berthenet, président de la Vallante; M. Fonta, directeur, et une forte délégation de cette société.

— M. Manzy, président de l'Harmonie de Chalons. — M. Bachelart, directeur de la fanfare de Verdun.

— MM. Fontenille et Michon (St-Rémy); le colonel Mazoyer (fanfare de Gergy); Thibert (fanfare de Rommey); Grappin (harmonie de Buxy); M. Mérieux et Mlle Baudot; M. Dubard et Mlle Halp de la Lyre Bourguignonne; le capitaine Beldeker, de la CRS 43; M. l'abbé Gouneau, curé de la paroisse; M. Bernard Tétu (Les Baladins); M. Parent, président de l'orchestre de chambre chalonnais, etc...

(Extraits du journal «Le Courrier»).

Poèmes musicaux ou extraits de Cantates de Bach (chœurs et harmonie) exaltèrent par leurs accents richement exprimés la gloire de TRES-HAUT. A noter un très agréable et significatif accompagnement soutenu et en alternance entre chaque appel par l'essai des clarinettes, avec, tout de suite après, et en opposition avec le précédent, la ligne musicale et dépouillée d'un chant grégorien, exécuté par les hommes seulement.

Un chœur de la deuxième moitié du VIème siècle, magnifique imploration du Seigneur ou encore un morceau de la liturgie slave faisant appel par les harmonies pieuses et une ampleur grandiose à la pitié céleste amena le public à goûter un «Concerto» pour une voix d'un moderne ou triompha le trompettiste M. P. Luvillard, tandis que chœurs et orgue, dominaient une note actuelle de la musique contemporaine, avec «Graine jetée en terre» d'une réelle et belle inspiration.

Avant de terminer par un extrait d'un «Oratorio» de Mendel, l'Harmonie musicale fit goûter «Aria et Bourrée» de Bach.

L'assistance sut manifester avec beaucoup de chaleur tout l'intérêt qu'elle portait à l'interprétation d'œuvres choisies d'une très haute valeur variée, où choristes et musiciens donnèrent un remarquable aperçu de leurs possibilités, rendant ainsi hommage aux deux responsables d'un concert aussi brillant.

Concert de l'Harmonie municipale d'Ugine du 21 novembre 1971. Répondant à l'invitation de la Direction des Acleries d'Ugine, comme chaque année à pareille époque, notre Harmonie Municipale se produisit à la salle des fêtes du Vieux Phalanstère. C'est en présence de M. Roque, directeur, et en l'honneur de nombreux médaillés, que notre phalange musicale, sous la direction de son chef, M. Castagné, offrait un agréable concert, précédé au traditionnel banquet des Anciens des Acleries.

Consacrant cette Journée à leur Muse favorite, et dans le cadre des concerts d'hiver, nos musiciens convièrent en soirée, leurs amis mélomanes, à la salle des fêtes du chef-lieu. Concert empreint d'une certaine solennité puisque dédié à leur nouveau président, M. Albert Botta, que ce premier contact musical officialisait dans ses nouvelles fonctions.

Un programme varié et agréable avec des œuvres de Rossini: la brillante ouverture de Tancredi, Waldteufel et sa Valse des Patineurs tour à tour brillante et mélancolique, Villetta et sa musique évocatrice de Chant Druidique, John Darling spécialiste des arrangements modernes avec Rhythm Parade, la fantaisie variée de Brittaïou pour saxophone alto, nous permettait d'apprécier notre chef, M. Castagné qui, outre ses grandes quali-

tés, nous a offert un concert d'exceptionnel, le qualifié.

Une formule très heureuse permet l'interprétation d'œuvres remarquables, qui trouveront toute leur plénitude grâce à ce chœur majestueux dont toutes les voix étaient particulièrement bien dosées.

Sa mise au point représentait une somme de travail extraordinaire, mettant en valeur application, goût et talent.

Joyeuse et vibrant de tous ses culvres, une marche Triomphale de Lully donna le ton de l'audition. Elle fut suivie par l'Andante cantabile de la 1ère Symphonie de Beethoven.

SUD-EST

HAUTE-SAVOIE

ANNECY

Harmonie Municipale 8ème concert spirituel de Sainte-Cécile

En ce vendredi 19 novembre l'église de Crau-Mosinges, avec une assistance de quelque 800 personnes, accueillait l'imposant ensemble de 9 chorales paroissiales regroupées par les soins du distingué abbé Blolley, et de l'Harmonie municipale d'Annecy sachant faire ses preuves sous la direction experte et énergique de M. Léon Delzant, qui ce soir-là, avait la responsabilité d'un ensemble de 300 musiciens.

Ce concert fut d'une exceptionnelle, le qualifié.

Une formule très heureuse permet l'interprétation d'œuvres remarquables, qui trouveront toute leur plénitude grâce à ce chœur majestueux dont toutes les voix étaient particulièrement bien dosées.

Sa mise au point représentait une somme de travail extraordinaire, mettant en valeur application, goût et talent. Joyeuse et vibrant de tous ses culvres, une marche Triomphale de Lully donna le ton de l'audition. Elle fut suivie par l'Andante cantabile de la 1ère Symphonie de Beethoven.



POUR

MIEUX SERVIR NOS SOCIÉTÉS

HARMONIE-FANFARE ENSEMBLE DE CUIVRE

Un seul catalogue regroupant les répertoires des Éditions:

- MARGUERITAT
SCHOENAERS
MILLEREAU (Paris)
BOOSEY & HAWKES (Londres)

En exclusivité aux Éditions:

TOP-EUROPA

53, ROUTE LEON-LACHAMP — 13-MARSEILLE (9°)

Ce catalogue est déjà à la disposition de tous, ainsi qu'un Recueil Publicitaire de morceaux «TOP» dignes tous de figurer au répertoire de chacune des Sociétés Fédérées.

tes de directeur, est un saxophoniste, accompli et combien agréable à écouter. Il est à noter pour l'exécution de cet intermède, la baguette compétente de M. Paul Ferrier, un de nos plus anciens musiciens.

La présence de M. Meunier, maire d'Ugine, et de nombreux conseillers municipaux, nous confirme l'intérêt qu'apporte notre municipalité à notre société. Outre notre fidèle auditoire usinois, de nombreux amis des sociétés voisines nous apportèrent, par leur présence, d'appréciables encouragements.

Sous la nouvelle présidence de M. Albert Botta, un vin d'honneur réunissant personnalités, amis et sympathisants, clôturait cette agréable soirée.

SUD-OUEST

Union des Batteries et Batteries-Fanfanes de la Fédération

L'Assemblée Générale du 14 décembre, à l'Athénée Municipal de Bordeaux a été présidée par M. Guillaume, président de l'Union, entouré des membres du C.A. présents : MM. Lefay et Pigoux, vice-présidents ; Mme Loubal, secrétaire ; MM. Marbouty et Lafont, trésoriers général et adjoint ; Clément, archiviste ; Elle, commissaire technique ; Bousiers, Dupérol, Ferranne, Verdier et Mme Laporte-Trilles, présidente d'honneur. MM. Ciran et Trémines étaient excusés.

Le président rend compte du Congrès National de la C.M.F. auquel il a assisté auprès de MM. Giran, Barrère, Saint-Blancard, Trémines et Dassault.

Les vœux présentés par la Fédération et l'Union des Batteries ont été adoptés et votés à l'unanimité. D'autres questions ont été discutées et seront exposées au cours du Congrès de l'Union au 18 janvier 1972.

Examens individuels. — Le président évoque ensuite les examens fédéraux de solfège et d'instruments, qui se dérouleront après avis de Monsieur Lefay et des membres de la Commission technique présents, en mars-avril prochain. Les dates exactes et lieux désignés pourront être fixés au cours de l'assemblée générale prochaine ou au Congrès de l'Union.

Les sociétés désirant présenter des élèves peuvent demander des programmes édités par la Commission Technique. Ces programmes viennent de paraître dans le numéro de novembre du journal confédéral.

Congrès de l'Union. — La date de ce Congrès est toujours fixée au dimanche 16 janvier 1972. Il se déroulera à la Maison Rurale du Tourne.

Congrès Fédéral 1972. Ce congrès se déroulera à Bordeaux-Caudéran le dimanche 18 juin 1972 et sera organisé par la batterie-fanfane « La Caudéranaise ».

Festivals 1972. — Les dates retenues à ce jour pour ces manifestations sont les suivantes : Mézières, 14 mai ; St-Estèphe, 4 juin ; Cantenac, 11 juin ; Le Tourne, 25 juin ; Montalivet, 9 juillet.

Cotisations de l'Union. — Il est rappelé que la cotisation Union sera portée à 20 F à dater du 1er janvier 1972. Les sociétés n'ayant pas réglé celle de 1971 sont invitées à le faire dans les plus brefs délais. C.C.P. Union des Batteries et Batteries-Fanfanes Bordeaux 290.429.

Cotisations Fédération. — Il est rappelé également que la cotisation fédérale a été portée à 20 F à dater du 1er octobre 1971. Les sociétés de batteries-fanfanes sont invitées à effectuer le règlement le plus tôt possible au C.C.P. de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest : Bordeaux 1266.43.

Défilés et retraites. — Il est signalé que des sociétés de l'Union n'appliquent pas toujours les tarifs fixés. Ces dernières sont invitées à se rallier à ce règlement.

Commissions Majorettes. — Le président invite toutes les sociétés à déléguer dans les plus brefs délais, une ou plusieurs personnes de leur société, afin de pouvoir former cette commission avant les prochains concours ou festivals. Le déroulement de ce congrès fédéral pourrait avoir lieu soit le 12, soit le 19 mars 1972.

Divers. — Suite à une information présentée, il est recommandé aux batteries-fanfanes de l'Union qui désirent se produire dans une station balnéaire au cours de la saison estivale d'en informer au préalable, soit la société de cette station, soit le syndicat d'initiative, ou la mairie, afin que deux sociétés ne se présentent pas le même jour. Cette question sera présentée dans la prochaine réunion.

Réunion du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais

A eu lieu le 14 novembre, à Coutras, attentivement suivie par des délégations de toutes les sociétés du Groupement ainsi que par de nombreux sympathisants de la musique. On remarqua : MM. Ohrel, sous-préfet ; Des Garets, député-conseiller général ; Jambon, conseiller général et maire de Coutras ; Datus, maire d'Abzac ; Obissier, maire de Villegouge ; Point, inspecteur honoraire de l'éducation nationale ; Bousquet et Vincent, délégués de la Fédération. Dès l'ouverture de la séance, M. Blanchard remercia les personnalités présentes et fit part des excuses de Maître Sauguet, MM. Ciran, Achille, Muset, Teurlay et Claret. Puis, il demanda une minute de silence à la mémoire de MM. Tournarie, de Coutras ; Coursan, de la Fédération, disparus au cours de l'année. Il parla des heureux événements qui marquèrent cette année qui vont des 70 ans de Maître Sauguet, à la naissance d'un fils au foyer de M. le sous-préfet Ohrel, puis de l'élection de M. Datus à la mairie d'Abzac en passant par

celle de M. Tricot, président de « La Vigilante » de Lussac à celle de M. Dubois, maire adjoint à Izon, sans oublier la nomination au Conservatoire de Bordeaux du Libournais Londeix, professeur de Saxophone. Il remercia enfin les représentants de la Fédération : MM. Vincent et Bousquet, Mme Vincent et tous ceux qui, lors des examens, apportèrent une aide efficace, comme MM. Duret, maire-adjoint de Coutras, et Lavigne, directeur d'école. Il parla ensuite des vifs regrets qu'il éprouvait à l'évocation du Festival d'Izon qui ne put avoir lieu cette année par suite de la défection de sociétés qui auraient normalement pu participer à ce festival. Il demanda en fin à tous les participants de faire table rase de toutes leurs divergences, de soumettre leurs idées et leurs suggestions afin que cette année, le festival soit une réussite dans la cour d'honneur et dans le cadre du Château de Vayres et faire plaisir à Maître Henri Sauguet, notre sympathique président d'honneur. Le secrétaire général, Ferrichou, lut le procès-verbal du 7 février 1971 à Lagorce, qui fut adopté à l'unanimité. Le compte rendu financier par le trésorier général Bonnin ne souleva aucune contestation et ce dernier fut félicité pour sa bonne gestion.

Les dates suivantes furent retenues pour 1972. Examens des écoles de musique le 14 mai à Coutras. Festival de musique le 28 mai, à Vayres. L'assemblée générale du groupement pour 1972, le 19 novembre à Villegouge. Une commission d'examen parait indispensable et aurait à réunir les examinateurs un mois environ avant lesdits examens, des représentants de la Fédération assisteraient à cette réunion. M. Fortin présidera cette commission et MM. Grelot, Duret, Busnel, Duhard, Rabier, Reclus en seront membres d'office. M. Mounou désire représenter au Congrès Fédéral sa motion concernant l'acceptation, parmi les épreuves fédérales des examens, les jeunes candidats ayant pratiqué un enseignement par les méthodes actives.

En ce qui concerne le festival, le président Blanchard demanda aux sociétés de donner leur engagement ferme un mois au moins avant la date du festival et, dès aujourd'hui, leur engagement de principe. On répondit affirmativement : les représentants des sociétés de Coutras, Lagorce, Lussac, Guitres, Vayres, St-Denis-de-Piles, St-Emilion, Izon, Villegouge, Abzac et St-Seurin-sur-l'Isle. Puis, on procéda au renouvellement du bureau composé comme suit : présidents d'honneur, M. le sous-préfet de Libourne, Maître Henri Sauguet, M. Point, M. Durand, fondateur et ancien président du groupement ; M. Eoda, ex-chef de musique militaire, natif du Libournais ; M. Duret, président de l'école de musique de Coutras ; M. Faisandier, délégué du ministère des affaires culturelles et animateur de la musique en Aquitaine.

Vice-présidents d'honneur : MM. Jouano, Conchou, Bonneau, Peyreblanque, Carreyre et Obissier.

Président actif : M. Blanchard ; vice-présidents actifs : MM. Dugos, Grelot, Duhard, Musset, Moreau, Datus ; secrétaire général : M. Peyrillon ; secrétaire-adjoint : M. Terrien ; trésorier général : M. Bonnin ; trésorier-adjoint : M. Tricot ; membres assesseurs : MM. Glémet, Feyte, Beaupertuis, Dubois, Ladrat, Andrieux, Sautreau et Martinon. Le bureau ainsi composé est élu à l'unanimité des voix.

Au vin d'honneur, M. Jambon recevait, à la mairie de Coutras, et adressa la bienvenue aux invités et aux musiciens. M. Blanchard rappela l'importance du Centre d'examen de Coutras qui, pour toute la région, vient immédiatement après Bordeaux pour le nombre des élèves présents.

M. Ohrel, sous-préfet de Libourne, félicita les sociétés du groupement du Libournais, pour leur dynamisme et dit toute l'importance qu'il attachait à la musique populaire et rurale. M. Jean Blanchard, fils du président, lui-même président des sociétés musicales de la Dordogne, demanda aux sociétés Libournaises de venir nombreuses au festival de la Dordogne qui aura lieu le 11 juin à St-Astier et promit d'envoyer le plus possible de ses propres sociétés au festival de Vayres.

Après un excellent repas, arrosé par de merveilleuses bouteilles offertes par les Amis de la musique de Saint-Emilion, Pomerol, Montagne et Lussac, MM. Jambon, Duret, Des Garets et Blanchard prirent la parole.

On se sépara, en pensant au festival dans ce prestigieux château de Vayres et à la réunion générale à Villegouge chez notre ami, M. Obissier.

La Caudéranaise et ses majorettes fêtent la Sainte-Cécile

La batterie-fanfane la Caudéranaise et ses majorettes a fêté, le 28 novembre, la patronne des musiciens, par une série de manifestations.

Sur le plan de l'église, une parade avec mouvements des majorettes, permit d'apprécier l'ensemble et les costumes des éléments qui assistèrent ensuite à une messe avec sonneries en l'église Saint-Amand de Bordeaux-Caudéran.

De nombreuses personnalités entourèrent le président Loubal, parmi lesquelles, M. Racle, conseiller municipal, représentant le maire de Bordeaux ; M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; M. Guillaume, président de l'Union des batteries-fanfanes du S.O. ; M. Gerton, président des Majorettes girondines de Bordeaux ; M. Grélaud, conseiller municipal et président d'honneur de la Caudéranaise ; M. Chauvade, représentant M. le député Valeix ; M. l'abbé Morelle, représentant M. le curé Bernal ; M. Capelle, président

du comité Lestonnat ; M. Delli, lieutenant de l'armée de l'air ; M. Elie et M. Tigoux, de la commission technique des batteries-fanfanes.

Dans une ambiance chaude et colorée, des discours furent prononcés par le président Loubal, auquel répondirent successivement M. Guillaume, B. Graud, M. Ciran et M. Racle, qui, dans des styles différents, firent l'éloge du président Loubal et de Mme Loubal, si dévouée, félicitèrent la société pour les résultats obtenus et pour l'organisation de son festival, soulignèrent la cordialité de l'accueil de M. le curé Bernal et rendirent unanimement un vibrant hommage à la musique populaire.

AMBARES

En ce dimanche ensoleillé, une grande animation régnait dans notre cité en fête. En effet, ce jour-là, plusieurs manifestations s'y déroulaient, en particulier la célébration de la fête de Sainte-Cécile qui, cette année, devait revêtir un éclat particulier en raison du cinquantenaire de la société.

Au cours du déjeuner, chez le président Barré, maire honoraire, une émouvante cérémonie eut lieu. M. Barré offrit à sa société un magnifique drapeau qu'il remit solennellement à M. Pésenti, porte-drapeau, tout fier de cette bannière aux armes de l'Harmonie.

En cortège, nos musiciens se dirigèrent vers le monument aux morts, pour y déposer une gerbe à la mémoire des disparus ; ensuite, ils gagnèrent l'église pour se faire entendre pendant la messe, et ils exécutèrent à la perfection : « Bayard », de Watalle ; « Marche Tartare », de J.-E. Barat ; « Marche de Bravoure », de F. Schubert ; « Le Bombardier », de M. Bléger, qui fut le premier pas redoublé de l'Union musicale.

A l'issue de la messe, rendez-vous leur était donné au Foyer culturel, pour accueillir, en musique, les personnalités qui, ce jour-là, inauguraient les installations sportives municipales. C'était une journée au programme chargé, mais dont la réussite fut parfaite.

Vers 13 h, tout le monde se retrouva autour des tables. Puis ce fut le moment des discours.

M. Giraud, adjoint au maire, vice-président de l'Union Musicale, prit le premier la parole, se substituant au président Barré, empêché. Il évoqua en cette journée commémorative, le souvenir des musiciens décédés, tels Pierre Ferbos, Marcel Cornet, Robert Lafaye, Mathieu Gazeau, tant de figures connues, unanimement regrettées.

Ce fut le tour de Raymond Beauvais, qui avait préparé un long discours. C'est son frère Henri qui en donna lecture. Ces quelques feuilles citèrent de véritables faits dans l'histoire d'Ambarès et de la musique, qui intéressèrent au plus haut point l'assistance.

Ensuite, M. René Cambot, solide pilier de l'Union Musicale, et animateur de grand talent, résuma en quelques mots les problèmes cruciaux auxquels se heurtent les bonnes volontés. Il dit sa joie et sa fierté de voir, en ce soir, réunis les vétérans et les futurs espoirs de l'école de musique.

M. Vignau-Anglade prit à son tour la parole et, en quelques phrases vigoureuses, déplora la carence des pouvoirs publics en matière de subvention au profit des sociétés musicales.

M. Ciran, vice-président de la Confédération Musicale de France et président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, fit un discours très apprécié. Il félicita vivement l'Union Musicale pour sa ténacité, et son chef Lucien Rispal, pour son inlassable dévouement. Il donna lecture du palmarès des médailles décernées en ce jour mémorable ; anciens et jeunes musiciens reçurent leurs récompenses sous des applaudissements notifiés.

M. le docteur Massina, maire d'Ambarès, s'éleva également contre la modicité des subventions de l'Etat à l'égard des sociétés culturelles, et principalement de musique, pourtant si appréciées de tous. Il assura l'Union Musicale de son concours le plus large au sein de la municipalité qu'il préside, afin de conserver à Ambarès cette Union Musicale si souvent mise à contribution.

M. le député Madrelle est plusieurs fois intervenu pour ces diverses questions de subvention.

Tard dans la soirée, chacun rentra chez soi, enchanté de cette belle journée dédiée à la musique.

L'Avant-Garde Périgourdine

L'Avant-Garde au grand complet a célébré la patronne des musiciens et après la messe en fanfare à l'église Saint-Georges ce fut, au Casino, l'habituelle réception au cours de laquelle moult récompenses devaient être remises aux exécutants et dirigeants de cette valeureuse société.

Autour des présidents d'honneur, du président général M. Thomasson et du président actif M. Michel Bonnet, tout l'état-major de l'AGF pour accueillir les invités : le représentant du préfet, M. Yves Guéna, maire de Périgueux ; le commandant Charenton, directeur départemental des services de sécurité ; le capitaine Parisis, commandant le corps des sapeurs-pompiers ; un ancien de l'AGF.

Sous la baguette de Francis Bouchet, les musiciens exécutèrent une marche bien scandée, avant que diplômes et médailles soient attribués. Diplôme avec médaille de la Confédération Musicale de France : Jean-Louis Gallat, Gaston Laurent. Diplôme d'honneur avec médaille de la Fédération Musicale du Sud-Ouest : René Brun, Francis Toucher, Gaston Lannaud.

Diplôme d'honneur avec médaille décerné par la Fédération Musicale du Sud-Ouest aux jeunes musiciens : Claude Carvin (tambour), Jean-Louis Muret (clairon), Patrick Bonnard (clairon), Patrice Bachard (clairon-piston).

Médaille d'honneur Fédération Musicale du Sud-Ouest jeune musicien : Jean-Pierre Desgrupes (clairon).

Médaille offerte par la Direction départementale de la Jeunesse, Sports et Loisirs : MM. Pierre Duclos, René Lebossou, André Rougier, Georges Rougier.

Diplôme d'honneur avec médaille de l'Avant-Garde Périgourdine : médaille d'argent : M. l'abbé René Pécouyol, curé de Saint-Georges ; médaille d'or : Pierre Lebriat, Pierre Faugeras.

Chevaliers d'éducation sociale : Jean-Pierre Bouvier, Jacques Royer, Pierre Garcia.

Chevalier de l'ordre du Mérite : Christian Biard.

Officier d'éducation sociale : André Montagnac.

Etoile du bien et du mérite : André Biols.

Etoile civique : Charles Labonté.

TALENCE

Deux magnifiques auditions de la Lyre à l'occasion de la Sainte-Cécile

La Lyre Talençaise vient de fêter la Sainte-Cécile. Dès 10 h, dans la salle du conseil municipal, l'audition de cette sympathique phalange d'artistes permit tout d'abord d'entendre la première partie de la « Fête Irlandaise », de Watalle, puis la troisième partie, hommage rendu par M. Marchand, directeur de la Lyre Talençaise, tenant la baguette, à la mémoire de son ancien et regretté chef.

Puis Offenbach, avec une fantaisie sur ses œuvres, rempli de ses cuivres la salle et fit apprécier la valeur de cet ensemble. Laffargue au cor et à piston et Rapaut au trombone en particulier.

M. Henri Deschamps, maire, vice-président de la Communauté urbaine, dit à M. Marchand combien il lui était agréable de présider de telles auditions. « La musique est un message du reflet de l'âme, dit-il notamment ; elle reste le plus sublime de tous les arts. Au rythme hallucinant de notre époque, nous avons pensé monter à Talence une école municipale de musique, réussite complète puisque, répondant à nos souhaits, plus de six cents élèves suivent cette école. Vous êtes si j'ose dire la pierre angulaire de cette école, avec les dévoués professeurs autour de vous ; je vous en remercie au nom du conseil municipal ».

A 11 h, 30, en l'église Notre-Dame de Talence, de nombreux fidèles purent apprécier successivement « la Marche religieuse » d'Alceste, puis « l'Hymne à la nuit », de Rameau, « l'Ave Maria » de Schubert et, pour terminer ce remarquable concert, de la Marche des ruines d'Athènes, de Beethoven.

Finalement, pour clore leur Sainte-Cécile, les musiciens se sont retrouvés à la Bonne Auberge. Après un excellent repas, M. Henri Deschamps souligna de nouveau toute sa joie d'être au milieu « de braves gens qui n'hésitent pas, leur labeur quotidien terminé, à consacrer leurs loisirs pour le plaisir de leurs concitoyens, par un talent excellemment exprimé ».

M. Fernand Elie représentant le président fédéral, apporta le salut de la Fédération et exalta l'amitié qui régnait à la Lyre Talençaise, autour d'un président aussi sympathique que M. Marchand.

MARMANDE

L'Union Musicale a dignement célébré la Sainte-Cécile annuelle

Dès 9 h, 30, à la messe, et sous la combien habile direction de son chef, M. Lacaze, nous eûmes la joie d'entendre : L'Enchantement du Vendredi Saint, de Wagner ; Chant Religieux, de Palestrina ; Les Cloches de la cité sainte, de Serihac, et la Marche Hongroise, de Berlioz. A l'issue de cette cérémonie, M. Grassot, maire et conseiller général, entouré de divers conseillers municipaux, recevait à l'Hôtel de Ville. Après lecture du palmarès des examens fédéraux, ce fut la remise des diplômes aux élèves, assortis de plusieurs livrets de Caisse d'Epargne.

Détail des résultats obtenus : 26 premières mentions, 44 deuxièmes mentions, 42 troisièmes mentions, soit au total 112 mentions.

M. Senucq, président, félicite en bloc tous les lauréats, sans oublier leurs professeurs, Mme Lauglaney et MM. Lacaze, Pubereau, Poupot et Lavigne ; il remercia également M. le Dr Dupont, pour les livrets accordés par la Caisse d'Epargne qu'il a l'honneur de présider, ainsi que M. le maire, de l'accueil réservé à l'Union Musicale, annonçant que l'effectif de l'Ecole de Musique, qui est toujours en progrès, ne tardera peut-être pas à atteindre 200 élèves. M. Grassot ne cacha pas sa joie, après une si belle prestation à l'église, de voir l'importance de la pépinière de l'Union ; il félicita dirigeants, professeurs, musiciens et élèves, sans oublier leur chef prestigieux qu'est M. Lacaze, les assurant tous du concours entier de la municipalité.

A 13 h, eut lieu le repas traditionnel où 98 convives se trouvaient réunis. Au dessert, le président remercia tous ceux qui avaient participé au succès de cette journée, en réservant une bonne part pour les dames présentes, qui donnaient à cette réunion, une note combien gaie. Après lui, M. Saint-Blancard, vice-président fédéral, remit diverses récompenses, dont : 1) La médaille confédérale des vétérans au président Senucq, en lui disant : « Pour moi, cette distinction est le symbole du dévouement dont vous avez toujours fait preuve, au sein de l'Union Musicale ; vous avez su y maintenir l'unité ; soyez félicité, vous et les membres de votre bureau, pour le travail accompli ».

2) Plusieurs médailles confédérales et fédérales, ainsi que deux diplômes de mérite. Puis le vice-président remercia M. le maire, de ce qu'il faisait pour sa société musicale, formant des vœux pour que leurs rapports soient toujours plus étroits et, après avoir fait un petit exposé de la musique en France, il adresse un vibrant appel aux jeunes, pour les encourager à persévérer dans leurs études, afin de recevoir de leurs aînés, le flambeau qui doit se perpétuer, la musique ne devant pas, ne pouvant pas mourir.

Puis M. le maire, levant un coin du voile, indiqua ce qu'il projetait pour l'Harmonie et M. l'archiprêtre ne cacha pas sa joie d'une aussi belle patrouille, assurant dirigeants et musiciens, qu'il aurait toujours plaisir à les accueillir, chaque fois qu'ils lui en feraient la demande. M. Lacaze enfin, remercia tous les exécutants qui, venus de près ou de loin, ont eu à cœur de faire une belle exécution. Chanteurs et discours terminèrent cette belle journée, qui fera date dans les annales de l'Union Musicale.

side remercia M. le maire, de ce qu'il faisait pour sa société musicale, formant des vœux pour que leurs rapports soient toujours plus étroits et, après avoir fait un petit exposé de la musique en France, il adresse un vibrant appel aux jeunes, pour les encourager à persévérer dans leurs études, afin de recevoir de leurs aînés, le flambeau qui doit se perpétuer, la musique ne devant pas, ne pouvant pas mourir.

Puis M. le maire, levant un coin du voile, indiqua ce qu'il projetait pour l'Harmonie et M. l'archiprêtre ne cacha pas sa joie d'une aussi belle patrouille, assurant dirigeants et musiciens, qu'il aurait toujours plaisir à les accueillir, chaque fois qu'ils lui en feraient la demande. M. Lacaze enfin, remercia tous les exécutants qui, venus de près ou de loin, ont eu à cœur de faire une belle exécution. Chanteurs et discours terminèrent cette belle journée, qui fera date dans les annales de l'Union Musicale.

LANGON

Les musiciens de l'Harmonie Sainte-Cécile ont fêté dimanche, avec un éclat particulier, leur patronne et récompensé les élèves de l'école municipale de musique, lauréats des concours fédéraux, mais aussi un des plus anciens membres de notre société M. Roxel Saint-Blancard, président d'honneur.

A 10 h, 30 une cinquantaine de musiciens appartenant à la société avaient pris place dans le chœur de l'église Saint-Gervais, pour offrir au cours de la messe un concert de haute qualité, en interprétant sous la direction du directeur M. Roxel Moncassin, « Canon double », de J.-S. Bach ; « Messidor », de A. Brunnau ; « Panis Angelicus », de C. Franck, et « Marche cortège de Dejanire », de Saint-Saëns.

Après la cérémonie religieuse, les musiciens se sont rendus dans la salle de réunion du conseil municipal, pour assister à la remise des diplômes et récompenses aux élèves de l'école municipale de musique qui furent lauréats des examens fédéraux et participer à un vin d'honneur offert par la municipalité langonnaise.

M. Pierre Lagorce, député, conseiller général du canton de Podensac, maire de Langon, a accueilli M. Jean Sékutowicz, sous-préfet, le conseiller Simon ; M. Mourianne, adjoint au maire ; MM. Turtau, Garin, Thomas, conseillers municipaux ; Mme Marty et Gardrat, M. Carrière, président de l'Harmonie ; M. Saint-Blancard, président d'honneur ; M. Roger Moncassin, directeur de l'école municipale de musique et des nombreux parents et amis des jeunes lauréats.

M. Lagorce a prononcé une allocution au cours de laquelle après avoir adressé des paroles de bienvenue à ses hôtes, confondant en de mêmes félicitations le dévouement des maîtres et la réussite des élèves ; il dit son espoir de voir les membres de cette phalange se produire plus souvent au cours des festivités qui se déroulent dans notre cité. M. Sékutowicz félicita à son tour les dirigeants, musiciens et élèves mais une mission lui était confiée en cette journée de fête, celle de récompenser un des plus méritants pour sa fidélité à sa société puisqu'il y entra en 1912.

« Le ministère des Affaires Culturelles vous a décerné M. Roxel Saint-Blancard, la médaille de chevalier des Arts et Lettres et je suis heureux de vous adresser au nom de tous mes félicitations les plus sincères ».

M. Saint-Blancard remercia M. Sékutowicz des paroles aimables qu'il adressa aux membres de l'Harmonie, puis il dit également sa reconnaissance à M. Lagorce et aux membres du conseil municipal pour le profond et généreux intérêt qu'ils manifestent en toute occasion à la cause des jeunes.

Avant de terminer il donna lecture d'un éloquent palmarès réunissant les élèves de l'école langonnaise de musique.

Nous notons en solfège en division préparatoire, 3 troisièmes mentions, 6 deuxièmes mentions, 3 premières mentions, 4 premières mentions avec félicitations.

En division élémentaire, 3 troisièmes mentions, 3 deuxièmes mentions, 2 premières mentions et 2 premières mentions avec félicitations.

En division moyenne, 2 troisièmes mentions, 2 deuxièmes mentions, 1 première mention et 3 premières mentions avec félicitations.

Instruments : division préparatoire, 1 troisième mention, 3 deuxièmes mentions, 4 premières mentions, 1 première mention avec félicitations.

En division élémentaire, 2 troisièmes mentions, 1 deuxième mention, 3 premières mentions.

En division moyenne, 1 deuxième mention, 1 première mention, 4 premières mentions avec félicitations.

En division supérieure, 1 deuxième prix.

Puis ce fut la distribution des diplômes et des récompenses ainsi que des livrets de Caisse d'Epargne offerts par le conseil d'administration. Cette manifestation s'est terminée par un vin d'honneur.

A 12 h, 30, dans les salons du restaurant de l'Union, un repas amical a groupé autour des personnalités les amis de la musique.

MONTFORT

Sainte-Cécile parfaite, tant sur le plan musical que gastronomique, grâce au dévouement inlassable de son président M. René Camlaidé. Le matin, à la grand-messe, l'Harmonie avait à son programme des œuvres délicates. Elle se haussa au niveau des difficultés rencontrées par une exécution parfaite. M. Claverie sut respecter les modulations délicates qu'elles contenaient, que ce soit dans « la Marche Turque » de Mozart, ou le pupitre de clarinettes se révéla très homogène,

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél.: MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

« l'Andante religieuse », toute de nuances, et l'œuvre magnifique du « Tannhäuser », de Richard Wagner où l'Harmonie mit en relief toutes les beautés de cette œuvre magistrale.

Au cours de la cérémonie, Mme Nomiccio exécuta à l'orgue, avec une réelle maîtrise, des œuvres de Bach d'une grande délicatesse d'expression.

Selon la tradition établie, un deuxième concert fut donné sous la haile avec un succès égal. Une note toute particulière pour le vice-président Darzacq, dont les solos furent très appréciés.

Et ce fut la réception à la mairie où un vin d'honneur fut servi. M. René Camladé, président de l'USML, après les remerciements d'usage, précisa en quelques mots les problèmes que posent la musique et le maintien de nos sociétés populaires. Il stigmatisa avec force les responsabilités de cet état de choses, considérant que nous sommes abreuvés de déclarations d'intentions, mais qu'en réalité, rien de fondamental n'est fait pour nos sociétés.

M. Ciran, président de la Fédération du Sud-Ouest et vice-président confédéral, félicita chef et musiciens et rendit hommage à l'effort fait par la ville de Montfort pour consolider et développer la musique.

Jeunes et vieux musiciens furent ensuite récompensés; quarante-trois diplômes furent remis aux lauréats des examens de solfège et d'instruments confédéraux.

Neuf vétérans reçurent des mains de M. Ciran les médailles d'or pour plus de cinquante années de fidélité à leur société et à la musique. Ce fut, après le banquet généreux

sement servi aux Touzins, les discours. Ils furent nombreux, mais cependant sans redites, tour à tour M. Saint-Blancard, vice-président de la Fédération du Sud-Ouest, s'adressant particulièrement aux jeunes, leur fit part de ses impressions sur le concert du matin et les convia à relever les anciens en demeurant fidèles à leur société, qui a aujourd'hui quatre-vingt-huit ans d'existence.

Le président de l'Union exalta la jeunesse, leur démontra combien il était encourageant de constater l'émprise de la musique sur elle. Il lança un appel vibrant pour que la musique en France connaisse dans l'avenir une place qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Le président Camladé félicita à son tour tous les musiciens et le chef de musique; l'Harmonie, l'école de musique sont en excellentes mains. Il fonda sur l'avenir des espoirs certains.

M. Barsacq-Mongis fit l'éloge du chef et lui dit tout le mérite qu'il a de maintenir à Montfort une si belle Harmonie. Commentant le programme de concert, il glorifia Wagner, apportant à un auditoire attentif une documentation riche et passionnante.

M. Pallex, secrétaire général de l'USML sut, en quelques mots aimables, apporter sa caution à ce qui est pour lui sacré et magnifique: la musique.

M. Ciran, vice-président de la Confédération Musicale de France, élevant le débat et s'appuyant sur deux documents anciens, développa devant un auditoire conquis, une série de critiques et d'analyses, brochant un tableau magnifique de ce que peut la musique quand elle est comprise et aimée, tout en ouvrant à la jeunesse des perspectives incomparables.

Le maire clôtura ces interventions et tira les conclusions de cette journée en termes élevés et généreux pour la jeunesse et la musique et les chansons exprimèrent la joie d'une journée radieuse.

SAINT-SEVER

Notre Harmonie Municipale forme maintenant un groupe imposant avec l'appoint de nos voisins d'Hagetmau et des jeunes de la clique des Cadets de Gascogne. L'abbatiale a été le lieu de rassemblement des amis de la musique dimanche dernier. Ainsi, l'Harmonie Municipale dirigée par son chef Pierre Laborde, la clique des Cadets de Gascogne dirigée par Hubert Baillet, la chorale paroissiale, sous la conduite de l'abbé Adrillon, les orgues tenues par Mme Balavoine, ont participé activement à la grand-messe célébrée par M. l'archiprêtre Froustey.

C'était la fête du Christ-Roi, pour qui, devait dire M. l'archiprêtre, sainte Cécile a donné sa vie.

M. le maire souffrant, était représenté par M. Joseph Bacarrère, maire adjoint. On remarquait également la présence de M. Louis du

Pont, président des Cadets de Gascogne.

En raison du mauvais temps, le concert habituel ne put être donné sur le parvis de l'abbatiale. Les musiciens se rendirent donc à la mairie où la municipalité leur offrait un vin d'honneur.

C'est M. Bacarrère qui devait les accueillir. Il excusait tout d'abord M. Commenay et M. Cohort, saluait M. Pierre Guilhaume, président de l'Harmonie Municipale de Saint-Sever; M. Pierre Bordes, président de la Société Musicale d'Hagetmau; M. du Pont, président des Cadets de Gascogne, félicitait MM. Pierre Laborde et M. Hubert Baillet, chefs dévoués et compétents de l'Harmonie Municipale et des Cadets de Gascogne; avait également une attention spéciale pour M. l'archiprêtre et remerciait M. Robert Tauzin qui fait la liaison entre le conseil municipal et les deux sociétés musicales.

MM. André Dubernet et Louis Moriniane, maires adjoints, et MM. J.-M. Cazenave et A. Dupouy, conseillers municipaux, assistaient M. Bacarrère.

M. Guilhaume transmettait les excuses de M. le docteur Fournier, conseiller général, et de M. Auguste Cohort, ancien président.

Il disait à M. du Pont sa joie d'avoir assisté dernièrement au banquet de la clique des Cadets; disait également à ce dernier avec quelle satisfaction il a accueilli les jeunes musiciens de la clique qui sont venus grossir les rangs de l'Harmonie municipale; adressait ses félicitations et ses remerciements à tous les musiciens pour leur assiduité et leur fidélité; rappelait leur participation très heureuse aux manifestations organisées à l'occasion de leur congrès par l'Association des déportés, ainsi que celle des Anciens d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Et après avoir adressé ses compliments au traicteur, Mme Lujun comme, levait son verre à la santé de l'Harmonie Municipale et à la prospérité de Saint-Sever.

M. du Pont disait ensuite combien il avait été touché par son invitation à participer à cette journée et combien aussi il constatait la solidarité qui existe entre les deux sociétés.

Puis prenaient la parole, MM. Dutoya, maire et conseiller général d'Hagetmau; M. l'archiprêtre Froustey et M. Pierre Bordes, président de la Société Musicale d'Hagetmau, avant que M. Bacarrère, au nom de la municipalité ne fasse la démonstration qu'il sait allier la poésie et l'humour au sérieux.

POMAREZ
Dimanche 28 novembre, l'Harmonie a fêté sainte Cécile.

A 11 h. nos musiciens se rendent à l'église où M. l'abbé Peygale les accueille très aimablement. Sous la baguette autorisée de M. Raymond Dupouy, l'Harmonie va se faire entendre dans un programme de qualité.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant: Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 119 Frs

S. A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e
Laborde 34-00

TARN

Fête de Sainte-Cécile
dans le Tarn.

A. B. L. — L'Harmonie, l'Union des Enfants d'Albi vient d'inscrire une nouvelle date faste à un palmarès déjà brillant. Le dimanche 28 novembre 1971, elle a célébré la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens, en assurant la participation musicale à la messe de 11 h., à Saint-Salvy, puis par un banquet amical à l'hôtel du Vigan.

La collégiale Saint-Salvy était comble pour la circonstance. Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait: MM. Bressolier, député; Mathieu, maire d'Albi; Imbert, premier adjoint; Riénaud, président du Syndicat d'Initiative et de la Presse Tarnaise; M. l'archiprêtre Gaben concélébrant la messe avec l'abbé Goursaud; M. le chanoine Valskern et M. l'abbé Pierre Antoine, deux grands musiciens eux aussi, étaient dans les stalles. Ce dernier dirigea les chants et prononça l'homélie.

Au début de la messe, M. le chanoine Gaben souligna la double tradition qui caractérise cette messe. Tradition de cette collégiale à vocation musicale où se sont déroulés, maints récitals, tradition de notre belle société locale l'Harmonie d'Albi des Enfants d'Albi, qui, fidèlement, tient chaque année à fêter Sainte-Cécile.

Les jeunes qui viennent aux pupitres étayer leurs aînés sont la certitude de la pérennité de l'Harmonie. Les autorités présentes et la foule nombreuse assistant à cette cérémonie sont la preuve éloquentes de l'intérêt et de la sympathie qu'elle suscite, conclut le quorum en formulant des vœux pour son avenir. Puis, au cours de l'office, les vœux séculaires de Saint-Salvy se firent les plus heureux échos des harmonies de nos musiciens si bien formés et dirigés par M. Louis Avril. L'entrée « Evohé » de Razlagade, fut à notre avis le morceau le plus délicat de ce festin musical, mais on goûta fort aussi la « Sarabande », œuvre de M. Avril, où le solo de hautbois de M. Donnadieu fut particulièrement apprécié. Pres de nous, une distinguée paroissienne ne dissimula pas ses larmes. La messe se termina en apothéose par l'exécution de la « Marche d'Athalie », de Mendelssohn, et, malgré le caractère sacré du lieu, les applaudissements crépitèrent.

C'est dans la belle salle de l'hôtel du Vigan que 70 convives apprécièrent le délicat menu ordonné par M. Pierre Mauric. M. Riénaud y représentait M. le maire et était entouré par les présidents Musson (et Mme) et Molinier, le chef Avril et le sous-chef Féry, le chanoine Gaben, MM. Martin et Egu, de l'Union Chorale Albigeoise; François, président de l'Harmonie de Cagnac; Rigaud, directeur de celle de Saint-Juéry. C'était donc symbole d'Harmonie et d'accord parfait. Autre raison de joie, on fêta les 84 printemps du toujours jeune président actif, M. Musson qui, à cette occasion, en union avec le président d'honneur, M. Astié, malheureusement absent, offrit le champagne escortant avec bonheur les délicates pâtisseries offertes, elles aussi, par le président Molinier.

Pendant qu'on les savourait, M. Riénaud remit aux applaudissements de l'assistance la médaille d'officier du Mérite Fédéral au professeur Marcu Tardieu, distinction qui alloua une glorieuse brochette où figurait la médaille militaire et la croix de guerre avec palme, et celle de chevalier à M. Alexandre Laurent, le dévoué trésorier et valeureux trombone de l'harmonie.

A l'heure des toasts, le président Molinier excusa les absents et remercia les présents, offrant au nom de tous ses vœux de « bon anniversaire » à M. Musson, se réjouissant de voir une telle phalange de jeunes grossir les rangs de l'harmonie qui fêtera bientôt ses 90 ans. Le président Musson remercia l'assistance des témoignages de sympathie à son égard. Il excusa le chef honoraire, M. Grégoire, qui fut le véritable renouvreur de la société et remercia tous les présidents et chefs de Saint-Juéry. Carmaux, Carnac, qui assistaient à cette fête familiale. Le chanoine Gaben félicita l'harmonie de l'esprit qui l'animaient; il félicita aussi les jeunes d'être dans la carrière quand les aînés y sont encore et d'assurer ainsi à l'harmonie des lendemains chantants. Enfin, M. Riénaud, après avoir excusé M. le maire, souligna l'heureuse coïncidence qui relie en même temps les fêtes de Sainte-Cécile, Saint-Eloi et Sainte-Barbe, particulièrement honorés dans notre région. Le nom du chef actuel, M. Avril, n'est-il pas lui-même un symbole, celui du printemps. Tant la municipalité que le Syndicat d'Initiative soutiendront et encourageront toujours cette belle trompette d'Harmonie.

Société Musicale Sainte-Cécile du Porge

Dimanche 21 novembre, la Société Musicale du Porge a fêté Sainte Cécile. A 11 h. c'est par un magnifique défilé que les musiciens se rendirent à la messe. Au cours de cette cérémonie, la Société Musicale de Sainte-Cécile sous la direction de son chef M. Gorry, interpréta quelques-uns de meilleurs morceaux de son répertoire.

La Marche Pontificale de Gounod, le célèbre Largo de Haendel, l'Ave Maria de Schubert et la Marche des Ruines d'Athènes de Beethoven.

L'Ave Maria de Schubert nous permit d'entendre deux jeunes solistes, Michel Quirac au cornet à pistons et Didier Gassian au saxo ténor. Ces deux jeunes musiciens interprétèrent l'un après l'autre avec brio le solo de ce magnifique morceau.

Après la messe la société joua « Sous l'aigle double » de Wagner sur les marches de l'église en l'honneur de tous ses sympathisants qui étaient venus assister à la cérémonie.

A la salle de répétition une photo souvenir groupa, l'ensemble des musiciens et les élèves de l'école de musique, ensuite au cours du vin d'honneur les diplômes obtenus à l'examen de Facture furent remis aux jeunes lauréats par M. Blanc, maire de la commune; M. Vincent, représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest; M. Gendreau, directeur de la Lyre de Sainte-Hélène et M. Gorry, directeur de l'école de musique de Porge.

Un repas amical rassembla musiciens et élèves sous la présidence de M. Vincent et M. Blanc. M. Vincent remit des diplômes d'honneur et des médailles à des musiciens méritants.

Diplômes de mérite: Camlin Louis, Danlas Bernard.

Diplômes d'honneur: Jambes Michel.

Diplôme avec médaille: Deyres Marc, Lacourty Michel.

Diplôme avec médaille de bronze de la Confédération Musicale de France: Gultard Roger.

Diplôme avec médaille d'or de la Confédération Musicale de France: Martin Sylvère, Elles Louis, Jambes Jean.

De nombreux musiciens des sociétés amies de Sainte-Hélène d'Andernos et d'Arès apportèrent leur concours pour la réussite de cette journée. Etaient présents: M. Eguia, président de la Lyre de Sainte-Hélène; M. Jambes, directeur de l'Harmonie d'Arès; M. Martin, directeur de l'Harmonie d'Andernos; M. Layens, compositeur de musique.



fanfares
et
harmonies

WELTKLANG



Buffet-Crampon

REPRÉSENTANT
EXCLUSIF

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2^e / Tél.: 488.88.78



SAINT-SULPICE. — La journée ne fut pas ensoleillée, mais brumée. Cependant, la fête de Sainte-Cécile se déroula dans une atmosphère de franche gaieté : tous y participèrent. Nos jeunes musiciens, sous le commandement de leur chef dynamique, M. Bousquet, partirent du siège pour se rendre à l'église. Le long du parcours, ils firent aubade aux habitants. Durant l'office, nos musiciens jouèrent plusieurs morceaux.

Puis ce fut le rendez-vous, vers 12 h. 30, au restaurant du « Tout-va-Bien », pour le repas habituel. Le repas servi par M. Boyals fut délectable. Durant ces agapes fraternelles, les jeunes se dépensèrent pour faire honneur à leur aimable patronne. Au dessert, le chef d'équipe s'adressa à ses musiciens et il souhaita ardemment que quelques nouveaux adeptes des chansons se joignent aux bonnes volontés présentes.

Mme Thouvenel, représentant la municipalité, excusa M. le maire appelé à d'autres fonctions. Elle dit son plaisir de se retrouver comme d'habitude avec les membres de cette société qui lui est si sympathique et pleine d'intérêt. S'adressant aux tout jeunes, le thème de sa causerie fut « la liberté ». M. le curé donna quelques conseils pour engager les jeunes ciliquards à persévérer et conserver les qualités né-

cessaires pour mener leur tâche à bien. M. Cartou, le dévoué président, qui n'avait pu assister à ce repas amical, adressa quelques mots : Il considère sa société comme une famille où règne un accord exemplaire. M. Montagut, le trésorier, intégre et attentif, constata avec plaisir que les finances sont saines. Quant à M. Guillard, secrétaire, nous savons qu'il ne ménage aucune observation, ni démarche, pour que la cilique rayonne comme il se doit.

Cette belle journée prouva une fois de plus la vitalité d'une société dont M. Vidal, maintenant retraité, fut le promoteur. Il y a déjà de longues années, avec la compétence musicale certaine et un dévouement éprouvé. Il fut touché de la visite de M. le président et de quelques membres de la société. Il est certain que toute la population est d'accord pour souhaiter à l'avenir Saint-Sulpicien succès et prospérité.

SAINT-JUERY. — Le dimanche 5 décembre, l'harmonie Saint-Eloi a fêté Sainte Cécile. Un concert a été donné en la chapelle Notre-Dame, sur un dépôt de gerbe au Monument aux morts.

Ensuite, dans la salle de la mairie, en présence de M. Albert, maire, et du Conseil municipal, l'École de musique a remis des médailles et des diplômes aux élèves les plus méritants.

Après avoir épinglé la médaille d'argent du Mérite Fédéral à M. Joseph Barbéra, l'actif secrétaire, et la médaille d'or à M. André Rigaud, le président de la société, M. Albert, dans une courte allocution, encouragea tous les jeunes élèves en leur demandant de persévérer dans l'étude de l'art musical et « j'en suis sûr, dit-il, vous en retirerez plus tard des satisfactions et de saines distractions ». Nous sommes maintenant certains que notre Harmonie plus que centenaire, pourra enfin, avec l'impulsion de toute cette jeunesse, non seulement survivre mais prospérer. Sans vouloir faire l'historique de cette harmonie, nous devons nous souvenir qu'elle fut fondée en 1853 par un groupe d'ouvriers des Aciéries du Saut du Tarn. C'est long, 118 ans ! Et pourtant il y eut tout au long de ce parcours des jeunes qui prirent le relais. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ? Grâce à notre municipalité, ces enfants ont à leur disposition une salle chauffée, des enseignants et un professeur 1er prix de Conservatoire, incomparable dans la technique instrumentale. Nous en voyons déjà les effets.

Le président André Rigaud dit aussi toute sa satisfaction pour la bonne marche de l'école et remercia la municipalité pour l'effort qu'elle fait pour soutenir notre groupement.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans
Tous les examens de la C.M.F.

VAUCLUSE

AVIGNON

Musiciens et Majorettes du Réveil Avignonnais ont fêté Sainte Cécile en défilant rue de la République et en ville, après une halte à l'Hospice Saint-Louis pour donner une aubade aux pensionnaires de l'établissement.

Avec beaucoup de retard et pour deux raisons les occupations de son président au sein de la Fédération et le décès de son chef le regretté Louis Dupuy.

Sur les trottoirs, les gens s'arrêtaient et admiraient au passage l'al-

lure des Majorettes avançant en cadence au son des cuivres, des tambours et des instruments à vent.

Enfin, le traditionnel repas annuel regroupait musiciens et majorettes à Orange : excellente journée pleine de joie et de gaieté dans une ambiance de franche camaraderie.

APT et OPPEDE

Le dimanche 28 novembre, à l'occasion de la Sainte-Cécile, les musiciens de la Philharmonique Aptésienne et ceux de la Fraternelle Oppequoise ont offert aux fidèles Aptésiens, un remarquable Concert de musique sacrée.

La première partie de cette manifestation s'est déroulée dans la Basilique Sainte-Anne d'Apt. Dans un deuxième temps, tous les musiciens de la Fraternelle Oppequoise et de la Philharmonique Aptésienne se sont rendus à Oppe-de-Vieux pour y donner un concert sur la terrasse du GITE à la satisfaction de nombreux présents, et pourtant il ne faisait pas très chaud.

Le premier concert, celui d'Apt, était dirigé par le dévoué chef, M. Harold Borghesi. Le deuxième, à Oppe-de-Vieux par M. Alex Huzon, le non moins distingué chef de la Fraternelle Oppequoise.

Comme la tradition l'exige, cette très belle journée musicale s'est terminée par un banquet amical au cours duquel souvenir et futurs prospects ont été largement échangés. En présence de MM. Comil, conseiller général maire de Ménéges, Bouzon, maire d'Oppède, Allès, président de la Fraternelle Oppequoise, Brémont, président de la Philharmonique Aptésienne de Monabeur et Madame Trinquier et des chefs Huzon et Borghesi.

ISLE-SUR-SORGUE

L'avenir l'Islois a fêté Sainte Cécile le samedi 4 décembre en soirée, bien entendu, dans un premier temps, environ une centaine de personnes, invités et musiciens réunis dans la très belle salle des fêtes pour la remise des récompenses en présence de M. Jean-Louis Roux, député, M. Baitini, maire de l'Isle et Mme M. Avy, adjoint, M. Trinquier et Genotet, président et trésorier de la Fédération, M. et Mme Gambet, président des Majorettes de Cavallon.

Le président Reboul, avec une modestie habituelle et son amabilité coutumière, a remercié les présents, ensuite devait avoir lieu la remise des diplômes après les allocutions de MM. Roux et Trinquier, mettant l'accent sur les mérites de la société et le dévouement des responsables.

Dans un deuxième temps, musiciens et invités avaient un nouveau rendez-vous à l'Hôtel Dougier pour le repas traditionnel. Avec toute cette belle jeunesse, ce fut loin d'être le calme, d'autant plus magnifié par l'ambiance euphorique, les anciens ne se firent pas prier pour chanter quelques airs populaires de la Belle Époque.

MONTFAVET

Dimanche 19 décembre l'Echo Musical de Montfavet fêta la Sainte-Cécile.

À 10 h. 30 en l'église de Montfavet l'Echo Musical donna à l'occasion de la messe dominicale une participation musicale parfaite et de musique sacrée sous la baguette de M. Montlard.

Puis dans la salle de l'États-Civil en présence de MM. Chioussé, adjoint délégué ; de M. Latil, président honoraire de l'Echo Musical ; de Grégoire Metaxian le sympathique et actuel président ; Syvain, trésorier, et de M. Trinquier, président fédéral et après quelques mots de reconnaissance et de remerciements dits avec sincérité par M. Metaxian, deux médailles fédérales furent remises à MM. Louis Leydier et David Robert, de l'Echo Musical par M. Latil -- le président fédéral heureux de demander à M. Latil de remettre lui-même les médailles.

Il est réconfortant de constater le désir de la jeune équipe de l'Echo Musical de maintenir cette société et d'avoir réouvert l'école de musique de Montfavet.

PERNES-LES-FONTAINES

Dimanche 5 décembre, « les Enfants de la Nesque », société de musique Vauchusienne, fêta Sainte Cécile, patronne des musiciens. Le matin, à 11 h. 30, dans la grande salle de réunion de la mairie de Pernes, en présence de MM. Léon Ayme, président des Enfants de la Nesque -- maire et conseiller général -- de Auruste Igoulen, chef honoraire de M. et Mme Trinquier et de nombreux invités, un concert de qualité et parfaitement réussi sous la baguette de M. Marcy, à l'issue de ce concert dans le cabinet du maire et après quelques paroles aimables et encourageantes de celui-ci, médailles et diplômes ont été remis à des musiciens méritants.

Après un café du marché et repas en commun à Pernes-Plaine, Mme Ayme rehaussa de sa présence ce repas familial et distingué. Il est réconfortant de constater le travail sérieux et combien bénéfique de la Société de Musique et de l'École de Musique.

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — 71 CHARNAY-LES-MACON Téléphone : (85) 38-11-58 à Mâcon

Pour vos prochaines sorties, pensez à la présentation de votre société

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement. Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels des articles les plus couramment demandés.

N'omettez pas de tenir compte des délais nécessaires pour tous les articles à fabriquer spécialement : vêtements 5 à 6 semaines ; coiffures 3 à 4 semaines.

MUSICIENS

ARTICLES D'HABILLEMENT

VESTON drap bleu marine	270,00	CHEMISE (livraison immédiate) croisé bleu marine	32,75
Serge bleu marine	258,00	Popeline blanche	49,00
Gabardine bleu marine	313,00	CASQUETTE drap bleu marine, broderie lyre et palmes or, forme marine	46,20
Tergal bleu marine	219,00	Forme aviation (livraison immédiate)	48,50
Popeline toile bleu roi rouge, verte, beige, gris ou croisé blanc	76,00	BLOUSE blanche toile sanforisée (livraison immédiate), forme marine	10,50
PANTALON drap bleu marine	103,00	Forme aviation	11,00
Serge bleu marine	101,00	CMIOT modèle armée, soufflet et soutache couleur	23,00
Gabardine bleu marine	134,00	BERETS BASQUES, BERETS GENIE PARACHUTISTE, tous modèles, nous questionner	
Tergal bleu marine	116,00		
Popeline toile (coloris ci-dessus) ou croisé blanc	85,00		
Sergé blanc	57,00		

ARTICLES D'EQUIPEMENT

NOUS FOURNISSONS TOUS ARTICLES D'EQUIPEMENT : Ceintures, cravates, fourragères, gants et crispins, gibernes, guêtres, pattes d'épaules, etc... Nous questionner ou consulter notre catalogue.

MAJORETTES

ARTICLES D'HABILLEMENT

VESTE tergal lavable, rouge, bleu roi, blanc, vert ou jaune	155,00	SHAKO matière plastique blanche	62,40
PLASTRON tergal lavable (mêmes coloris)	35,00	Drap couleur au choix ou tergal blanc	76,40
FUNIQUE tergal lavable (mêmes coloris)	164,00	Imitation fourrure noir, blanc ou rouge	128,00
JUPE courte pûssée, tergal lavable (mêmes coloris)	74,00	PLUMET rouge, bleu roi, blanc, vert ou jaune ; « Palette »	22,08
CAPE tergal, lavable (mêmes coloris), modèle court sans col, doublée nylon	52,00	« Collet »	38,50
Reversible tergal	67,00	Plume d'autruche véritable	49,50
Modèle ample avec col, doublée nylon	110,00		
Reversible tergal	126,00	NOUS FOURNISSONS TOUS ATTRIBUTS POUR GARNIR LES VESTES : Brandebourgs, pattes d'épaules, épaulettes, fourragères etc... Nous questionner ou consulter notre catalogue.	
COIFFURE hôtesse de l'air tergal (mêmes coloris)	21,60		
Drap couleur au choix	21,60		

ARTICLES D'EQUIPEMENT

(Livraison immédiate)

BOTTES A LACETS, vernis frippé blanc extrêmement souple laçage facile devant par crochets bottines métal chromé, fermeture éclair sur le côté, modèle très élégant et très pratique du 28 au 34 talon plat du 35 au 41 talon 4 cm	53,50	COLLANT nylon, mousse Hélanca beige	13,50
	63,00	GANTS sans crispins, coton	8,90
BOTTES blanches, matière plastique	19,70	Nylon polyamide	8,50
		CRISPINS matière élastique légère, blanche, rouge ou bleu roi	7,50
		FOURRAGERE, modèle armée	6,50
		Modèle gendarme	23,50

BATONS

(Livraison immédiate)

se font en 55, 60, 65 et 70 cm (à préciser)

Tous ces bâtons sont équilibrés pour le maniement et le lancer, ils sont en métal chromé, pommeau et embout caoutchouc blanc		BATON LUMINEUX « Firefly », véritable modèle américain Selmer-Clark, longueur 65 et 70 cm	123,00
BATON « STAR » fabrication française	37,00	CANNE de majorette-chef, avec cordon tricolore ; longueur 1 m 10, poids 1 kg 050	310,00
BATON « FRESHIE DE LUNE » véritable bâton américain Selmer-Clark martelé	51,00	Peut se faire en 1 m 20 ou 1 m 30 au même prix. Délai 2 à 3 semaines	

DRAPEAUX - BANNIÈRES - FLAMMES

DRAPEAU 90 x 90 tirane	300,00	FLAMME drap clairon ou trompette	16,60
Soie naturelle	526,00	Clairon basse trompette basse, cor de chasse	20,50
FANION 60 x 60 tirane	191,00	Tambour	25,35
Soie naturelle	330,00	Grosse caisse	35,10
BANNIÈRE, 120 x 75 velours	438,00		

(Broderies et accessoires en sus)

Pour plus amples détails, consultez notre catalogue ; si vous ne l'avez pas demandé-le en indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez

Imprimerie de la « Vie de Dieppe »

Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY.